D7

ATLAS DEPARTEMENTAL DES PAYSAGES DE HAUTE-LOIRE 1995

LES PAYSAGES D'ALLIER

GORGES DE L'ALLIER

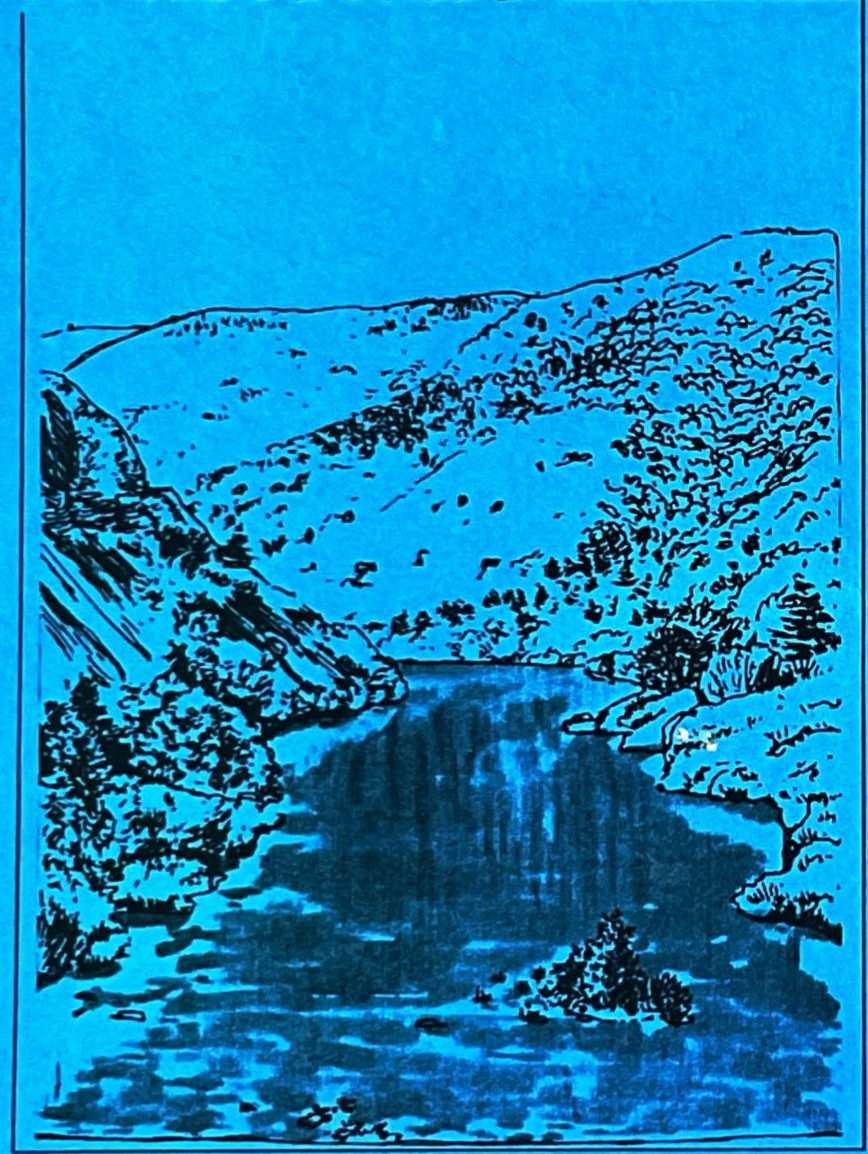

LIMAGNES ET PLATEAUX

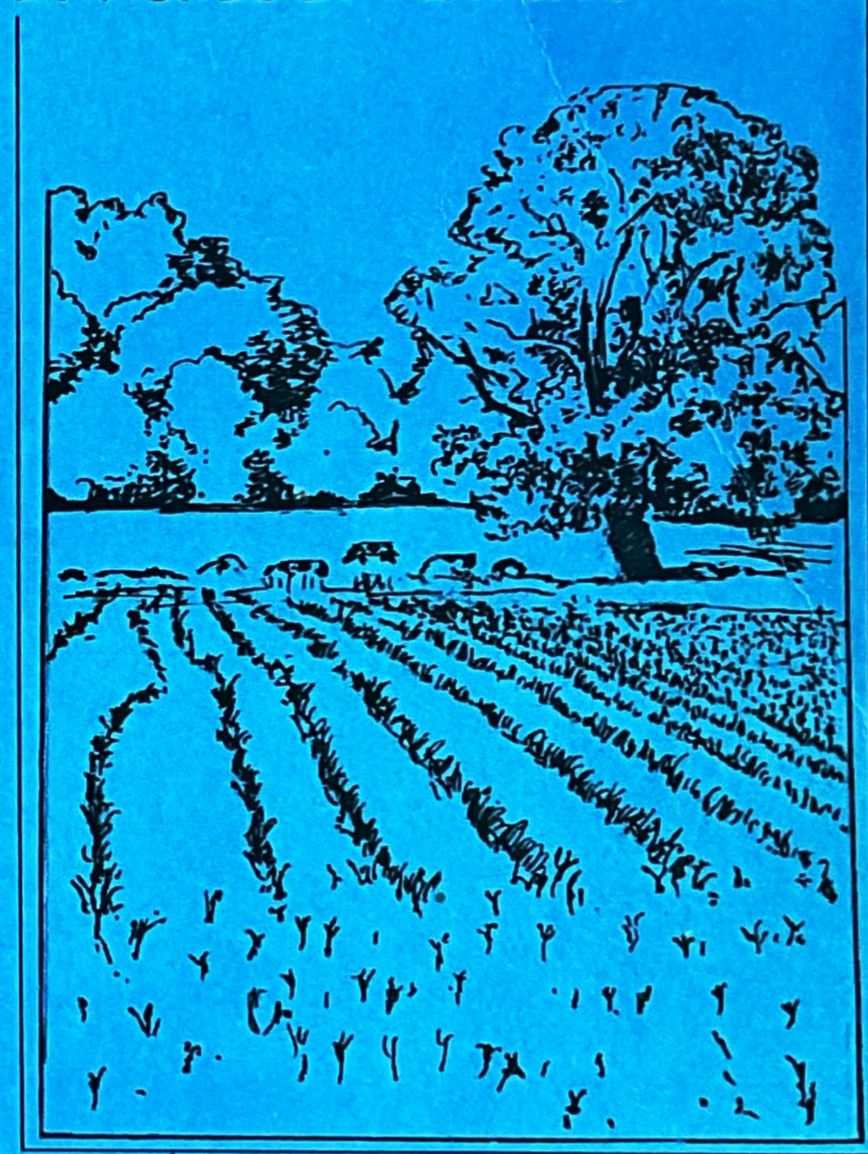

ATLAS DEPARTEMENTAL DES PAYSAGES DE HAUTE-LOIRE

1995

CONSEIL d'ARCHITECTURE d'URBANISME
et d'ENVIRONNEMENT de la HAUTE-LOIRE
10, rue Jules Vallès
43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. 71 02 83 14

Réalisation :	Conseil en Architecture,Urbanisme et Environnement de la Haute-Loire Contact : Juliette Tilliard-Blondel 10, rue Jules Vallès 43000 Le Puy en Velay Dessins et illustrations : Olivier Robichon

Partenaires financiers :	Conseil Général de la Haute-Loire Ministère de l'Environnement : Direction Régionale de l'Environnement d'Auvergne Communauté Economique Européenne : Fonds Européen d'Orientation et de Garantie Agricoles

AVERTISSEMENT

Ce cahier est extrait de l'atlas départemental des paysages de Haute-Loire : série de quatre documents portant chacun sur des "petites régions" ou "pays" de Haute-Loire.
Il constitue la base de travail d'un plan départemental d'actions paysagères, lui-même inscrit dans une "charte de l'Environnement" signée par le Ministre de l'Environnement et le président du Conseil Général le 19 février 1993. Ce plan a pour objectif de promouvoir et de valoriser les paysages du département.

L'atlas départemental des paysages inventorie et caractérise les différents paysages du département. Outil de connaissance avant tout, il peut servir, à la fois à la sensibilisation du public et à la prise en compte des paysages dans les procédures d'aménagement.

L'étude comprend trois grands volets :

- Un volet cartographique .

Des extraits d'une "carte des identités paysagères" sont présentés pour chacune des régions.

- Un volet intitulé "analyse paysagère d'ensemble".

Y sont associées une partie descriptive des paysages et une partie explicative (les clés de lecture) donnant des précisions sur la géologie, la géomorphologie, l'écologie, l'agronomie, la climatologie, l'histoire,...

- Un volet plus opérationnel.

Une analyse plus fine, au niveau de l'entité paysagère[1] définit les vocations et enjeux des territoires, les menaces et transformations paysagères. Elle est suivie de propositions de gestion.

Un tableau récapitulatif reprend ces différentes propositions ainsi que les points forts et points faibles des paysages. On y trouve aussi une liste d'arbres et arbustes à utiliser dans les aménagements, si l'on veut respecter les essences locales.

Une notice introductive, méthodologique et prospective se joint à ces quatre cahiers afin de développer le contexte et les choix méthodologiques, de présenter les nouveaux outils de gestion du paysage et de pondérer les enjeux à l'échelle départementale et par rapport à ces nouveaux outils.
Une photo de la carte des identités paysagères de la Haute-Loire y est présentée.

Le présent cahier traite des paysages d'Allier - gorges, limagnes et plateaux.
Les trois autres concernent respectivement le Devès et la Margeride ; le plateau du Mézenc et le Meygal, les plateaux granitiques et les paysages de Loire.

[1] Excepté pour la Margeride, traitée de façon globale en raison de ses particularités paysagères.

ATLAS DEPARTEMENTAL DES PAYSAGES DE HAUTE-LOIRE 1995

LES GORGES DE L'ALLIER

CARTE DES IDENTITES PAYSAGERES DE LA HAUTE-LOIRE 1995

LEGENDE

FORETS BOIS ET LANDES

- FORET RESINEUSE DENSE / EPARSE
- FORET FEUILLUE DENSE / EPARSE
- FORET MIXTE DENSE / EPARSE
- LANDE HAUTE / BASSE

CULTURES PATURES

- PARCELLES EN CULTURES
- PARCELLES MIXTES
  CULTURE - PATURE
  grandes parcelles / petites parcelles
- PATURES
  grandes parcelles / petites parcelles

MAILLAGE AGRICOLE

- MURETS DE PIERRE / TERRASSES
- HAIES BASSES / HAUTES
- MAILLAGE DENSE
- MAILLAGE LACHE
- PARCELLAIRE ETOILE / ARBRE ISOLE

AUTRES

- AFFLEUREMENT MINERAL
- ZONE HUMIDE
- RIVIERE / LAC
- ZONE URBAINE DENSE / ZONE CONSTRUITE

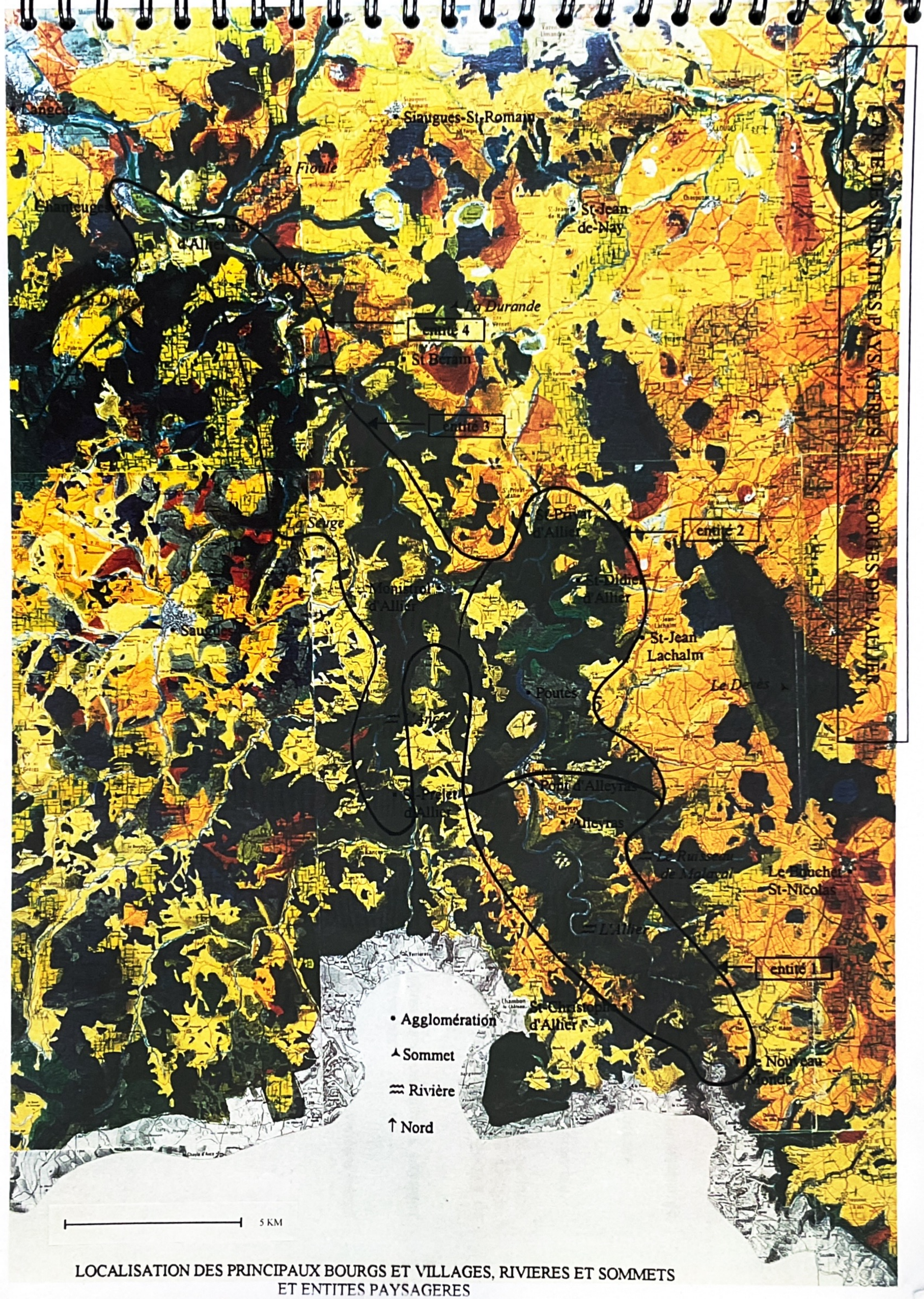

LOCALISATION DES PRINCIPAUX BOURGS ET VILLAGES, RIVIERES ET SOMMETS
ET ENTITES PAYSAGERES

LES GORGES DE L'ALLIER

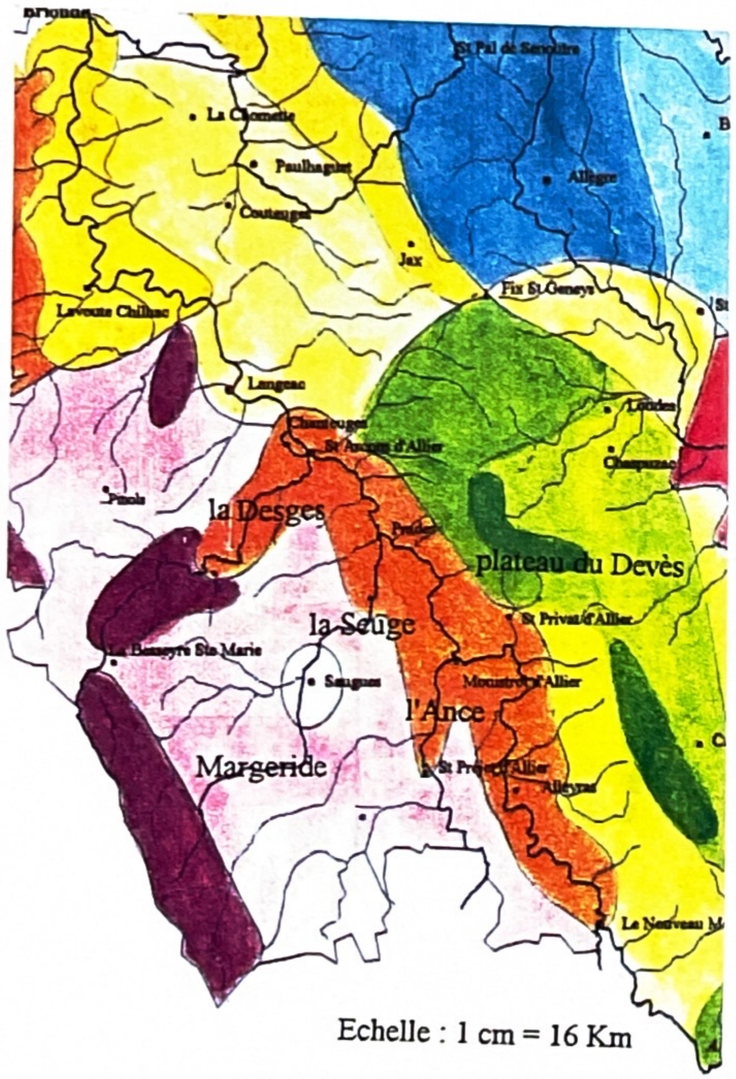

Quand il pénètre dans le département de la Haute-Loire, l'Allier n'est encore qu'une petite rivière de plateau.
A partir du Nouveau Monde, il quitte ce rôle modeste pour s'enfoncer dans des gorges vertigineuses.

A partir de là, la haute vallée de l'Allier constitue une entité paysagère à part entière.
Ses deux versants s'inscrivent au sein des paysages du département entre plateau du Devès et Margeride.

L'entité paysagère de la haute vallée de l'Allier se ramifie à l'occasion des confluences avec quelques rivières venues principalement des monts de la Margeride : l'Ance, la Seuge et encore la Desges. L'ambiance paysagère du cours inférieur de ces trois rivières est fort semblable à celle des gorges de l'Allier.

Depuis le Nouveau Monde jusqu'à Chanteuges, les gorges de l'Allier constituent un univers paysager insoupçonnable depuis les plateaux et dont la logique est en rupture totale avec eux.
La circulation y est difficile, tant pour franchir la rivière que pour la longer.
La mise en culture n'est possible que lorsque la pente s'adoucit ou mieux que le fond de vallée s'élargit quelque peu.
La végétation même rencontre, par endroit, des difficultés pour s'y implanter.

Cet univers est dominé par la dynamique de l'eau et du minéral.

"Le sommet de la côte est rapidement atteint et l'on voit soudain se creuser l'espèce de canyon au fond duquel coule l'Allier, entre des pentes noires ou fulgurantes. C'est une des choses les plus saisissantes que j'aie vues dans ce voyage." ARDOUIN DUMAZET - 1909

PREMIERE PARTIE

ANALYSE PAYSAGERE D'ENSEMBLE
ET CLES DE LECTURE

PLAN DE LA PREMIERE PARTIE

ANALYSE PAYSAGERE D'ENSEMBLE

	Pages
Une frontière entre Devès et Margeride	5
Un tempérament de vallée	7
Une vallée minérale	9
Des végétaux peu exigeants	11
Des sites stratégiques	13
Quelques secteurs où la vie s'organise	14
Architectures et pierres à bâtir	17

Clés de lecture

	Pages
Une histoire géologique qui se confond avec celle du Massif Central	5
La vallée	6
Ses formes	7
Ses affluents	8
Les mesas	8
Les orgues	9
Equilibre instable des versants et dynamiques	10
Une nature courageuse à l'assaut des pentes	
Le climat	11
Les milieux naturels	12
L'homme dans la vallée	13
L'histoire de la conquête de la vallée : routes et terrasses	14
Les transformations paysagères des versants	16

Une histoire géologique qui se confond avec celle du Massif central

L'origine remonte au Dévonien, il y a quatre cent millions d'années, époque à laquelle s'est formé le massif, socle du Massif Central.
A la fin de l'ère primaire, l'orogenèse hercynienne met en place les grands fondements du relief.

Au cours de longs millénaires, les effets de l'érosion transforment cette montagne en vaste surface d'aplanissement.

Au milieu de l'ère tertiaire, une importante activité tectonique (failles) provoque des effondrements et des surrections.

Dans le même temps, des événements volcaniques viennent perturber l'histoire du vieux socle métamorphique. L'épisode volcanique dure à peu près deux millions d'années.
A l'Est, sur la chaîne du Devès, une épaisse couche basaltique recouvre presque totalement le socle.

Une frontière entre Devès et Margeride

La Haute Vallée de l'Allier est encastrée dans des paysages de plateaux organisés et maîtrisés par l'homme.
En rive droite le Devès, un plateau ouvert, fertile, marqué par le volcanisme.
En rive gauche la Margeride, un autre plateau moins ouvert, plus rude et taillé dans le granit.
La vallée se faufile entre ces deux entités paysagères fortes et les isole l'une de l'autre.

Mais elle est beaucoup plus qu'une frontière, elle constitue à elle seule un univers complexe à la fois captivant et surprenant.
Marquée par bien des traits de l'un et de l'autre plateau, elle s'en distingue tout à fait par son tempérament de vallée.

"L'Allier, frère jumeau de la Loire, presqu'aussi important qu'elle, a déjà parcouru près de 40 kilomètres quand il pénètre dans la Haute-Loire. C'est un cours d'eau "d'idéale transparence", souvent transformé en torrent fougueux et qui, entre la chaîne du Devès aux volcans éteints, épars ou groupés, et les monts de la Margeride couverts de forêts épaisses, reflète dans son onde, d'un côté, d'énormes rochers de granits, de l'autre, des massifs de sapins, de hêtres et de chênes. Il coule d'abord dans un lit étroit et tourmenté, au milieu d'escarpements aux flancs abrupts, revêtus d'une végétation vigoureuse, puis tourne brusquement tantôt à droite, tantôt à gauche." G. et P. PAUL - 1970

L'Allier au Nouveau Monde

La vallée

La vallée de l'Allier est au coeur même de cette histoire.
Selon les géologues, son origine est très ancienne.
Elle marque la limite entre deux provinces géologiques, l'une correspondant à l'histoire pré-volcanique du Massif Central - la Margeride - l'autre, illustrant parfaitement les épisodes villafranchiens du volcanisme du Velay - le Devès.

L'eau de l'Allier est vive...
Elle court sur les rochers et les graviers décrochés des montages environnantes.
Elle est brune et fraîche.

Un grand barrage à l'amont, à Naussac, en Lozère, soutient son étiage aux époques les plus sèches de l'année.
Plusieurs petits barrages encombrent son cours et lui donnent par endroits des airs de large rivière.
Quelques saumons venus des océans remontent les ...ascenseurs des grands barrages pour se reproduire dans les frayères.
La rivière Allier est un milieu vivant. Les naturalistes la comptent parmi les plus belles rivières d'Europe.

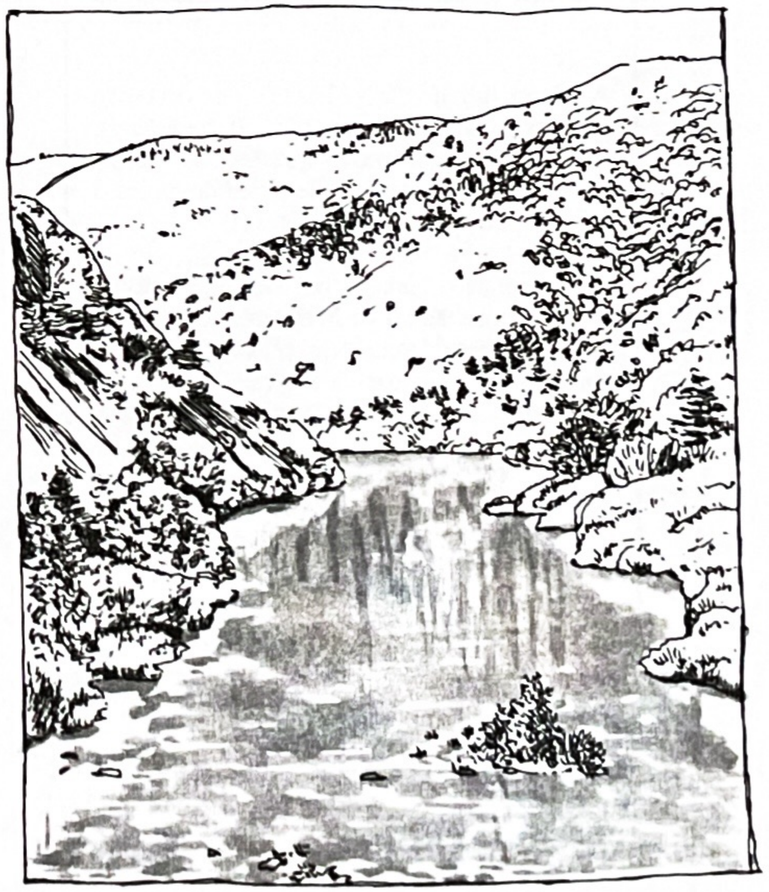

L'Allier à Alleyras

Ses formes

Du Nouveau Monde jusqu'à l'amont de St-Privat, la vallée taille dans le granit. Les coulées volcaniques s'arrêtent aux alentours de la courbe de niveau "1 000 m" c'est-à-dire sur le rebord du plateau. On les remarque en haut des versants.
Quelques phénomènes volcaniques ponctuels et résiduels font exception, en particulier, l'édifice volcanique sur lequel est construit le bourg d'Alleyras.

Un peu avant Saint-Privat le paysage se complique.

A Saint-Julien des Chazes, on découvre plusieurs coulées superposées. Il semblerait, d'après les géologues, qu'elles se soient accumulées sur une période allant de moins 3 à moins 0,6 millions d'années.

Les replats, courts ou longs, balcons suspendus au dessus de la rivière, s'expliquent soit par l'entablement de plusieurs coulées successives, soit par des zones de contact entre une coulée et le socle (cf. dessin page 8 et croquis page 10

Les nombreux méandres et la complexité géologique sont à mettre en relation avec les différents obstacles que la rivière a du contourner ou entailler lorsque des coulées volcaniques sont venues barrer son lit.

Un tempérament de vallée

Sa forme générale est celle d'une gorge très encaissée, dominée par des abrupts allant jusqu'à cinq cent mètres de hauteur.
Son cours sinueux s'étend sur plus de quarante kilomètres et dessine de nombreux méandres.
Le fond de vallée est, par endroits, très étroit. Ailleurs, il peut atteindre une largeur de cinq cent mètres (au Nouveau Monde, Prades ou Monistrol) voire un kilomètre dans le petit bassin d'Alleyras.
Chacune de ces ouvertures de la vallée se produit lors d'une confluence avec une rivière importante : le Chapeauroux au Nouveau Monde, le ruisseau de Malaval à Alleyras, l'Ance à Monistrol et la Seuge à Prades.

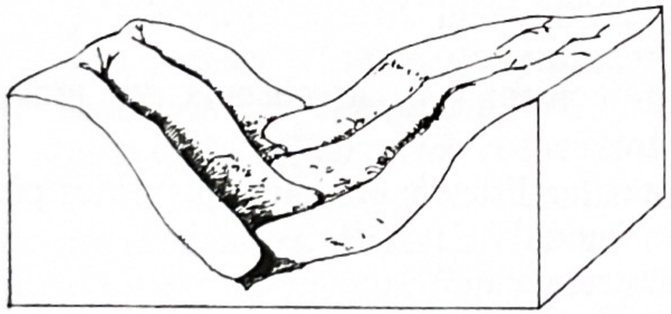

Régulièrement, le rebord des plateaux est entaillé par des ravins qui découpent des pans de versants perpendiculairement à l'axe de la vallée.
Les ravines, qui ne sont, à la surface du plateau que de maigres ruisseaux intermittents se transforment en réels torrents dès qu'ils s'engagent dans la pente.

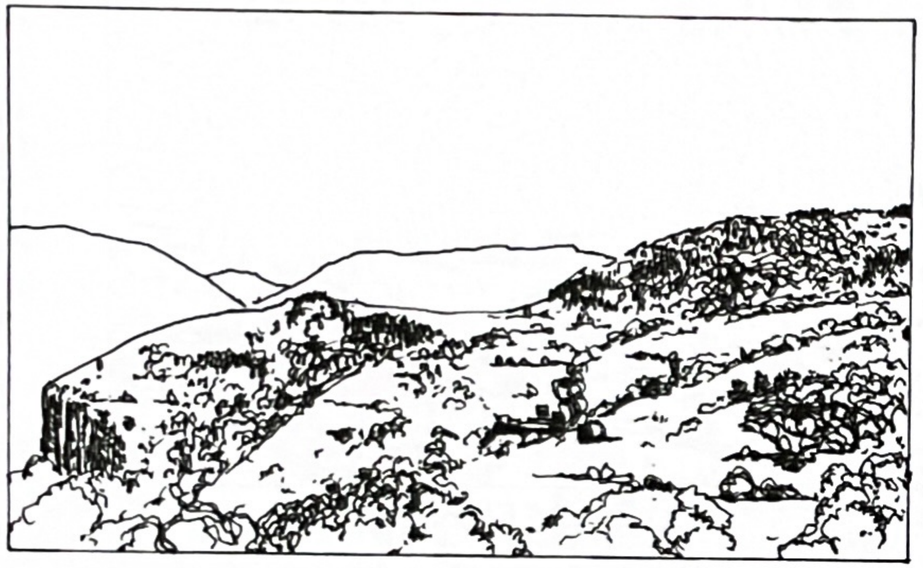

En rive gauche surtout, côté plateau volcanique, les versants de la vallée sont fréquemment accidentés de replats. Ces derniers forment des balcons suspendus au dessus de la rivière, les plus larges d'entre eux apparaissent comme de longues marches interrompant la pente.

Ces différentes formes du relief, liées à la dynamique de l'eau, conditionnent de façon très restrictive l'occupation des sols.
Un combat sans fin oppose les roches mises à nues, la végétation qui n'a de cesse de vouloir s'y implanter et l'homme qui cherche à tirer parti de ces maigres ressources

Ses affluents
Autre fait marquant qui explique la rareté des affluents en rive droite : le plateau du Devès n'est parcouru que par de rares ruisseaux qui ont grand peine à marquer leur cours au sein de la masse compacte du basalte. Il n'y a réellement qu'aux abords de l'Allier que ces ruisseaux prennent un peu d'importance, au moment de dévaler la pente qui les sépare du fond de vallée.

Côté Margeride le contexte n'est pas du tout le même, le réseau hydrographique est celui d'un pays de socle : de nombreux petits ruisseaux permanents ou temporaires se rejoignent en de longs émissaires dont le trajet emprunte des zones de fractures ou de contacts entre formations géologiques.

Les mesas
Certaines formes illustrent un mode de creusement classique dans les régions volcaniques qui conduit à l'inversion du relief.
Les bourgs de Saint-Arcons et Chanteuges sont portés par des "mesas" (cf. dessin page 29) .

LA MISE EN RELIEF D'UNE COULEE VOLCANIQUE : LES MESAS

Le volcan explose, une coulée de lave se répand dans le cours de la vallée.

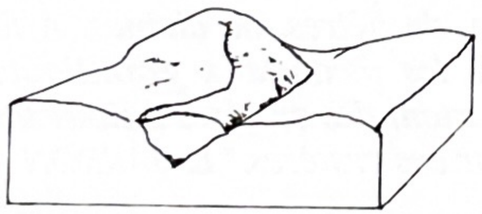

La vallée est bouchée par la coulée.

L'érosion reprend autour de la coulée. De nouvelles vallées se forment.

La coulée est mise en relief par le creusement. C'est une mesa.

Les orgues

Là où la lave s'est accumulée sur de grandes épaisseurs, la diminution de volume, lors de son refroidissement, a conduit à l'apparition de fissures hexagonales. C'est à une grande homogénéité physique de ces laves que l'on doit les formes très géométriques de ces prismes de basalte communément appelés "orgues basaltiques" tant ils ressemblent aux orgues des églises.

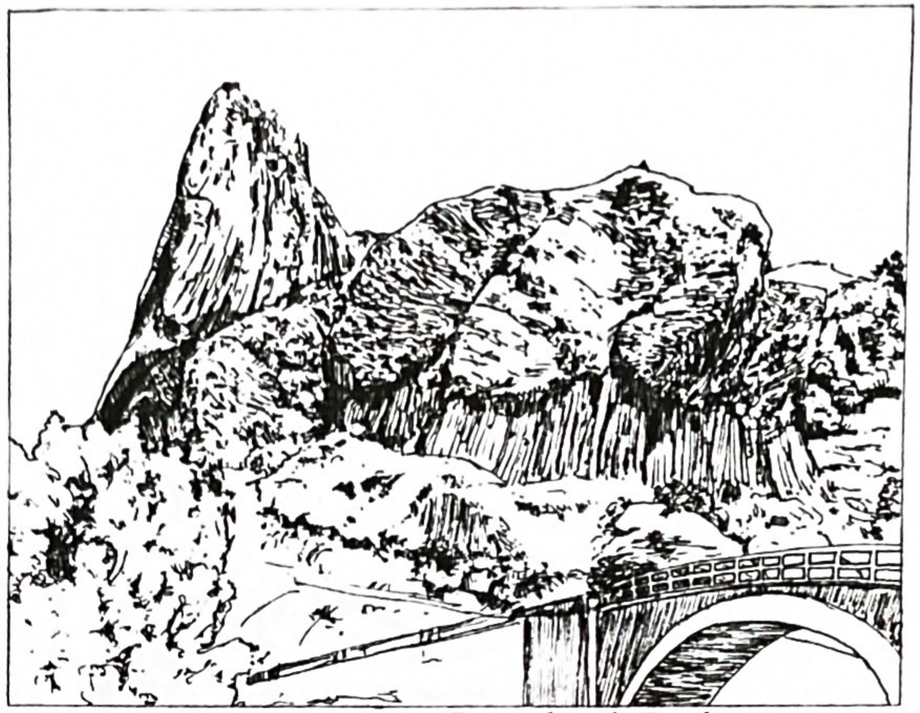

Le rocher de Prades

Orgues basaltiques

Une vallée minérale

De différentes tailles et formes, depuis la falaise découpée jusqu'aux éboulis en passant par les énormes rochers de basalte (rocher de Prades), les éléments minéraux s'imposent dans la perception paysagère.
Associés à la forme très encaissée des gorges, ils renforcent l'effet de puissance de la vallée et donnent au paysage son cachet pittoresque, vertigineux, démesuré...

"Entre les monts du Velay, nus et calcinés par cent cinquante volcans éteints, épars ou groupés, et les monts de la Margeride, drapés de forêts épaisses, l'Allier roule un torrent où se reflètent d'un côté les granits, de l'autre les massifs de sapins, de hêtres, de chênes. A force d'impétuosité, il se fraye un passage à travers les piédestaux granitiques, hauts de mille à douze cents mètres, qui supportent des cratères autour de cendre, et les coulées de lave, de basalte vomies par ces cratères." L. BARRON - 1888

Equilibre instable des versants et dynamiques

Rebords de coulées superposées, orgues basaltiques ou rochers de granit, gneiss ou micaschiste, tous ces éléments géologiques ont connu et connaissent encore le travail de l'érosion, la dynamique de la rivière et de ses affluents.
Ces différents matériaux sont entraînés vers le fond de la vallée et l'on découvre autant de rochers en équilibre instable sur les versants que de longs éboulis venus du fractionnement des roches sus-jacentes.
Par la suite, on les retrouve, d'abord sous la forme de galets roulés par la rivière, puis sous celle de petits grains alluvionnaires qui tapissent le fond et donnent à l'Allier cette couleur sombre des rivières volcano-granitiques.

UNE NATURE COURAGEUSE A L'ASSAUT DES PENTES

Le climat

Le climat de la haute vallée de l'Allier n'est pas des plus rigoureux comparé à ceux des plateaux voisins.
Avec plus de 2000 heures d'ensoleillement, moins de 20 jours de fortes pluies et pas plus de 700 mm d'eau par an, les conditions sont plutôt dignes de zones de plaine. Cependant, les gels hivernaux sont puissants (5 à 10 jours où le thermomètre descend aux alentours de moins 10°C) et les gelées tardives en Avril et Mai persistent dans la vallée. Absente certaines années, la neige tombe en moyenne 20 à 30 jours par an.
Les altitudes s'échelonnent de 700 à 500 mètres, plaçant ce secteur à l'étage dit collinéen.

Mais il est vain de vouloir expliquer la répartition de la végétation au vu de ces seules conditions, tant l'écologie de la vallée est marquée par les contraintes de pente, de nature des sols et d'exposition.

Des végétaux peu exigeants

Sur les versants alternent des forêts épaisses, d'autres plutôt éparses où se développent avec difficulté des arbres souffreteux aux allures de Bonzaï, des landes tapissées de genêts entre les blocs rocheux et des pelouses rases, à même la dalle rocheuse.
On note sur la carte l'abondance en rive droite des plages de couleurs "gris vert et vert jaune". Elles représentent les landes basses et hautes. Les chaos de blocs et éboulis se repèrent dans les landes par le piquetage en couleur rouge-violine.

Tous ces mi- lieux inégalement colonisés par la végétation créent autant d'ambiances sauvages dans le paysage. Ils témoignent des fortes contraintes naturelles dont l'homme n'a pu venir à bout en cette vallée.

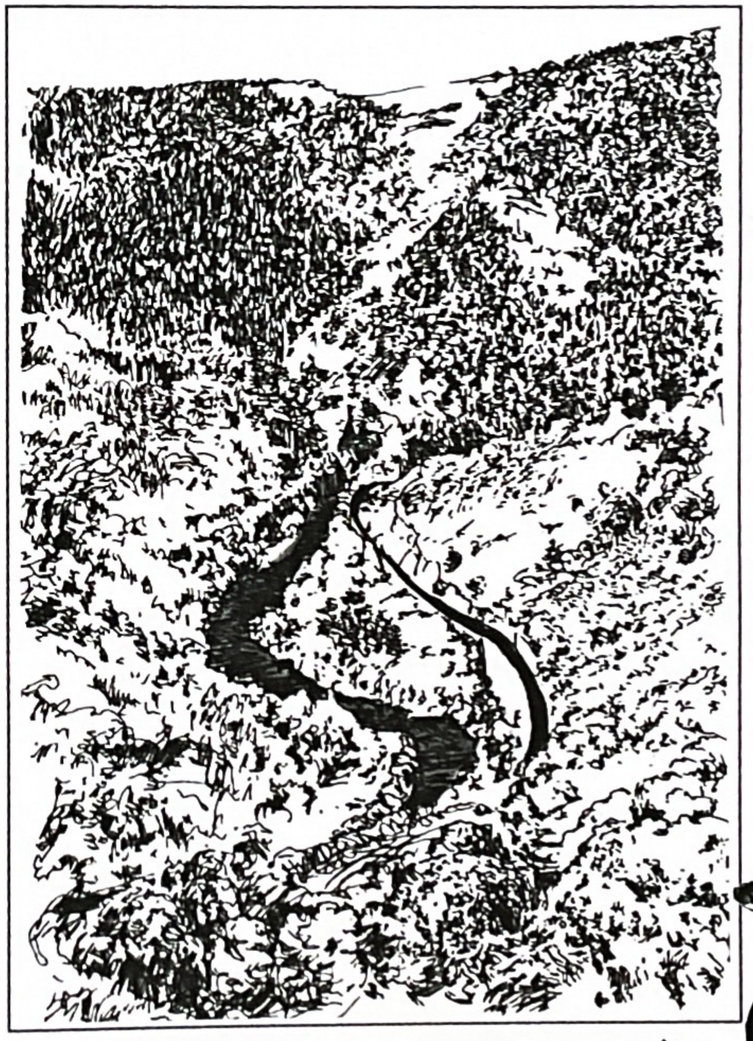

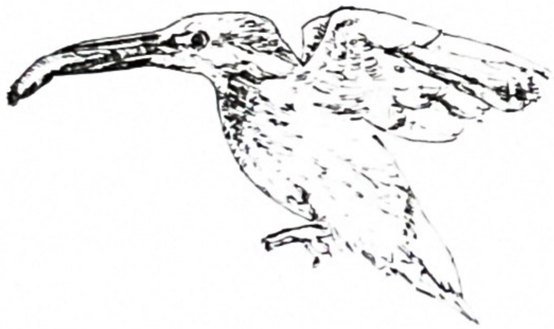

Martin-pêcheur

Les milieux naturels

Sur les substrats très rocheux des flancs de la vallée, l'établissement d'un sol est long et soumis aux aléas des glissements de terrains, éboulements et autres décrochements de rochers.
La végétation s'est inégalement installée sur les pentes et l'on peut observer les différents stades de la colonisation végétale.
Dans les fonds de ravins et sur les versants stables, des forêts ont pu se constituer, elles sont peuplées de résineux (pins sylvestres surtout et sapins), plantés ou issus des peuplements des plateaux environnants mais aussi de feuillus : majoritairement des hêtres à l'ombre parfois mêlés aux chênes sur les versants ensoleillés.
Sur les sols moins épais et plus rocheux, s'installent de vastes landes à genêts. Au dessus de Poutès, la lande résulte de l'action du feu généré par les constructeurs de la ligne de chemin de fer. Aussi, ces landes ont pu rester en l'état sous l'effet du pâturage.
Des pelouses maigres s'étalent aux abords des affleurements rocheux. Maintenues, elles aussi très certainement par le pâturage, la colonisation par des espèces arborescentes et arbustives est lente et aléatoire.
Les prémices de la colonisation végétale se repèrent sur les falaises, rebords de coulées et éboulis. Là, lichens, mousses et fougères commencent le lent travail de décomposition de la roche pour constituer un sol prêt à accueillir des espèces plus exigeantes.

Certains milieux de la haute vallée de l'Allier ont été peu modifiés par l'action de l'homme. En particulier des "hêtraies dites primitives" existent encore en certains lieux escarpés.
Aussi, la diversité des milieux et le caractère sauvage des gorges attirent des espèces animales peu communes : une densité importante de rapaces, des oiseaux rares nichant dans les rochers (Grand Corbeau, Hirondelle des rochers, Faucon Pèlerin, ...) et probablement un petit mammifère qui déserte de plus en plus les rivières françaises : la loutre.

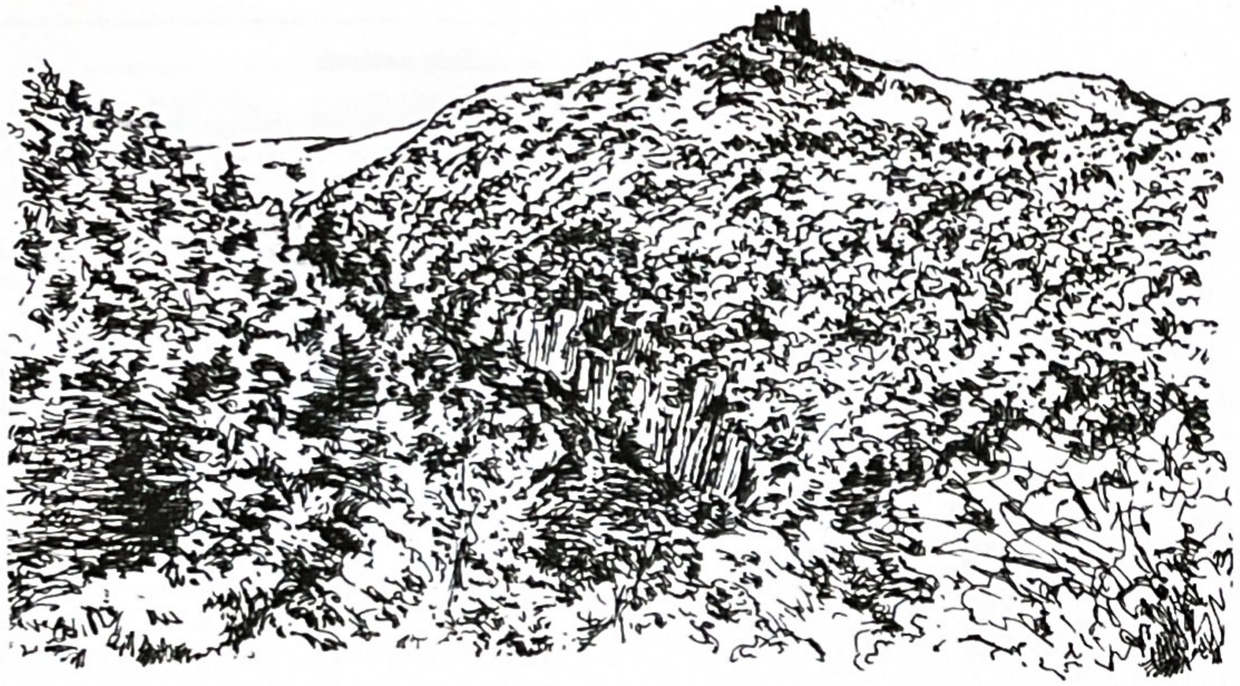

"L'Allier accourt, furieux, gronde et se brise sur les blocs de lave et de granit écroulés des montagnes. ... dans cette partie de la vallée de l'Allier abondent les sites étranges superbes. On va bien loin pour voir des merveilles qui ne valent pas les beautés naturelles de ce défilé entre la Margeride et le Velay." ARDOUIN DUMAZET - 1909

Rochegude

L'HOMME DANS LA VALLEE

Les origines : des grottes et des pics "convoités"

Le fait que la haute vallée de l'Allier soit riche de lieux escarpés, falaises et grottes en tous genres lui a valu d'assister à l'histoire de l'homme dès ses premières heures.
A Saint-Arcons d'Allier ont été trouvées les traces d'un peuplement remontant au paléolithique moyen, époque à laquelle "l'abri sous-basaltique du Rond" était un lieu de refuge idéal où les hommes - chasseurs cueilleurs - collectaient les matières premières de leurs outillages.

Les pointements surmontés de tours et châteaux ont servi bien plus tard à surveiller la vallée et à se protéger d'assaillants éventuels lors des longues périodes de l'histoire où l'insécurité régnait.

Des sites stratégiques

Les lieux escarpés, répondant jadis à des préoccupations d'ordre stratégique, sont occupés par nombre de châteaux et tours allant des plus délabrés aux mieux restaurés (dans l'ordre : vestiges d'une tour au Nouveau Monde, restes d'un château à Rochegude, château plus ou moins restauré à Saint-Privat, châteaux habités à La Beaume et Saint Didier, Abbayes à Saint-Arcons et Chanteuges).
Ces édifices s'ajoutent aux effets grandioses des "monuments naturels" et renforcent l'impression de nature dominée à grands frais.

Quelques secteurs où la vie s'organise

Sur des replats assez larges, en haut de versant ou lorsque la pente s'adoucit (entre Saint-Privat et Saint-Arcons) habitations, cultures et pâturages peuvent être envisagés.
Un chapelet de petits villages s'égrène en fonction des "faveurs morphologiques" de la vallée.
On retrouve ces replats sur la carte où des plages de couleurs oranges et jaunes - les cultures et les pâtures - s'insinuent au milieu des couleurs forestières.
A Saint-Privat, ces faveurs sont restreintes : les maisons s'élèvent, gagnent des étages pour pallier le manque d'emplacements propices à la construction.

Saint-Privat d'Allier

L'histoire de la conquête de la vallée : routes et terrasses

Plus tard des lieux plus propices aux activités agricoles, industrielles et commerciales ont été recherchés et l'histoire de la conquête de la vallée par les routes et les ponts a commencé.
En 1731, Trudaine constatait qu'il n'existait qu'un pont entre la source de l'Allier et Moulins : celui de Vieille-Brioude.
Longtemps la traversée ne s'effectuait qu'au moyen des gués.
En 1825, aucune route ne longeait les gorges de l'Allier et Monistrol semblait être le seul passage pour relier Saugues à la capitale ponote.

Peu favorisés par un milieu naturel plus ingrat que fertile, les hommes de la haute vallée de l'Allier ont du lutter contre la force des pentes et le manque de place. Les versants les mieux exposés ont été aménagés en terrasse, en dépit des gels tardifs mettant en péril certaines récoltes.
Ces aménagements semblent très anciens, ils ont sans doute été construits pour porter toutes sortes de cultures (seigle, lin, légumes, fruits,...) avant de recevoir de fortes concentrations de vigne lors de l'avènement de cette culture à la fin du siècle dernier.
Les terrasses ont nécessité des travaux de construction importants mais aussi de consolidation et d'entretien permanents.

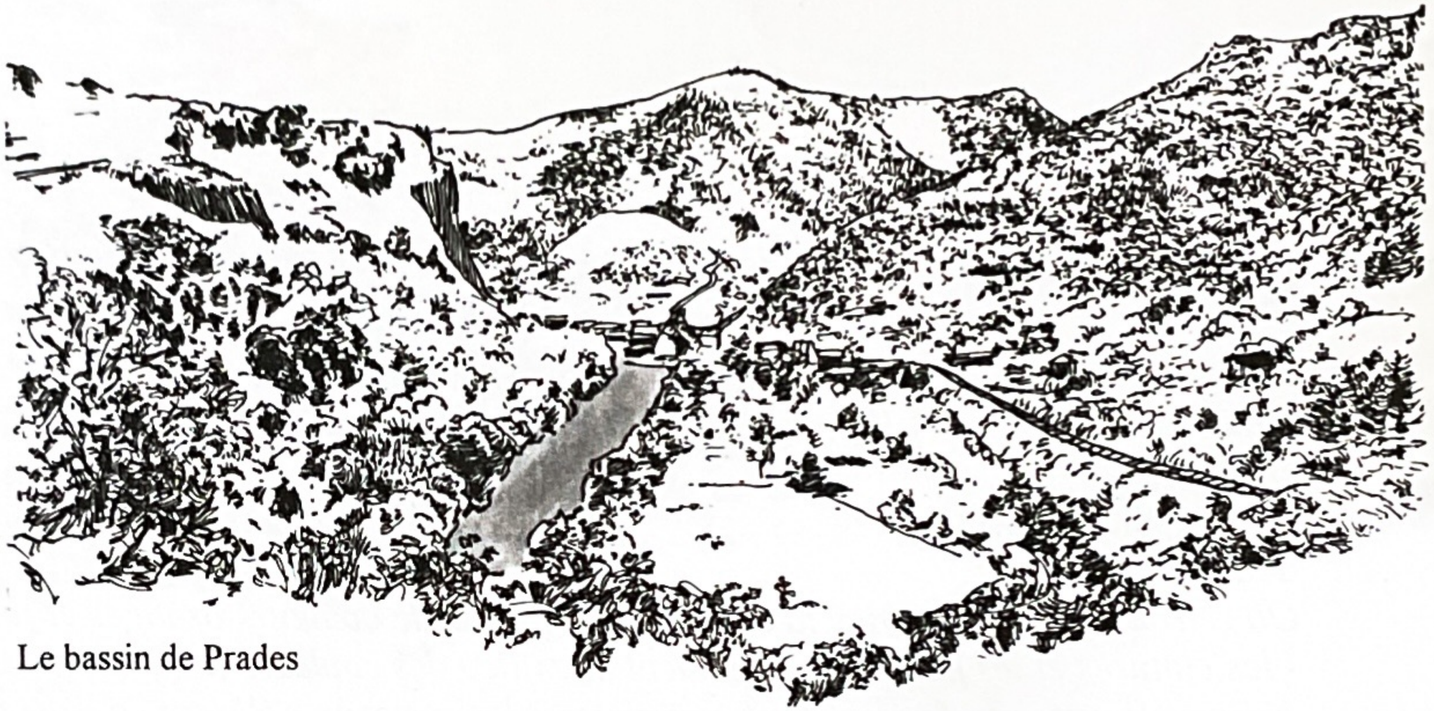

Le bassin de Prades

Ces contraintes, liées à la puissance des pentes, se relâchent à la faveur des petits "bassins".
Noyaux de vie, sièges de cultures et de métiers, ce sont les seules zones où la vallée concède à l'homme des terrains propices.

Le paysage s'y organise de façon très pragmatique. Les habitations sont groupées près de la rivière et près du pont. Elles se nichent parfois sur le flanc du versant rocheux comme à Monistrol, où là aussi certaines d'entres elles s'élèvent sur plusieurs étages.

L'espace élargi du fond de vallée se pare de cultures et de pâturages, ceints d'alignements d'arbres. Quelques vergers signalent déjà une "trève climatique" entre les rigueurs des plateaux.

Dès que la pente réapparaît, forêts et landes l'accompagnent.
Et ce sont surtout les couleurs forestières qui parent les versants et s'imposent le long des gorges, marquant brutalement cette entité dans le paysage.
Néanmoins, pression démographique et besoin de cultures vivrières aidant, certains versants abrupts ont été aménagés en terrasses agricoles.
Aujourd'hui abandonnées dans un contexte socio-agronomique différent, on distingue encore les murettes de pierre sous la fructicée (lande épineuse) qui les recouvre (Prades, Saint-Julien des Chazes, vallée de la Desges).
Sur la carte, deux petits traits couleur rouge-violine signalent ces terrasses.

Les transformations paysagères des versants

Les versants raides et mals exposés ont certainement porté jadis de vastes zones de pâturages, landes et taillis ou bois de pins dégradés. Soumis à la dent des moutons, dont l'élevage constituait une des maigres richesses de la vallée, longtemps les bois n'ont pu s'y implanter.
On retrouve là encore les jalons de l'histoire sans cesse répétée entre propriétaires forestiers et paysans hostiles à la forêt.

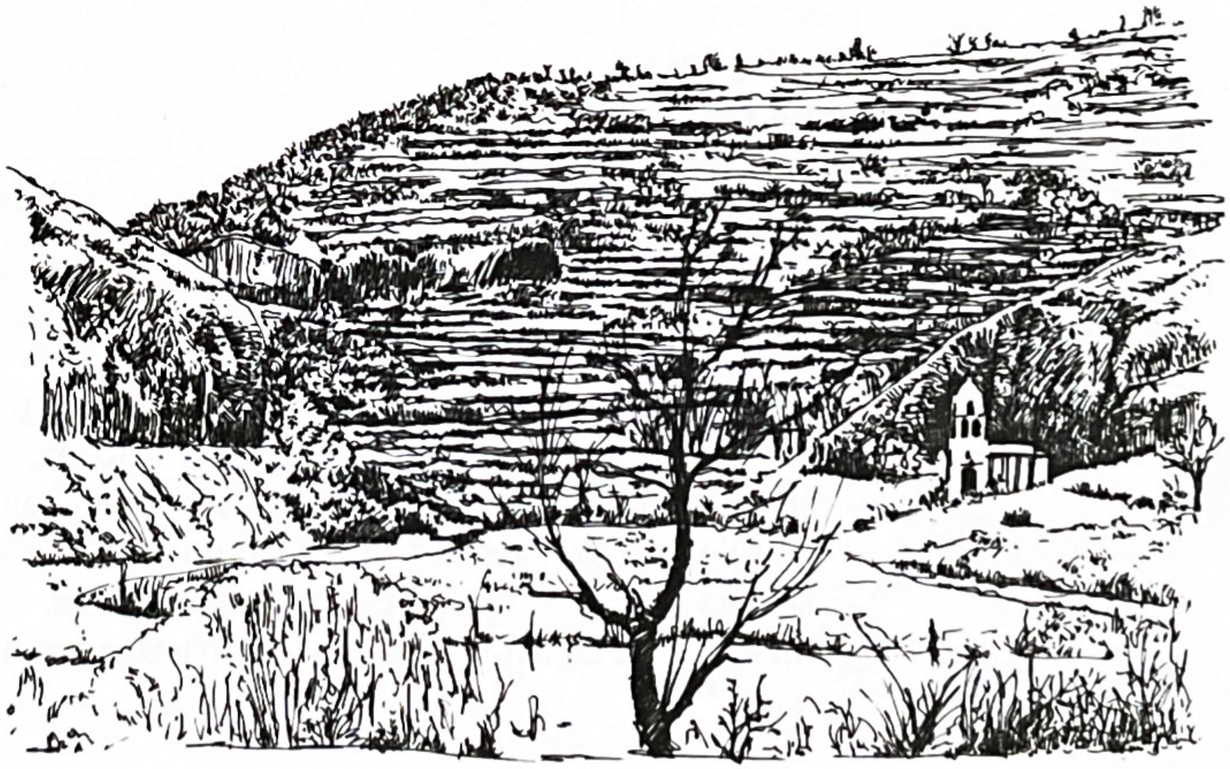

Les terrasses à Sainte-Marie des Chazes

ARCHITECTURES ET PIERRES A BATIR

Les pierres à bâtir attestent de la complexité géologique de cette vallée-frontière.
Basaltes de toutes sortes, couleurs, textures et formes...allant du rouge ou jaune poreux des tufs au noir dense des coulées en passant par le gris-bleu géométrique des orgues...
Granits et roches métamorphiques aux cristaux brillants...
De nombreuses façades reproduisent les contrastes géologiques de la vallée. Polychromes, elles contiennent à la fois des basaltes mates et des granits brillants, des roches sombres et d'autres claires.

Les pierres ont été taillées ou pré-levées telles quelles, celles trouvées au bord de la rivière ont des formes rondes de galets.

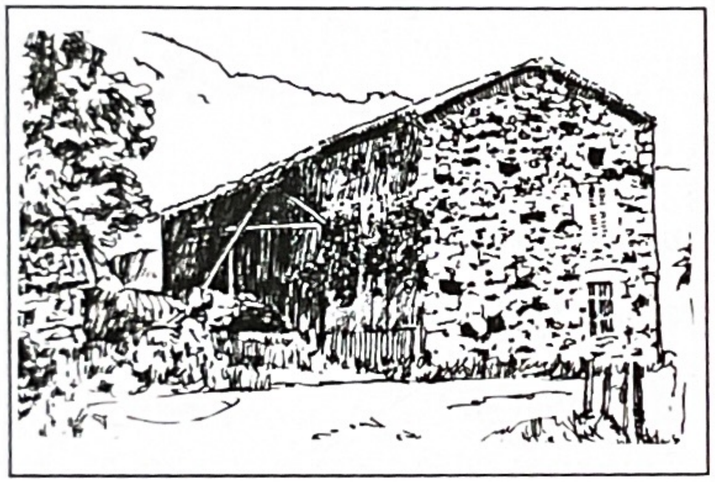

Les toits sont couverts de tuiles rouges.
Les modèles d'habitations ressemblent fort à ceux des plateaux environnants, on retrouve la ferme-bloc, rassemblant bétail et famille sous le même toit, lorsque le terrain et la place le permettent.
Souvent, des treilles de vignes égayent les façades et leur donnent un air méridional.

Aussi, d'autres types de constructions font leur apparition :
- maisons de bourgs à plusieurs étages et balcons,
- maisons de vigneron-paysan dont le rez-de-chaussée est voué aux activités viticoles et dont l'accès au logement se fait par un escalier extérieur,
- maisons de loisirs, modestes et de styles divers,
- hôtels encore en activité ou devenus d'usage privé.

Transformés en lieu de villégiature pour enfants du pays exilés, pêcheurs et autres amateurs de bord d'eau, ces lieux conservent la mémoire d'un passé touristique contemporain des grandes époques des premiers congés payés et lié à la desserte par la ligne de chemin de fer "Paris-Nîmes".

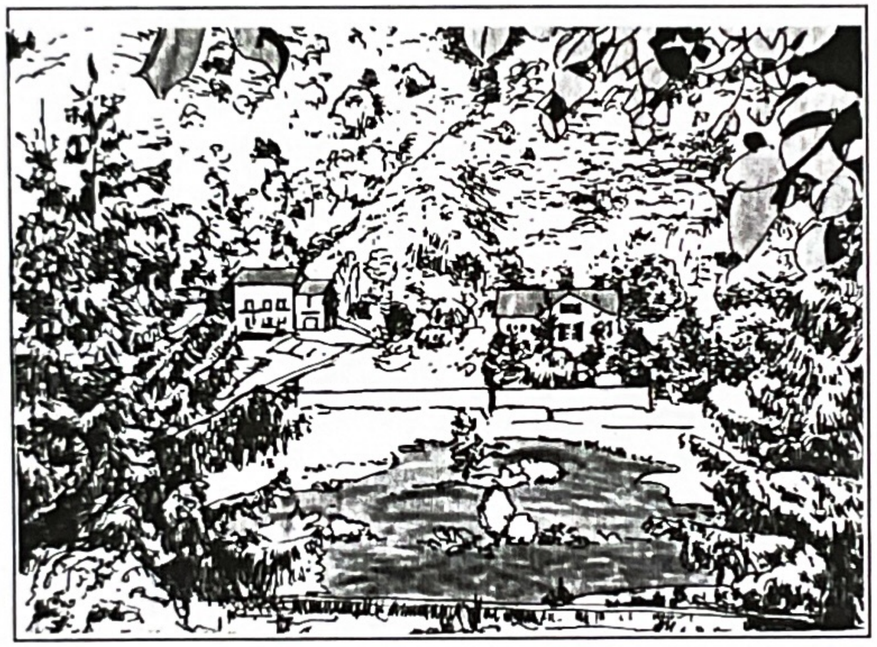

Aujourd'hui le tourisme n'est pas absent dans la vallée et il tend même à se développer. Ses marques dans le paysage sont plus discrètes : restauration d'anciennes demeures en gîtes ruraux, défilés de canoéistes, kayakistes ou autres rafteurs sur la rivière, randonneurs à cheval, à pied ou à vélo, ... Ce tourisme là est plutôt diffus et le paysage s'y prête plus qu'à tout autre mode de fréquentation.

CONSEIL d'ARCHITECTURE d'URBANISME
et d'ENVIRONNEMENT de la HAUTE-LOIRE
10, rue Jules Vallès
43000 LE PUY-EN-VELAY
Tél. 71 02 03 14

DEUXIEME PARTIE

LES ENTITES PAYSAGERES DES GORGES DE L'ALLIER

PROPOSITIONS DE GESTION

PLAN DE LA DEUXIEME PARTIE

	Pages
INTRODUCTION	21
ENTITE 1 : LE NOUVEAU MONDE / ALLEYRAS	23
ENTITE 2 : PONT D'ALLEYRAS / SAINT-PRIVAT D'ALLIER	24
ENTITE 3 : SAINT-PRIVAT D'ALLIER / PRADES	27
ENTITE 4 : PRADES / CHANTEUGES	28
Quelques propositions de gestion	31

LES ENTITES PAYSAGERES DES GORGES DE L'ALLIER

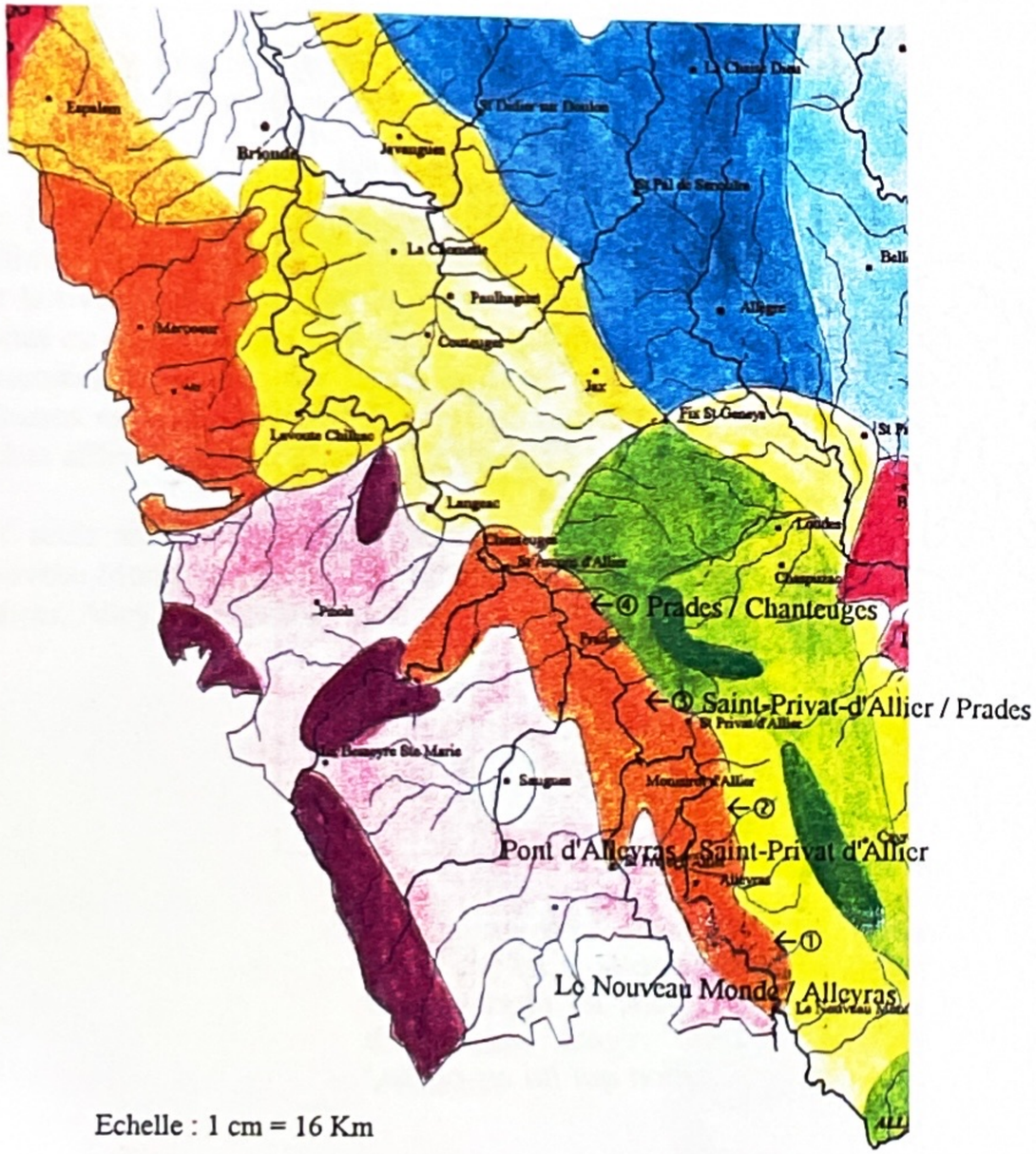

Echelle : 1 cm = 16 Km

Versants abrupts, méandres tortueux, rochers omniprésents, villages en des lieux escarpés ou nichés au creux de la vallée, larges replats ou bassins concédés à la main de l'homme, la haute vallée de l'Allier décline ces différents thèmes depuis le Nouveau Monde jusqu'à Chanteuges.

On peut toutefois dégager quatre principales entités paysagères à la lueur de nuances dans les formes et occupations des sols, mais aussi en tenant compte du mode de découverte le plus courant (et le plus facile) de ces paysages : la route.

D'une certaine manière, nous admettrons que la vallée de l'Allier est telle que ses axes de circulation nous permettent de la découvrir.

La découverte de la vallée par le canoë (ou tout autre engin flottant) ou le chemin de fer offre des vues tout à fait originales : en contact direct avec la dynamique de la rivière pour les sports d'eaux vives et au coeur de la vallée pour le train dont le parcours est sans cesse jalonné de tunnels et de ponts.

Mais c'est par la route ou le chemin de randonnée, que l'on comprendra mieux les contraintes et la puissance du relief. L'unique voie transversale qui relie les villages entre eux et suit plus ou moins facilement le cours de la rivière traverse les différentes ambiances paysagères de la vallée.

Nous tiendrons compte, au cours de la description des entités paysagères, de la façon dont la route "fait découvrir" le paysage : en corniche, en plongée (du bord du plateau) ou en contre-plongée (du fond de la vallée).

Le Nouveau Monde

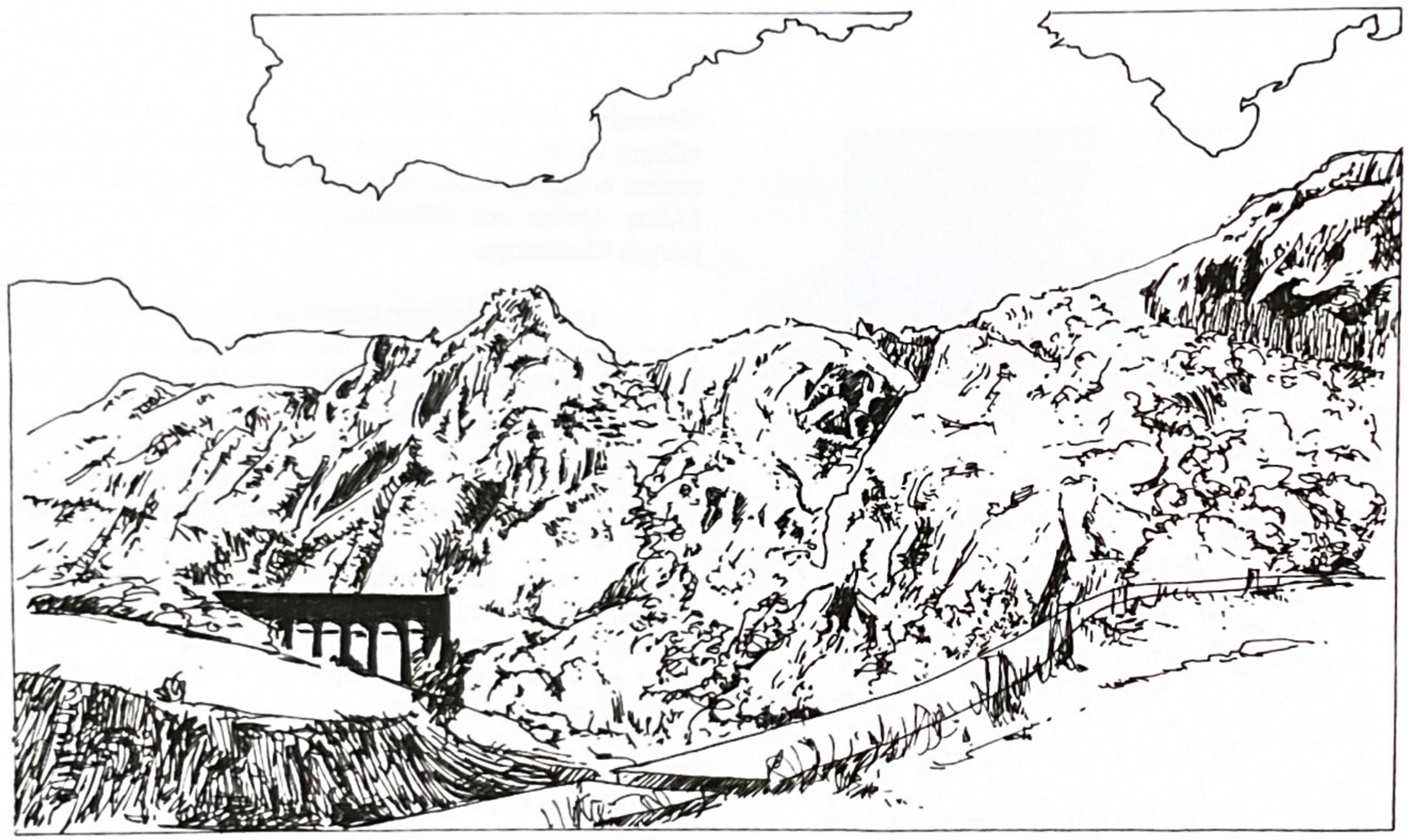

"De Monistrol à Chapeauroux, en remontant le courant, c'est presque la solitude qu'égaient à peine, çà et là, quelques hameaux isolés, à tel point que lors de la construction de la voie terrée de Langeac à Alès, les ingénieurs et ouvriers chargés de son établissement dans cette région sauvage la dénommèrent d'eux-mêmes le Nouveau Monde, appellation qui lui est restée."
G. et P. PAUL - 1970

ENTITE 1 : LE NOUVEAU MONDE / ALLEYRAS

Des gorges sauvages et impénétrables

Extrêmement difficiles d'accès, les gorges entre le Nouveau Monde et Alleyras ne connaissent de l'homme que son fier chemin de fer et sa propension à tirer profit des bois qui parent ses versants.

La rivière y dessine des méandres serrés au sein de puissants abrupts. La vallée s'encaisse de 200 à 300 mètres sous la surface des plateaux.

Sur la rive gauche, les versants sont boisés d'une forêt assez uniforme à dominante résineuse.
Sur la rive droite, alternent, en fonction de l'exposition, des forêts mixtes ou résineuses qui regardent vers le Nord et des landes basses parsemées de genêts, des landes plus ou moins arborées et des pelouses rases en face Sud. Ces milieux ouverts sont jonchés de roches affleurantes ou d'éboulis.

Les seuls sites occupés par l'homme sont le Nouveau Monde et dans le "bassin" d'Alleyras : Vabres, Alleyras et Pont d'Alleyras.

Le village du Nouveau Monde est dominé par le rebord d'une coulée volcanique tumultueuse, le paysage y est minéral, surprenant, démesuré...
On ne peut relier Le Nouveau Monde à Alleyras qu'en empruntant une route qui remonte sur le plateau. Les vues sur la vallée sont plongeantes mais on ne distingue la rivière qu'en abordant Alleyras.
A Alleyras, on découvre trois villages qui ont profité d'une trêve dans le tumulte des gorges.
Le village d'Alleyras s'inscrit dans un espace ouvert et agricole.
Pont d'Alleyras et Vabres semblent plutôt tournés vers le tourisme et l'on reconnaît les petites maisons de loisirs construites dans des styles surprenants et mêlées à l'habitat traditionnel des bords de l'Allier.

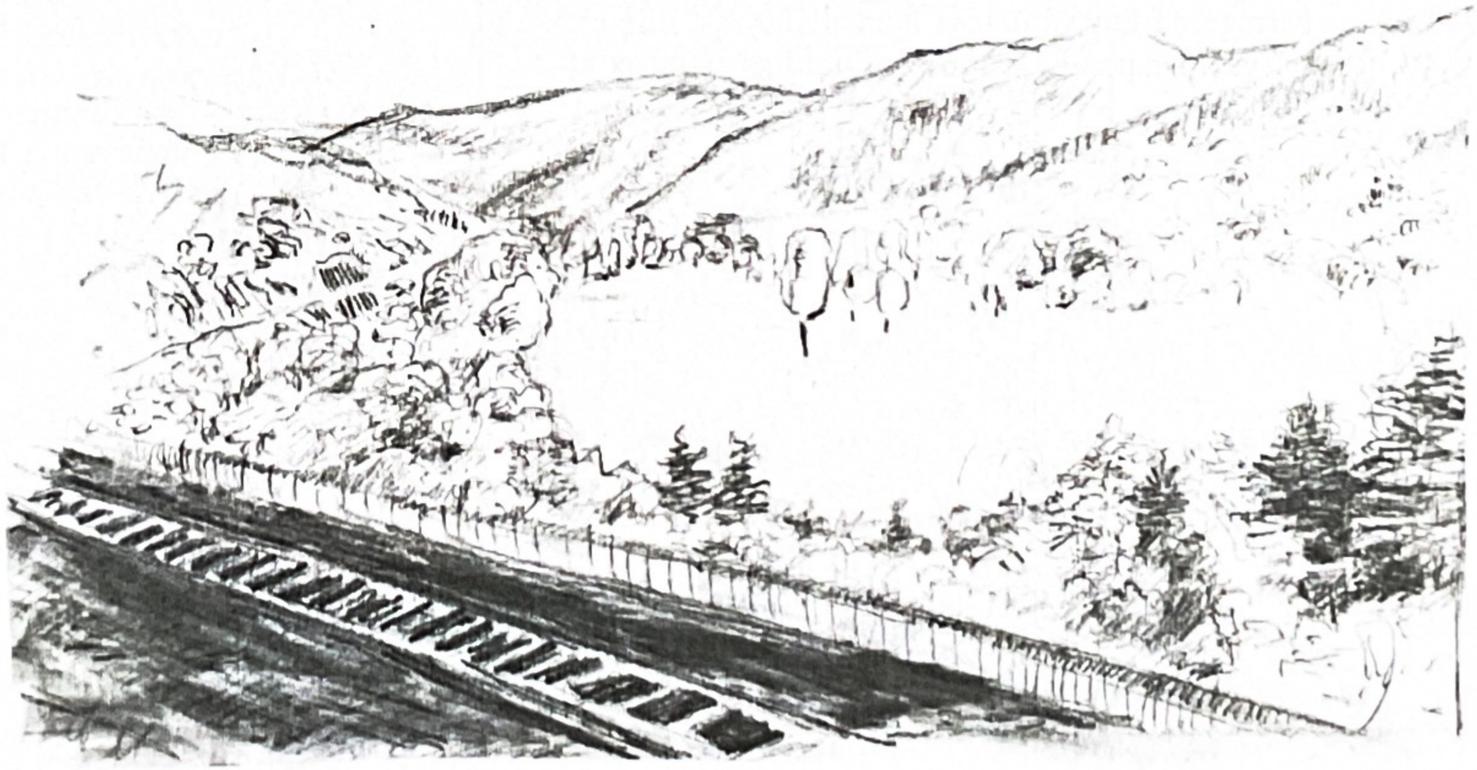

Le bassin d'Alleyras

Des méandres et des abrupts

De Pont d'Alleyras à Saint-Privat, les paysages de la vallée prennent une ampleur nouvelle. Les gorges s'enfoncent de façon vertigineuse, de 200 à 300 mètres pour la rive gauche et de 300 à 500 mètres pour la rive droite, sans pour autant devenir plus abruptes. Les pentes s'allongent, le plateau s'éloigne. Les versants sont de puissantes croupes rocheuses ou couvertes d'une végétation plus ou moins pionnière.

En rive gauche, un long éboulis cède la place à une forêt clairsemée colonisant le moindre recoin favorable entre les blocs rocheux.
En rive droite, une immense lande domine le barrage de Poutès depuis Pont d'Alleyras. Elle est relayée par une forêt, peuplée d'arbres résineux et feuillus.

Bondrée apivore

La route qui accède à ce paysage est en corniche, sur la rive droite. Taillée dans les flancs des coulées volcaniques, très étroite, assez proche de la rivière, elle permet une certaine intimité avec l'Allier.
Il n'est pas rare que le seul être vivant rencontré sur cette route soit un autour des palombes, une bondrée apivore ou un autre rapace en quête de terrain de chasse.

Saint-Didier d'Allier

"D'abord extrêmement pittoresques avec leurs énormes rochers de granite et de gneiss, leurs flancs abrupts où s'accroche pourtant une végétation vigoureuse et que dominent çà et là des escarpements basaltiques, elles deviennent tout à fait grandioses et à peu près impraticables entre Alleyras et Monistrol-d'Allier, où elles atteignent 500 m. de profondeur. A Monistrol les basaltes tombent de tous côtés des hauteurs voisines et forment des chaos de rochers d'une tonalité triste au milieu des tons clairs du granite et de la verdure des grands bois. Au delà, la vallée conserve encore quelque temps son caractère de sauvage grandeur, mais bientôt la multiplicité des villages, des vieilles églises, des châteaux ruinés, lui donne un aspect romantique."
M. BOULE - 1911

L'homme ne reprend réellement possession de l'espace qu'à Saint Didier où autour du rocher qui porte château et village s'étale un de ces balcons suspendus au dessus de la rivière, propice à la vie humaine.

Plus loin, à Saint-Privat d'Allier, les maisons s'élèvent sur plusieurs étages et les maigres cultures - vergers et potagers surtout - sont graduées sur des terrasses à flanc de coteau.

A Saint-Privat

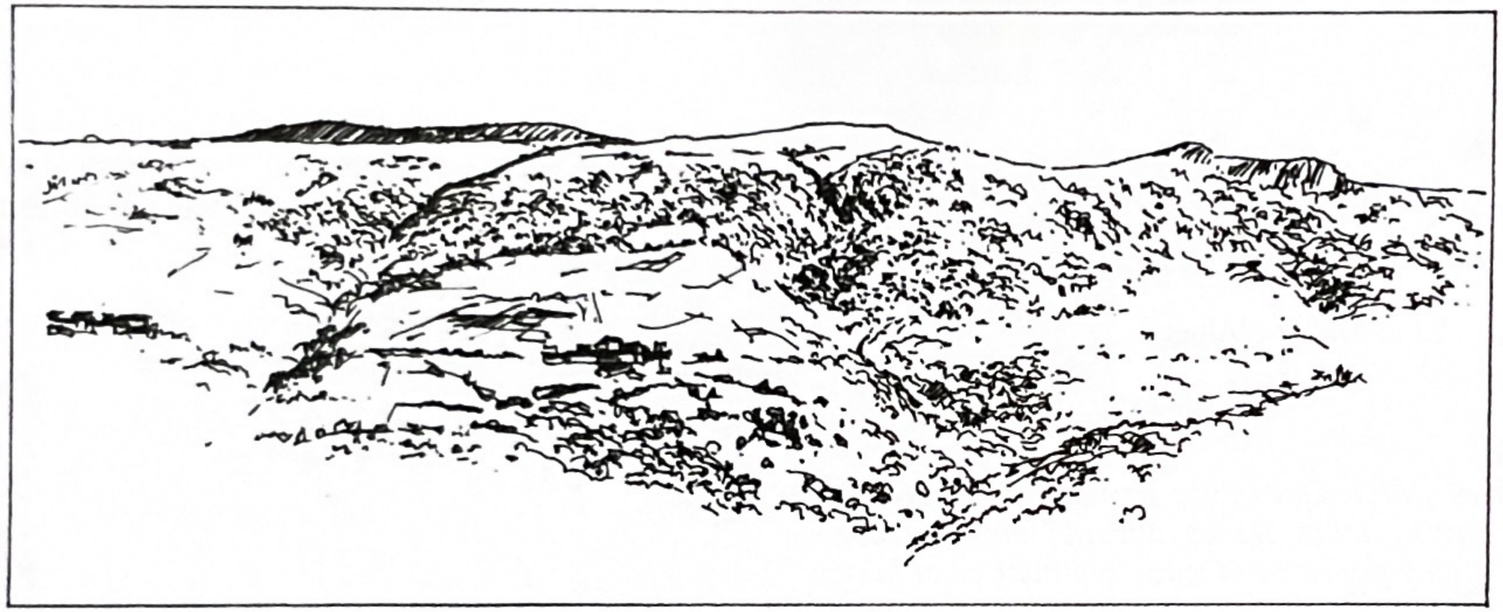

Le village occupe une position particulière sur le versant :
à mi-chemin entre les deux petits ruisseaux qui l'entaillent ; l'espace agricole s'organise dans cette partie.

Des gorges mi-sauvages mi-disciplinées

Après Saint Privat les données changent à nouveau, les versants moins abrupts prennent des airs plus humains et côté Devès, un chapelet de petits villages occupe le mi-versant profitant des replats fertiles et mécanisables

A Monistrol, l'Allier reçoit un affluent important : l'Ance. Descendue des monts de la Margeride, on peut assimiler son ambiance paysagère à celle de l'Allier jusqu'à Saint-Préjet. Au delà, la rivière devient réellement margeridienne et cesse de couler au fond de gorges boisées.

La route permet d'aborder l'Allier à Monistrol, ville construite dans les tourments de laves descendus de tous côtés puisque le volcanisme a gagné aussi à cet endroit la rive gauche. Une usine hydroélectrique et un pont suspendu donnent à Monistrol un cachet assez montagnard. L'impression de nature maîtrisée est ici à son comble entre les réseaux électriques, les conduites forcées et les bâtiments imposants de l'usine. Elle offre un contraste saisissant avec les cheminements sauvages et laissés à la nature que l'on emprunte auparavant.

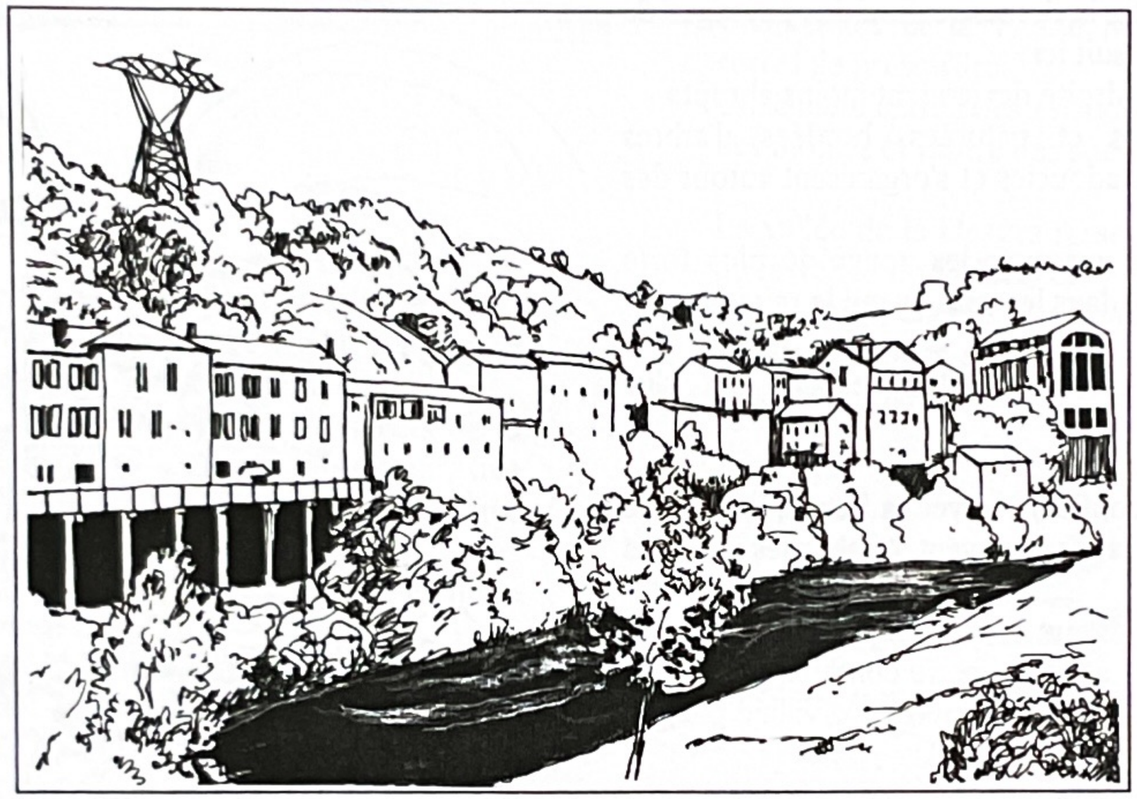

Monistrol d'Allier

La route qui depuis Saint Privat continue à mi-versant à longer le cours de l'Allier, donne à voir le nouveau visage de la vallée. Plus large, moins pentue, elle se rend à la main de l'homme en lui offrant de longues marches et replats fertiles.

"Entre l'Ance et l'Allier, dominant le confluent des deux torrents, le village de Monistrol couronne une roche couverte de mousses et de lichens. L'Allier accourt, furieux, gronde et se brise sur les blocs de lave et de granit écroulés des montagnes. [...] Il n'y a guère de population dans cette fissure où l'on trouverait malaisément à placer le pied. Monistrol, grâce à sa gare, attire une grande partie des populations des plateaux." ARDOUIN DUMAZET - 1909

La trêve des gorges : villages et sites

Amorcée dans l'entité précédente, la domestication des paysages de la haute vallée de l'Allier se poursuit ici.
Les versants de l'Allier côté rive droite deviennent moins abrupts.
Des petites parcelles cultivées et pâturées, bordées d'arbres viennent à l'assaut de ces pentes adoucies et s'organisent autour des villages bordiers.
Un ruban forestier continue de marquer les zones de plus forte pente à proximité de la rivière et dans les vallons qui la rejoignent.

En rive gauche, l'occupation forestière des versants est plus rigoureuse.

A l'amont de Prades, lors de la confluence avec la Seuge, le fond de la vallée s'élargit et à côté de la rivière peuvent s'établir les marques de la présence humaine.
Dominé par un rocher de basalte aux formes impressionnantes, le village de Prades s'est construit autour ce cette confluence. Son air méridional annonce les ambiances qui marqueront la vallée plus en aval.

A partir de Prades, la vallée se fait plus riante, la rivière laisse place à quelques îles, ses rivages, à quelques pâtures et à l'abord des villages, à des cultures, vergers et potagers.

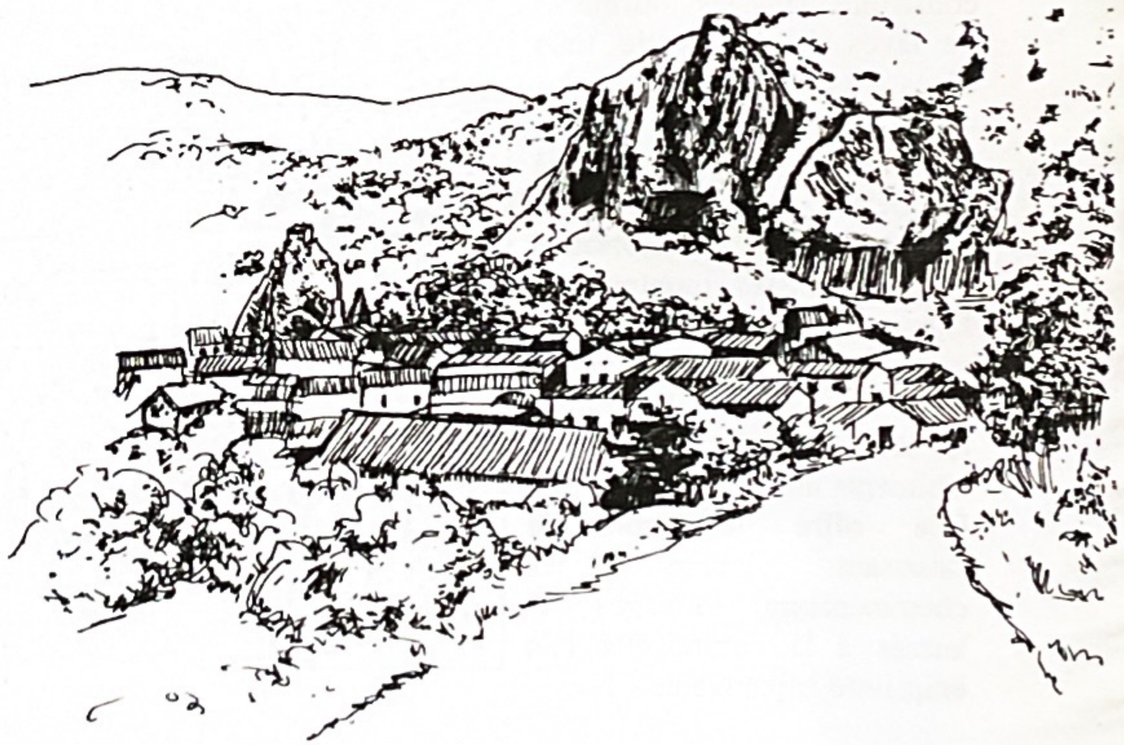

Le village de Prades

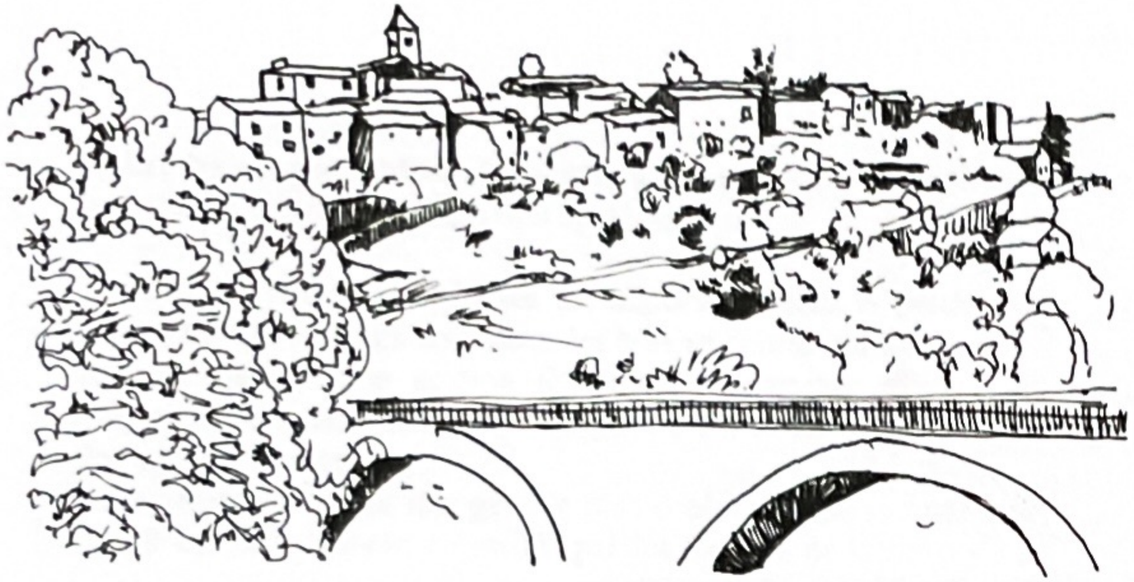

Saint-Arcons d'Allier

Les versants jusqu'à Saint-Arcons sont couverts de ces terrasses anciennement aménagées pour les cultures et la vigne. La plupart d'entre elles sont aujourd'hui masquées sous une lande arborée.
Deux routes permettent de découvrir ces nouveaux aspects de la vallée, une qui relie les villages sur les replats à mi-versant, une autre qui longe la rivière en passant de la rive droite à la rive gauche à chaque village-pont.
Sur celle-ci, depuis Prades, chaque lieu habité ou construit renforce l'impression de "retour dans la civilisation".
Et chaque site découvert est plus harmonieux, plus monumental que le précédent. Depuis Prades et ses petits ponts, sa chapelle perchée et son rocher tortueux, on découvre l'église Sainte-Marie des Chazes, toute seule au bord de l'Allier.

Les sites de Saint-Arcons d'Allier et de Chanteuges achèvent en beauté ce festival paysager.
Pour percevoir toute leur beauté, il faut s'y arrêter, s'y promener ou bien tourner autour.

Ces deux villages sont perchés sur des tables basaltiques mises en relief par l'érosion (cf. page 8). Séparés par l'Allier et isolés des plateaux par deux affluents de cette rivière : la Desges pour Chanteuges et la Fioule pour Saint-Arcons, ils constituent des sortes de presqu'îles.
Chacune d'entre elles est dominée d'une abbaye dont l'une recevait des moines et l'autre des soeurs.

La vallée de la Desges ressemble fort jusqu'à Pébrac à cette partie de la vallée de l'Allier, on y découvre des terrasses gagnées par la forêt ou encore cultivées. Les roches volcaniques et métamorphiques sont, là aussi, mêlées dans le paysage et sur les façades des habitations.

Les sites de Saint-Arcons et Chanteuges

Une loutre

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

Eviter les coupes à blanc, les sentiers forestiers en rupture avec le paysage et les enrésinements systématiques

La cohésion des massifs boisés est importante dans la perception paysagère des versants de l'Allier, les bois en soulignent les formes.
Dans le cadre d'une gestion forestière, il convient d'éviter les coupes à blanc, les sentiers trop larges ou tracés sans tenir compte des lignes du paysage.
On pourrait envisager une gestion plus écologique de la forêt telle qu'elle est actuellement conseillée par les Centres de Gestion de la Propriété Forestière.
Ceci permettrait aussi d'éviter l'enrésinement systématique de certaines hêtraies "primitives" c'est-à-dire peu transformées par l'homme et de maintenir la richesse faunistique de la vallée.

Maîtrise de l'espace autour des villages
Soins particuliers portés à ces "îlots de vie"

Les "îlots" ou "petits bassins de vie" qui ponctuent le cours des gorges de l'Allier sont des zones extrêmement sensibles d'un point de vue paysager.
Cadre de vie pour certains, point de chute lors d'une découverte de la vallée ou encore lieu de vacances pour d'autres, ils constituent les points stratégiques de la vallée. Les efforts les plus importants en matière de paysage doivent y être portés.

- Autour des villages : Le Nouveau Monde, Alleyras, Pont d'Alleyras, Vabres, Saint-Didier, Saint-Privat, Monistrol, Prades, Saint-Julien des Chazes, Pébrac

- maintien d'un "espace de respiration" où l'on évite boisements et enfrichements non maîtrisés (Mesures agri-environnementales - Réglementation des boisements)
- nettoyage des abords de la rivière (suppression des décharges sauvages) et des chemins : axes de découvertes et de promenades

- Dans les villages

- signalisation claire et de qualité
- enseignes et panneaux publicitaires soignés
- espaces publics aménagés invitant à l'escale
- résorption des points noirs (ruines, fils électriques,...) (A Monistrol, une présentation de l'historique de l'usine hydroélectrique et de son fonctionnement permettrait de la réconcilier quelque peu avec le paysage...)

- Sur les routes

- résorption des points noirs
- rambardes de sécurité en bois (déjà en place, à encourager)

- Sur les terrasses

- incitation à la plantation d'arbres précieux, vergers ou plantes médicinales
- parcours botaniques
- ...(cf. page 68)

TABLEAU RECAPITULATIF
PAYSAGES DES GORGES DE L'ALLIER

Atouts / Faiblesses
Propositions de gestion

GESTION DES PAYSAGES DES GORGES DE L'ALLIER

Elément du Paysage	Intérêts	Menaces	Enjeux	Propositions
VERSANTS BOISES				
	* Epousent et soulignent la forme des versants * Forêts primitives	* Coupes à blancs * Tracés de sentiers traumatisants dans le paysage * Enrésinement systématique	* Préserver ces éléments qui structurent le paysage des versants * Protéger les forêts primitives	* Plans de gestion des forêts de l'Allier * Mesures de protection pour les forêts primitives
VILLAGES : ILOTS DE VIE				
	* Cadre de vie, points stratégiques de la vallée * Sites grandioses * Villages ruraux	* Fermeture espace par abandon agriculture ou boisement * Négligences sur les espaces publics et privés * Maladresses architecturales	* Dans le cadre du développement touristique de la vallée, l'effort doit être particulièrement porté sur ces sites	<u>Pour les zones agricoles</u> * Maintien d'un "espace de respiration" autour du village <u>Pour les villages</u> * Résorption des points noirs * Aménagements

Procédure réglementaire	Moyen de Gestion/Incitation	Sensibilisation	Croquis
(en plus de la mesure de site inscrit ou classé qui concerne la vallée) Forêt de protection (initiative : Etat, partenaire : préfecture, DIREN)	Acquisition par TDENS[1] (partenaires : Conseil Général ou Conservatoire) Espace classé boisé (inscription au P.O.S., partenaire : D.D.E. à l'initiative de la commune) Réserve biologique forestière. (initiative : propriétaire, partenaires : D.D.A.F., O.N.F., DIREN)	Sensibilisation des propriétaires (partenaire : C.R.P.F.)	
P.O.S. ou MARNU (partenaire : D.D.E.) Réglementation des boisements (partenaire : D.D.A.F.)	Mesures agri-environnementales (partenaires : A.D.A.S.E.A., D.D.A.F., DIREN, Europe) Plan de résorption points noirs (partenaires : Conseil Général et Régional, Europe) Aménagements espaces publics (partenaires : S.M.A.T., Europe) Charte architecturale et paysagère (partenaire : Conseil Régional)	Participation de la population aux nettoyages (effet boule de neige sur espaces privés) Sensibilisation sur architecture de la vallée Publication de la charte	

GESTION DES PAYSAGES DES GORGES DE L'ALLIER

Elément du Paysage	Intérêts	Menaces	Enjeux	Propositions
TERRASSES AGRICOLES				
	* Patrimoine culturel et paysager	* Enfrichement * Disparition dans le paysage	* Préserver quelques zones en terrasses	* Trouver des utilisations à des fins économiques et touristiques
ROUTES				
	* Parcours "initiatique" de la vallée de l'Allier : D40 et D301	* Points noirs	* Enjeu touristique : axes grandioses pour la découverte de la vallée	* Résorber points noirs

Procédure réglementaire	Moyen de Gestion/Incitation	Sensibilisation	Croquis
	Incitation à la plantation d'arbres précieux, de vergers ou de plantes médicinales (partenaire : Europe) Achat (TDENS[1] ou Conservatoire) et plans de gestion		
	Plans de résorption des points noirs (partenaires : Conseil Général, Conseil Régional, Europe) Rambardes de sécurité en bois (partenaire : Conseil général)	Aménager points de découverte de la vallée	

(1) TDENS : Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles

Alisier blanc

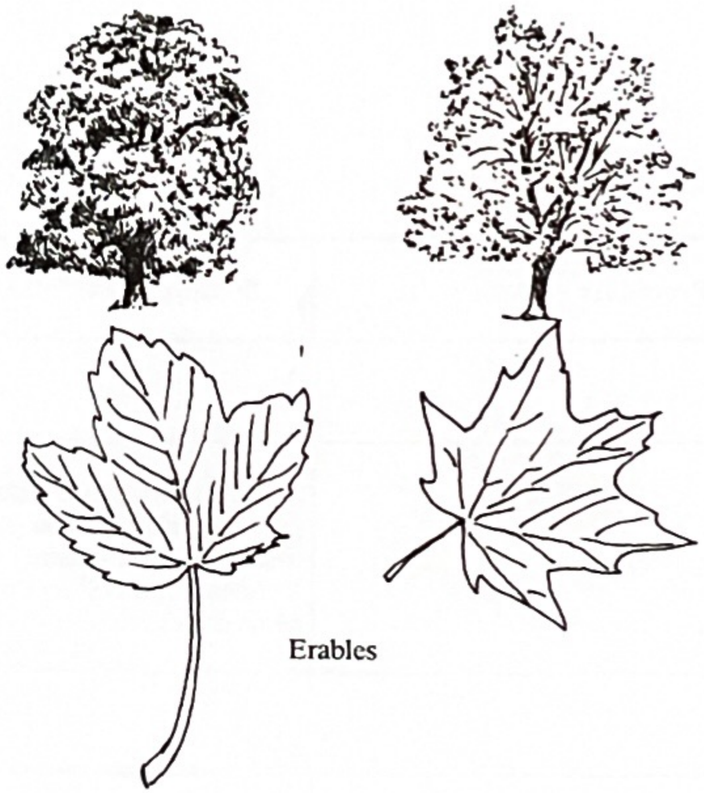

Erables

Hêtre

LISTE DES ARBRES ET ARBUSTES DES GORGES DE L'ALLIER

Si l'on veut utiliser des essences locales dans les aménagements publics ou les jardins privés, on se réfèrera à la liste suivante.
Celle-ci n'est pas exhaustive mais donne plutôt une idée des espèces les plus typiques, celles qui correspondent aux essences champêtres locales.
Aussi, les espèces horticoles correspondantes n'ont pas été spécifiées.

ARBRES DU PAYS

	Noms latins
Alisier blanc	*Sorbus aria*
Aulnes	*Alnus incana alnus viridis*
(Chêne pédonculé	*Quercus robur)*
(Chêne sessile	*Quercus sessiliflora)*
Erable	*Acer pseudoplatanus*
Erable plane	*Acer platanoides*
Frêne commun	*Fraxinus excelsior*
Hêtre	*Fagus sylvatica*
Merisier	*Prunus avium*
Noisetier	*Coryllus avellana*
Peuplier	*Populus canescens ou alba*
Pin sylvestre	*Pinus sylvestris*
Robinier faux Acacia	*Robinia pseudacacia*
Saules	*Salix viminalis et caprea*
Sorbier des oiseleurs	*Sorbus aucuparia*

ARBUSTES DU PAYS

	Noms latins
Amélanchier à feuilles ovales	*Amelanchier ovalis*
Aubépine à un seul style	*Crataegus monogyna*
Bois de Sainte-Lucie	*Prunus Mahaleb*
Bois joli	*Daphne mezereum*
Bourdaine	*Frangula alnus*
Buis commun (souvent planté)	*Buxus sempervirens*
Cornouiller mâle	*Cornus mas*
Cornouiller sanguin	*Cornus sanguinea*
Fusain commun	*Evonymus europaeus*
Genêt à balais	*Cystisus scoparius*
Genévrier	*Juniperus communis*
Osier rouge	*Salix triandra*
Prunellier	*Prunus spinosa*
Rosiers	*Rosa arvensis, canina,...*
Saule pourpre	*Salix purpurea*
Sureau noir	*Sambucus nigra*
Troène commun	*Ligustrum vulgare*
Viorne lantane	*Viburnum lantana*

➲ ( ) Signifie qu'une limite altitudinale restreint la répartition de l'espèce dans l'entité paysagère
➲ Parmi ces espèces, certaines ne doivent plus être plantées en raison des contaminations par le feu bactérien (en particulier certaines aubépines et certains arbres fruitiers, se renseigner auprès de la D.D.A.F.)

ATLAS DEPARTEMENTAL DES PAYSAGES DE HAUTE-LOIRE 1995

LES LIMAGNES ET PLATEAUX DE L'ALLIER

CARTE DES IDENTITES PAYSAGERES DE LA HAUTE-LOIRE 1995

LEGENDE

FORETS BOIS ET LANDES

- FORET RESINEUSE DENSE / EPARSE
- FORET FEUILLUE DENSE / EPARSE
- FORET MIXTE DENSE / EPARSE
- LANDE HAUTE / BASSE

CULTURES PATURES

- PARCELLES EN CULTURES
- PARCELLES MIXTES
  CULTURE - PATURE
  grandes parcelles / petites parcelles
- PATURES
  grandes parcelles / petites parcelles

MAILLAGE AGRICOLE

- MURETS DE PIERRE / TERRASSES
- HAIES BASSES / HAUTES
- MAILLAGE DENSE
- MAILLAGE LACHE
- PARCELLAIRE ETOILE / ARBRE ISOLE

AUTRES

- AFFLEUREMENT MINERAL
- ZONE HUMIDE
- RIVIERE / LAC
- ZONE URBAINE DENSE / ZONE CONSTRUITE

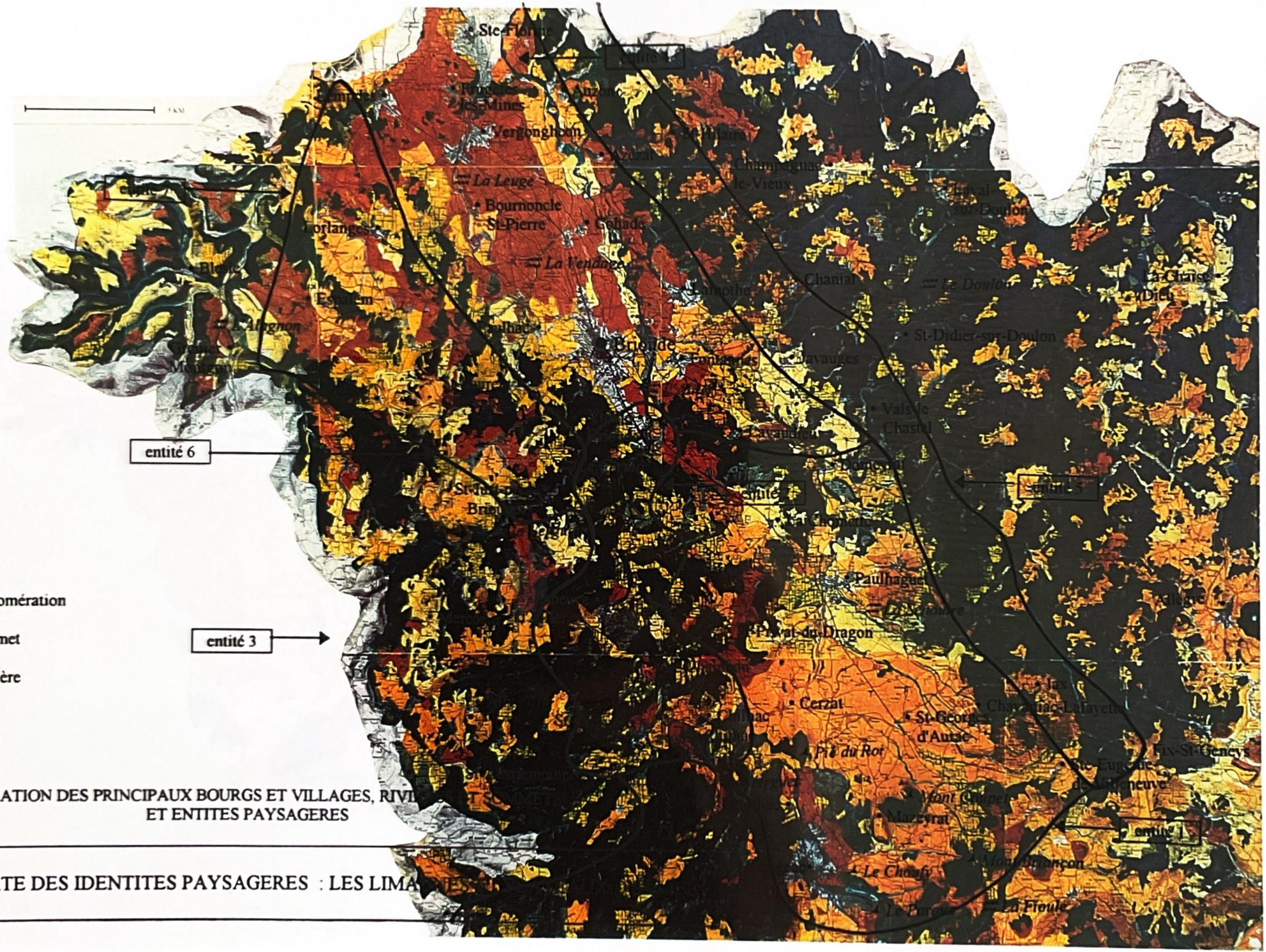

LOCALISATION DES PRINCIPAUX BOURGS ET VILLAGES, RIVI
ET ENTITES PAYSAGERES

CARTE DES IDENTITES PAYSAGERES : LES LIMA

LES LIMAGNES ET LES PLATEAUX

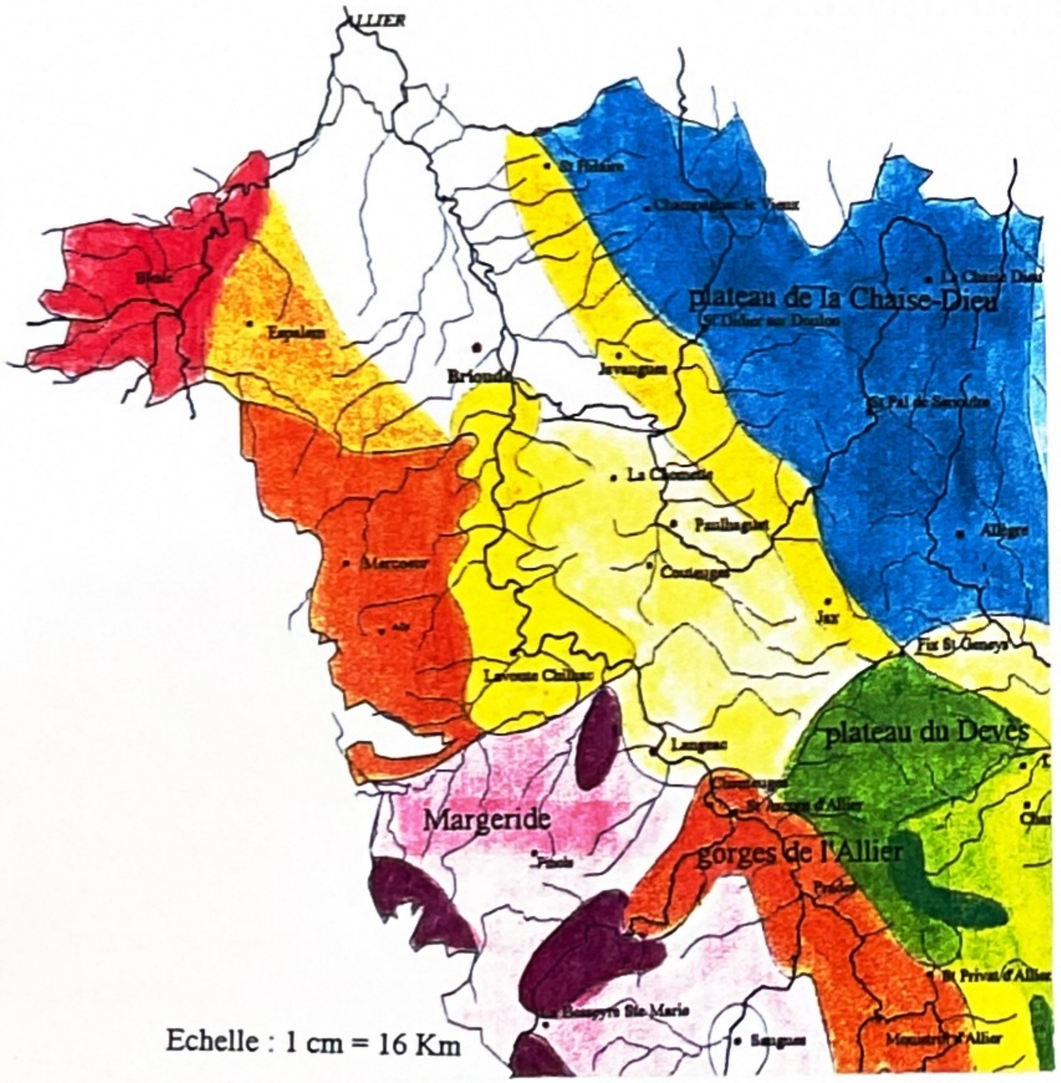

Au cours de sa traversée du département de la Haute-Loire, l'Allier affiche trois visages bien différents.
D'abord petite rivière de plateau encore toute proche de ses sources, elle devient ensuite caprice et fougue au fond des gorges, puis se discipline en une douce vallée arrosant bassins et limagnes.

La notion de "Limagne" se rapporte à des bassins fertiles et mis en valeur par l'homme.
Les plaines de l'Allier sont communément désignées par ce terme, les plus étendues se situent en aval dans le département du Puy-de-Dôme.

Aux paysages de plaine, de bassin, de limagne liés à la rivière se rattachent des paysages satellites : les plateaux et les bordures montagneuses.

"Chanteuges, c'est l'extrême pointe des Limagnes, après on entre dans les gorges [...] Là où cesse la Limagne, on trouve ainsi soudain la sauvagerie. Il faut revenir." H. POURRAT - 1952

PREMIERE PARTIE

ANALYSE PAYSAGERE D'ENSEMBLE
ET CLES DE LECTURE

PLAN DE LA PREMIERE PARTIE

ANALYSE PAYSAGERE D'ENSEMBLE

	Pages
Au fil de l'Allier	
Des bassins et des plaines	43
Une "Limagne" au fond des gorges	45
Des plateaux alentours	46
Un autre bassin : la Limagne de Brioude	47
Les bordures montagneuses	48
Au delà : le bas Cézallier et les gorges de l'Alagnon	48
Un dénominateur commun : la douceur de vivre	
Douceur des formes et du climat	49
Douceur des cultures	49
Douceur des arbres	51
Douceurs villageoises	51
Nouveaux modes de vie	52
Autre constante paysagère : Les relations entre bassins et bordures montagneuses	53

Clés de lecture

	Pages
L'histoire géologique des bassins	
Deux effondrements successifs	43
Les épisodes volcaniques	44
Les gorges de la Ribeyre	45
Les terrasses de l'Allier en Limagne	48
Relations entre douceur de vivre, climat et agronomie	
Le climat	49
La nature des terrains	49
La notion de Limagne	50
La vie en Limagne	52

L'histoire géologique des bassins

Deux effondrements successifs

Deux effondrements successifs, séparés de quelques dizaines de millions d'années, sont à l'origine de la formation des bassins.

A l'ère primaire, la poussée hercynienne met en place les reliefs originels du Massif Central : certains secteurs se trouvent surélevés, d'autres s'effondrent.

Dans les bassins effondrés s'amorce le phénomène de subsidence : un long affaissement qui s'accompagne d'une accumulation progressive de dépôts. Aujourd'hui, on retrouve ces accumulations dans les bassins houillers de Langeac et de Brassac/Sainte-Florine, où des dépôts détritiques sont associés à une flore issue du Carbonifère.

A l'ère tertiaire, le contrecoup des chocs alpins provoque cassures, failles et volcanisme.

Le jeu des failles cause l'abaissement du socle cristallin de quelques centaines de mètres.

En résultent les bassins de Langeac, Brioude et Paulhaguet qui sont des fossés tectoniques ou encore des "grabens", on les oppose aux parties surélevées, les "horst" (le plateau de la Chomette est un horst).

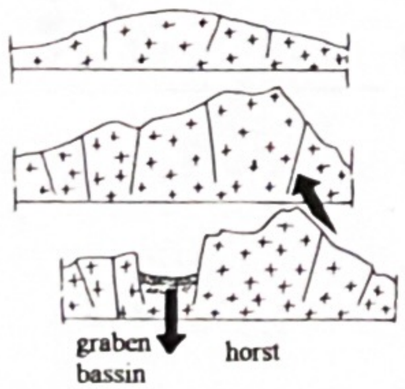

Au fil de l'Allier

Des bassins et des plaines

Au sortir des gorges, à partir de Chanteuges, l'Allier traverse et côtoie différents paysages.
D'abord, le bassin de Langeac, première "limagne", la plus méridionale et aussi la plus petite.
Au sortir des gorges, le contraste est frappant...
D'un environnement grandiose mais non moins hostile à l'homme et à ses activités, on passe à des paysages où règnent la douceur de vivre, la facilité des cultures et le calme des formes.
L'Allier se fait plus paisible, les pentes, plus dociles...

Reliant le bassin de Langeac à celui de Paulhaguet, une large plaine accidentée de collines rappelle celles du plateau du Devès, s'étale sous les hauteurs environnantes.

Le cratère du Pié du Roy
Au fond, la plaine entre Langeac et Paulhaguet

Les épisodes volcaniques

L'activité volcanique affecte ces bassins de façon plus ou moins prononcée. Quelques restes de cônes stromboliens et de maars, vastes cratères d'explosion (cf. cahiers du Devès et du Mézenc) sont encore visibles notamment dans le bassin de Langeac. La plaine entre Langeac et Paulhaguet est couverte d'un plancher de coulées volcaniques issues des éruptions du Devès.
Dans le bassin de Brioude et ses bordures montagneuses, on décèle quelques petits accidents volcaniques ponctuels.

Les gorges de la Ribeyre

Après avoir traversé le bassin de Langeac, l'Allier s'enfonce à nouveau dans le socle cristallin entre le plateau de la Chomette et l'extrémité septentrionale du massif de la Margeride.
Autour de Chilhac, on retrouve des coulées volcaniques étagées à différentes altitudes (orgues basaltiques, rebords de coulées).

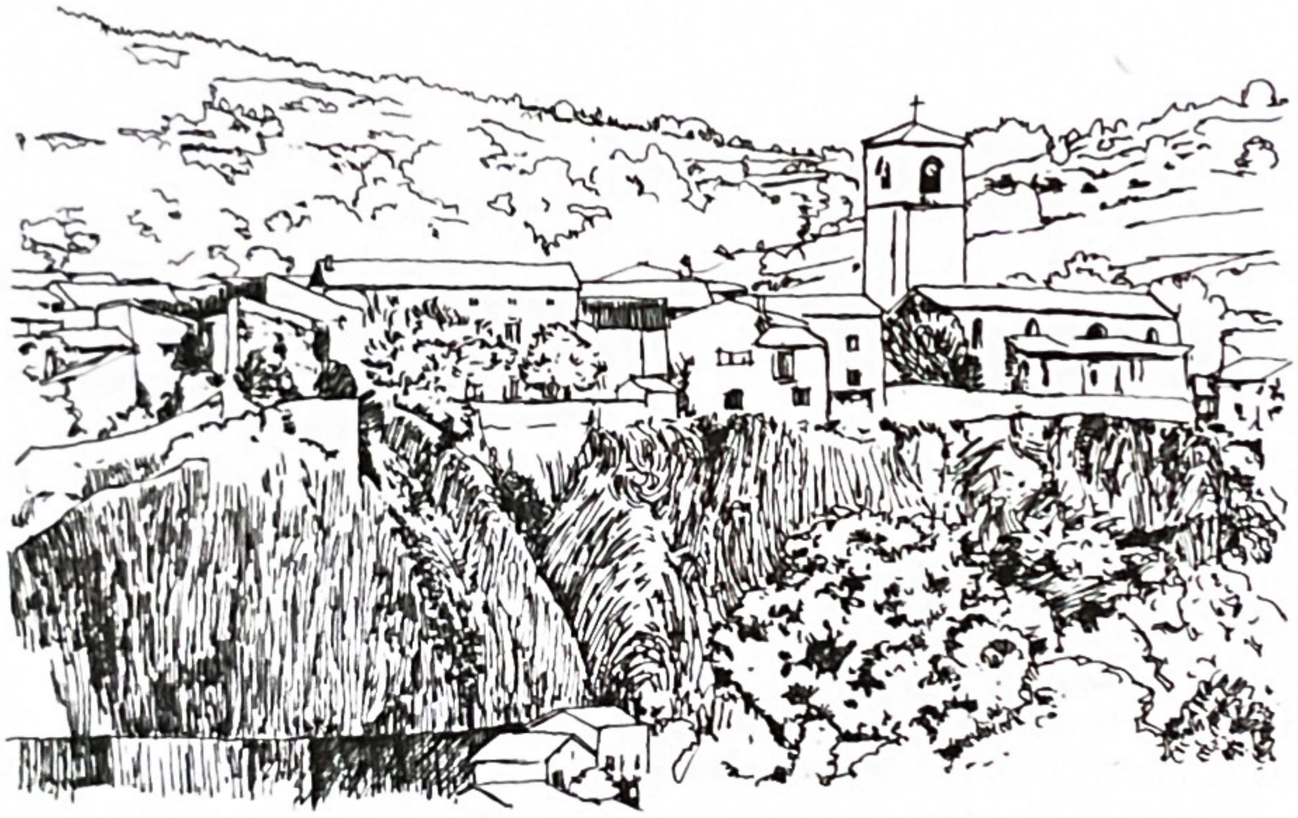

Chilhac

Une "Limagne" au fond des gorges

Mais l'Allier n'oublie pas pour autant son tempérament de rivière audacieuse, capable de tailler dans les roches les plus dures. Peu après Langeac, elle pénètre à nouveau dans des gorges.

Cependant, celles-ci ne ressemblent en rien aux précédentes. Le fond est large et cultivé. Les villages sont nombreux. Certains tirent au mieux parti de sites naturels exceptionnels : Chilhac, Lavoûte-Chilhac, Saint-Ilpize.
A nouveau resserré au creux de deux plateaux, l'Allier s'y ménage un cours plus riant.
On appelle cette "petite Limagne" encaissée, la Ribeyre.

Des plateaux alentours

Les plateaux qui surplombent les divagations de l'Allier sont :

- A l'Ouest, le plateau d'Ally-Mercoeur, haut Brivadois ou encore haute Ribeyre, zone tampon entre la Margeride et le plateau du Brivadois.
Celui-ci est très disséqué, les vallées constituent l'élément fort du paysage. Elles lacèrent profondément la surface du plateau agricole.
Là, se trouve le secteur le plus montagnard des paysages de l'Allier.

- A l'Est, c'est le petit plateau de la Chomette, dernier obstacle avant d'aborder la Limagne de Brioude.

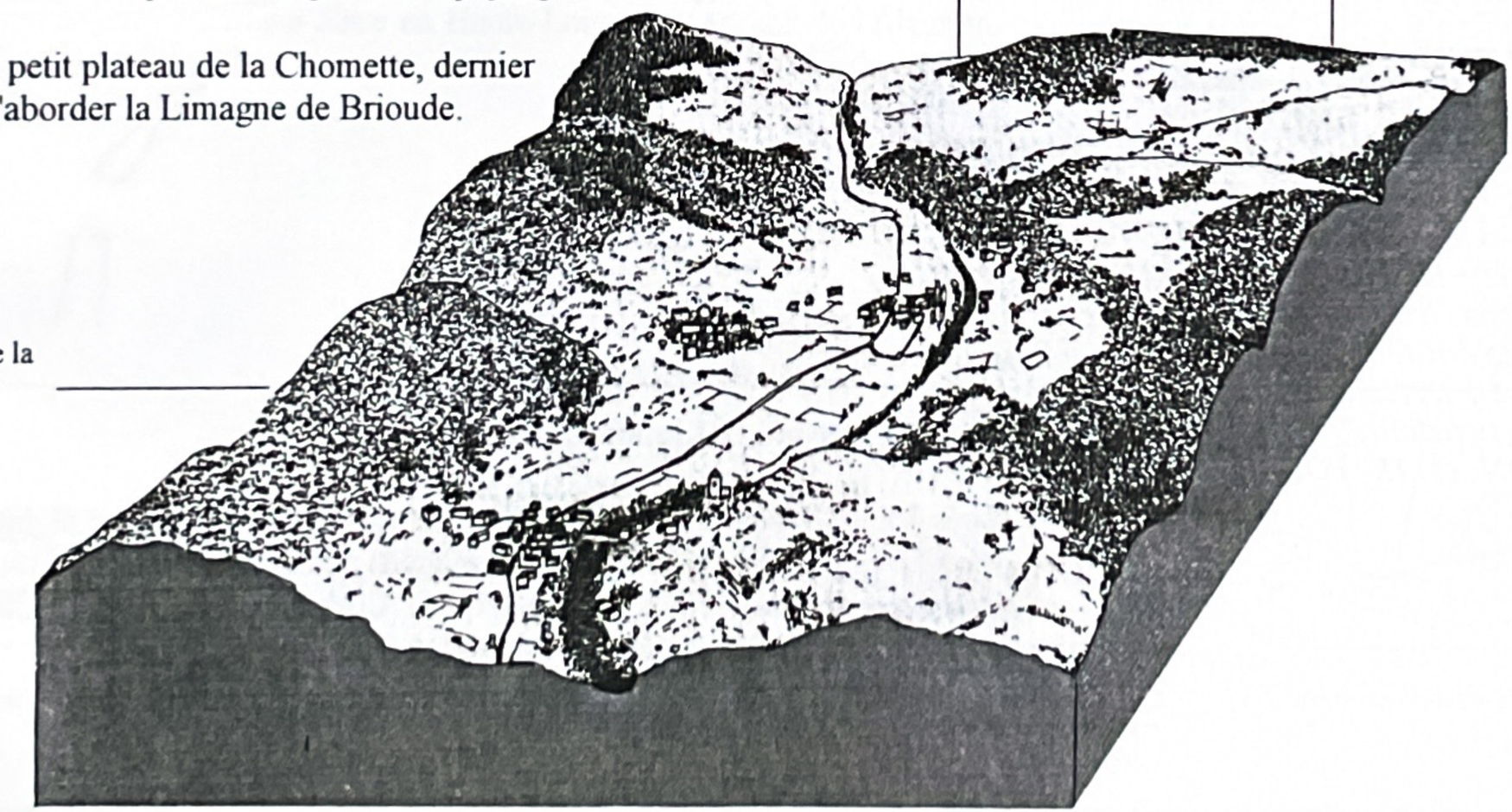

"Les petites Limagnes. - Passé Clermont, vers le midi, semble se terminer le large et plat couloir par lequel les plaines du continent, prolongées par les plaines ligériennes, bourbonnaises, viennent mourir entre les monts mêmes de l'Auvergne. Leur dernière avancée se resserre, se ferme, entre les coulées de basalte et les cheminées de lave. [...] Ce sont les petites Limagnes, celles de Vic-le-Comte, d'Issoire, du Lembron, du Lembronnet, de Brioude , de Langeac ; terres à céréales dans leur milieu, leur plat, où elles ont fait leur plein de bonne glèbe ; terres à vignes sur les côtes du pourtour."
L. GACHON et H. POURRAT - 1964

Un autre bassin : la Limagne de Brioude

Après Vieille-Brioude, l'Allier s'étale cette fois-ci dans une large plaine : la Limagne de Brioude. Elle préfigure des grandes limagnes du département du Puy-de-Dôme.
Etagée par les différentes terrasses que l'Allier a construites au cours des temps, la Limagne de Brioude se pare de cultures et de bourgs peuplés.

Les bordures montagneuses

La Limagne se niche au creux de bordures montagneuses plus ou moins marquées.
A l'Est, les pentes du Livradois se dressent en un réel rempart forestier émaillé de quelques villages regardant vers la plaine.
A l'Ouest, le plateau brivadois s'élève progressivement par d'inégales marches.

Au delà : le bas Cézallier et les gorges de l'Alagnon

Au delà de ce plateau, apparaît une région qui n'est plus vraiment rattachée à l'Allier mais que l'on ne peut relier à aucune autre en Haute-Loire : les gorges de l'Alagnon et le rebord du plateau du Cézallier.

Les terrasses de l'Allier en Limagne

A partir de Vieille-Brioude, l'Allier s'étale dans la plaine de Brioude.
Au fur et à mesure de son enfoncement, l'Allier a construit des terrasses alluviales que l'on retrouve dans le paysage sous la forme de larges marches étagées parallèlement au cours de la rivière.
Les terrasses résultent de la succession d'épisodes de creusement et de remblaiement.
L'érosion progressive mais aussi les aléas climatiques divers (abaissement du niveau marin, climat plus humide augmentant la puissance du cours d'eau) provoquent un enfoncement de plus en plus profond de la rivière dans ses alluvions.
Plusieurs niveaux d'alluvions se succèdent dans l'espace et dans le temps. Ici, la couche la plus ancienne n'est pas la plus profonde : elle est située bien au dessus de la rivière.

- la rivière dépose ses alluvions à t=0

- premier enfoncement à t = 1
t_0 constitue la première terrasse alluviale
- deuxième phase de dépôt à t = 1

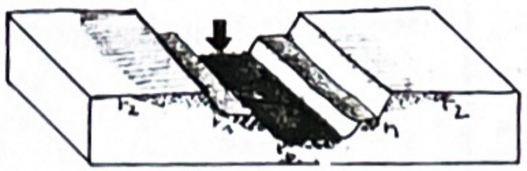

- deuxième enfoncement à t = 2
t_1 constitue la nouvelle terrasse alluviale

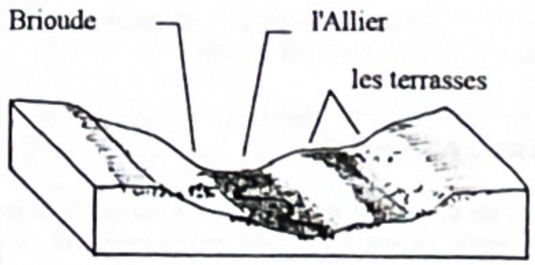

les terrasses dans le paysage

Relation entre douceur de vivre, climat et agronomie

Deux faits principaux font que cette partie de Haute-Loire compte parmi les "bons pays d'Auvergne".

Le climat

L'ensemble de la zone ne reçoit pas plus de 800 mm d'eau par an, les minima se situent dans les plaines de Langeac et de Brioude (<600mm). Environnées de massifs élevés (Cézallier, Cantal, Sancy) ayant rôle d'écrans pour les précipitations venues de part et d'autre, ces secteurs souffrent parfois même d'une certaine sécheresse, d'où le développement d'ingénieux systèmes d'irrigation.
Aussi les températures sont des plus clémentes, avec une moyenne annuelle supérieure à 10°C pour Brioude. Sur les plateaux, l'air est, bien sûr, moins chaud mais à altitude égale, les températures sont plus douces qu'en Margeride.

Au pied des bordures montagneuses, un micro-climat permet aux cultures d'échapper aux gels tardifs.
Près de la rivière, au cours de la nuit l'air se refroidit et s'embrume au contact de l'eau. Les gels de Mai ou de Septembre sont à craindre.
Au dessus de cette zone froide, l'air reste chaud, on peut espérer une saison de cinq à six mois exempte de gel.
C'est là que l'on trouve les cultures délicates : arbres fruitiers (cerisiers, poiriers, pommiers, pêchers, amandiers, abricotiers) et la vigne.

La nature des terrains

Dans les bassins et les plaines, les terrains sont d'une part plats, ce qui facilite la mécanisation et d'autre part très fertiles, le climat aidant, c'est là que l'on verra les plus forts rendements.
La plaine entre Langeac et Paulhaguet se distingue par des terrains volcaniques aux bonnes capacités agronomiques.

Un dénominateur commun : la douceur de vivre

Une impression générale s'impose lors de la traversée de ces paysages : celle de la douceur de vivre .
Cette sensation est accentuée par la comparaison avec les ambiances montagnardes des autres régions paysagères de Haute-Loire.

Douceur des formes et du climat

Le caractère serein du paysage se manifeste aussi bien par le climat, beaucoup plus tempéré, que par la douceur des formes du relief.

Douceur des cultures

Les contraintes qui régissent l'occupation des sols sur les hauts plateaux alentours, s'estompent ici.
Cultures diverses, vignes, vergers et potagers,... tout semble possible sur ces terres.
Les arbres dans les champs et les prés, assurent des faveurs du climat. Les nombreuses cabanes de pierre qui parsèment les espaces cultivés renforcent une présence humaine déjà bien établie.

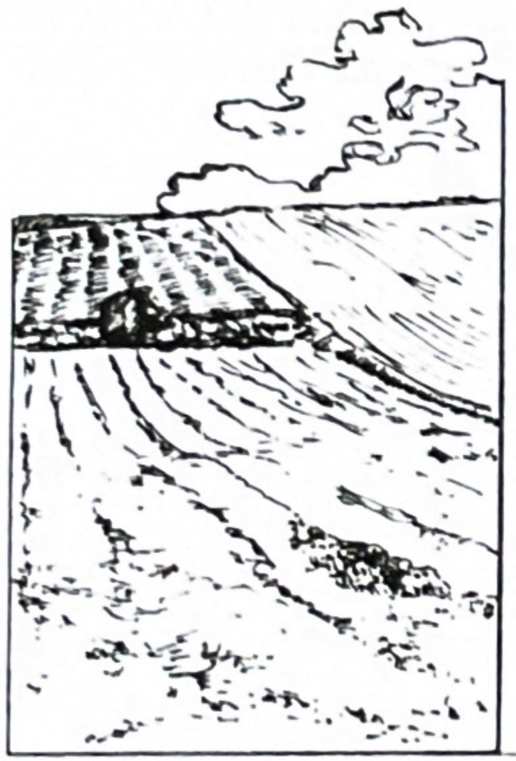

Douceur des formes :
une terrasse alluviale

Douceur des
cultures

Douceur des
arbres

La notion de Limagne

Etymologiquement, "Limagne" signifie marais, terre inculte, zone d'insalubrité.
La notion s'est transformée et elle s'applique à des régions fertiles.
Les historiens attribuent aux Gaulois l'assèchement des marais de Limagne. D'autres y voient plutôt un travail des Ligures à l'âge du Bronze.
Toujours est-il que ces terrains ont vu très tôt les hommes mettre à profit leurs capacités agronomiques.
La topographie doucement ondulée alliée à la friabilité et la fertilité des terrains sédimentaires ont permis l'utilisation d'engins attelés et la culture des céréales.
La complémentarité avec les cultures délicates (vignes, fruits et légumes) des entours de plaine mais aussi l'élevage bovin sur les terres moins bonnes des bordures montagneuses et d'ovins sur les versants les plus abrupts, a permis à cette région de connaître une certaine prospérité.

Noyer

Merisier

Pommier

Douceur des arbres

La forêt elle même se pare de teintes douces et changeantes au fil des saisons : nous entrons dans le monde des arbres feuillus, Chênes sessiles, rouvres et pubescents, Châtaigniers, Noyers, Robiniers, Trembles, Saules, Peupliers, Merisiers,...

Douceurs villageoises

L'ambiance des villages change du tout au tout par rapport aux montagnes voisines. L'habitat est ici souvent plus riche, plus fleuri, plus ouvert, peut-être plus soigné aussi. De larges fenêtres, des balcons, des pieds de vigne ou de glycine viennent agrémenter les façades.

Tilleul à petites feuilles

Peuplier

Chêne

Châtaignier

Nouveaux modes de vie

On voit aussi se constituer de nouveaux modes de vie, moins ruraux, plus résidentiels, plus "péri-urbains".
De tous temps ces régions clémentes ont attiré des populations descendues des plateaux pour y trouver cultures faciles et diversifiées mais aussi lieux de vie plus agréables.
Aujourd'hui encore ces secteurs sont peuplés et à côté des villages anciens se développent lotissements, constructions individuelles et zones d'activités.

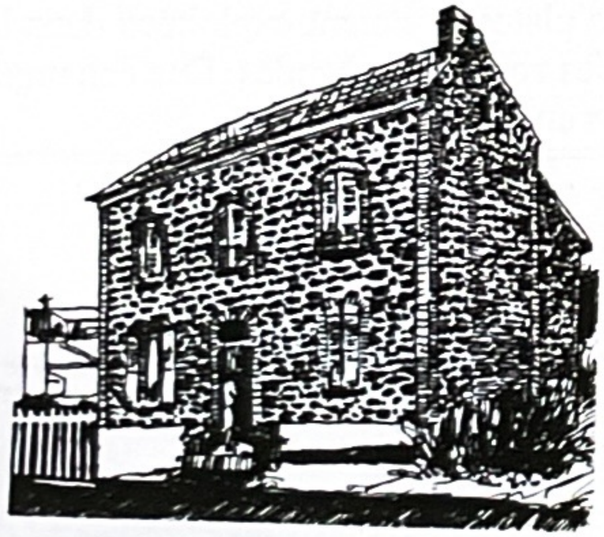

Maison de bourg
briques autour des fenêtres

Maison individuelle récente

Treille de vigne

La vie en Limagne

Les villages et constructions reflètent cette prospérité et la diversité des activités possibles en Limagne.

Le modèle "type" de ferme des plateaux : maison en longueur abritant bétail et famille, est fort différent des types d'habitat en plaine.
Dans les villages, traditionnellement très peuplés, la maison rurale est moins individualisée, les maisons sont accolées, chacune possède un escalier extérieur menant à un "balcon d'entrée : l'aître", qui sert aussi d'auvent pour la porte de la cave en dessous.
Ce modèle courant lors des grandes époques du vignoble n'a pas toujours traversé les âges mais on en retrouve quelques témoins dans les villages.

D'un point de vue plus général, l'habitat se caractérise :

- par une plus grande ouverture sur l'extérieur que sur les plateaux : balcons, fenêtres, hangars ouverts, fleurissement,
- par le matériau : gneiss ou granit, parfois galets et briques autour des ouvertures,
- et par l'apparition de toits à quatre pans.

Toit à quatre pans

Autre constante paysagère : les relations entre bassins et bordures montagneuses

La douceur des bassins tient aussi de la sensation d'abri donnée par les montagnes environnantes.

Entre les bassins et leurs bordures montagneuses existent des relations diverses : relations économiques et historiques d'une part et dépendances visuelles d'autre part.

Les communications routières et les traditionnelles dépendances économiques ont toujours relié les deux entités. Jadis les forêts des plateaux étaient exploitées dans la plaine et le bois filait sur le cours de l'Allier vers des zones marchandes. Des échanges s'effectuaient avec des cultures délicates pratiquées en plaine.

"Par ce beau ciel d'octobre, toute la montagne était descendue. Des forêts de Margeride, des hauts plateaux de Chastel et d'Ally, les paysans s'étaient mis en route dès l'aube, avec leurs femmes, avec leurs bêtes. [...]

Et ils avaient ainsi amené des troupeaux : brebis laineuses de la petite race bizet, maigres vaches du Mézenc à toison jaune et mufle noir, dont les yeux gardaient l'effroi des solitudes où ne sonne que le cri du pivert entre les genévriers piqués des grives..

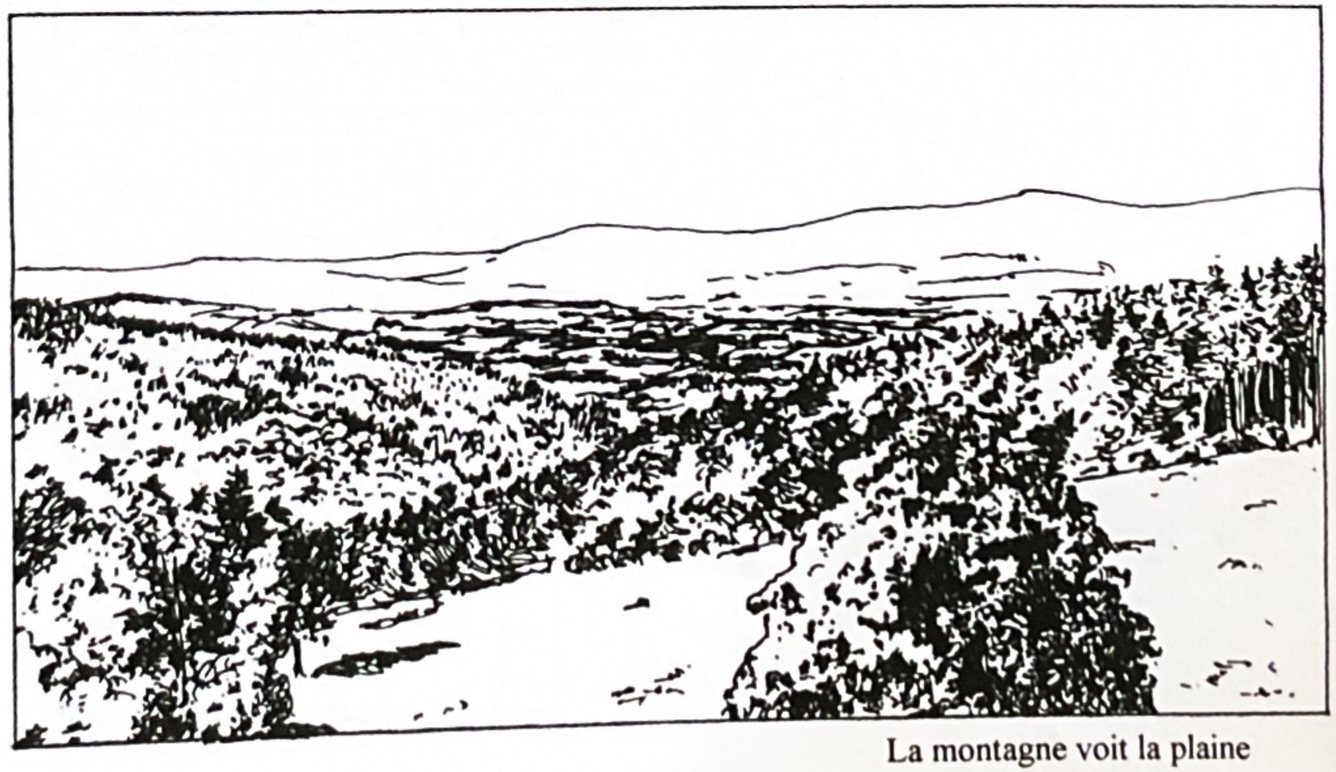

La montagne voit la plaine

On retrouve ces relations au niveau des dépendances visuelles. De la plaine on voit les villages accrochés à la bordure montagneuse, c'est cette bordure qui procure l'impression rassurante d'abri.
Des plateaux et bordures, la vue est souvent magnifique portant sur les bassins ordonnés et sur leurs horizons lointains. L'effet de dominance fait lui aussi partie de ces relations visuelles primordiales à l'équilibre entre ces deux entités.

La réciprocité des vues est essentielle à cet équilibre paysager, pour que le bassin reste bassin ouvert sur des flancs montagneux, pour que les plateaux restent les "satellites" des bassins.

La plaine regarde la montagne

...Et il en était venu aussi de la plaine. Ceux-là avaient apporté les raisins de Saint-Ilpize, les haricots de Belmont, les porcs de Langeac, les fin chevaux du Challiergues. Dans les cabas s'entassaient les pêches de Chilhac qu'on fera sécher pour l'hiver, et les morilles qui prennent vie sur les racines de hêtres, et les rayons de miel distillés par les abeilles du Gévaudan, au flanc des gouffres.

C'était la grande foire d'automne, et l'on faisait les emplettes avant les neiges."
L. DE ROMEUF - 1921

DEUXIEME PARTIE

LES ENTITES PAYSAGERES DES LIMAGNES ET PLATEAUX

PROPOSITIONS DE GESTION

PLAN DE LA DEUXIEME PARTIE

	Pages
INTRODUCTION	57
ENTITE 1 : BASSINS DE LANGEAC ET DE PAULHAGUET	59
Le bassin de Langeac	59
La plaine	61
Le bassin de Paulhaguet ou Challiergue	62
Le plateau de la Chomette	62
Quelques propositions de gestion	63
ENTITE 2 : LA RIBEYRE	64
Le paysage agricole : anciennes terrasses et cultures	64
Les villages	65
Les sites	66
Les percées visuelles des affluents de l'Allier	67
Le vignoble de la Ribeyre	68
Quelques propositions de gestion	69
ENTITE 3 : LA HAUTE-RIBEYRE (plateau d'Ally-Mercoeur)	70
Quelques propositions de gestion	73

	Pages
ENTITE 4 : LA LIMAGNE BRIVADOISE	75
Les deux rives	75
Le paysage agricole	75
La rivière	76
Les bourgs et villages	77
Les relations avec les bordures montagneuses	79
Quelques propositions de gestion	80
ENTITE 5 : LA BORDURE MONTAGNEUSE DU LIVRADOIS	81
Quelques propositions de gestion	82
ENTITE 6 : LE PLATEAU BRIVADOIS	83
Quelques propositions de gestion	83
ENTITE 7 : BAS CEZALLIER ET GORGES DE L'ALAGNON	85
Quelques propositions de gestion	86

LES ENTITES PAYSAGERES DES LIMAGNES ET PLATEAUX

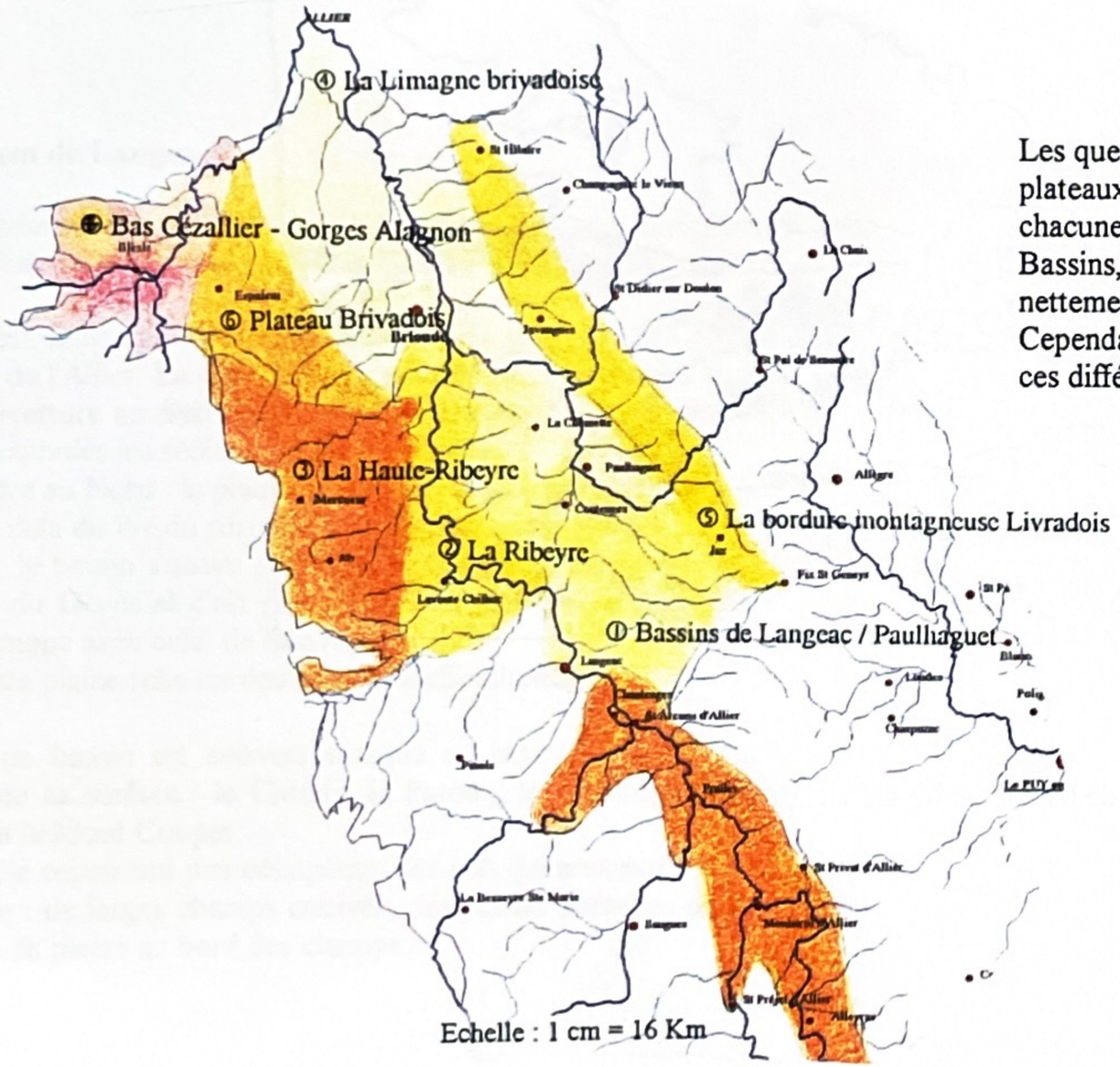

Les quelques points communs qui unissent les paysages des limagnes et plateaux s'effacent devant les nombreuses différences et spécificités de chacune des entités paysagères.
Bassins, plateaux, gorges et bordures montagneuses s'opposent nettement quant aux vocations, enjeux et évolutions.
Cependant, le brivadois répond à la notion de pays et les relations entre ces différentes entités doivent être préservées.

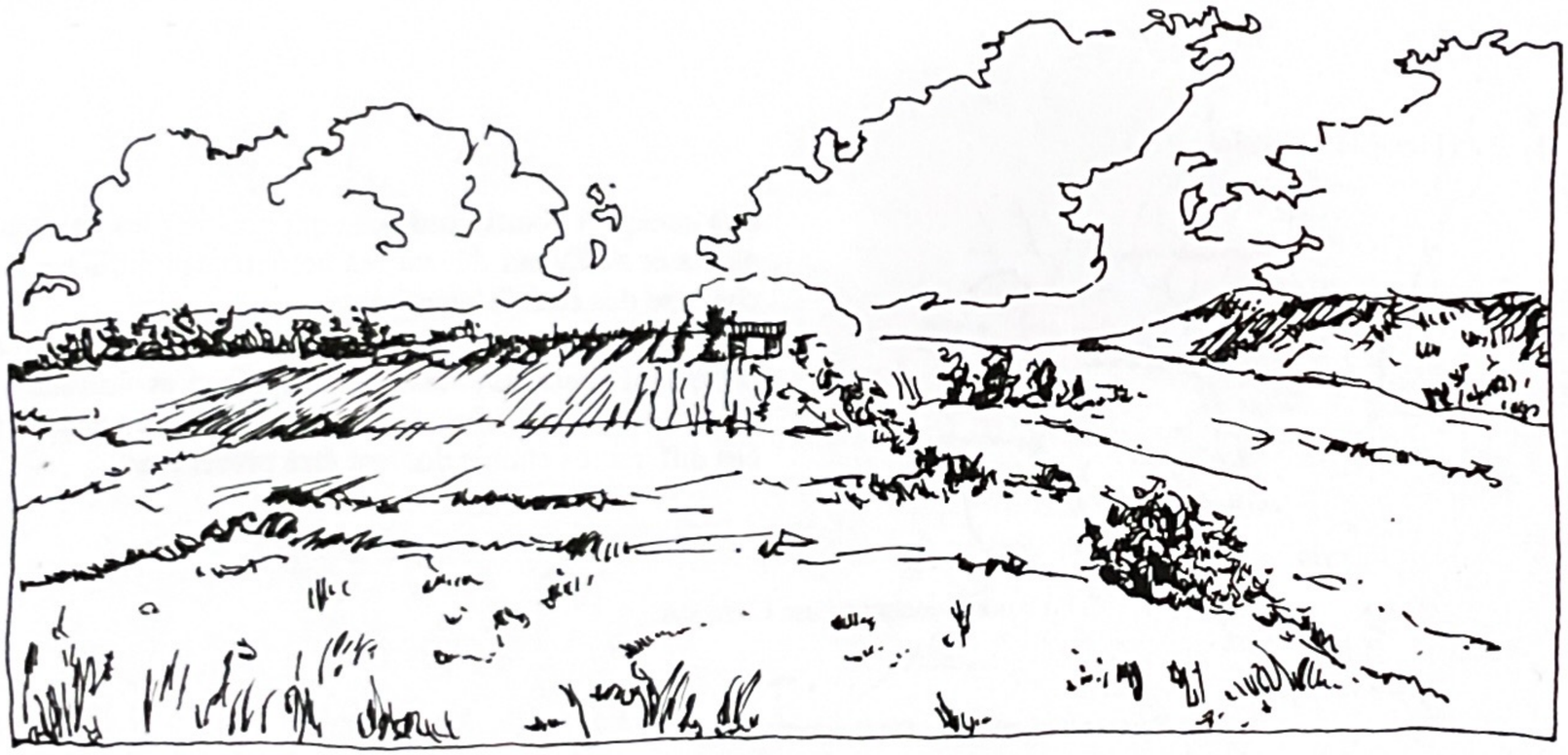

Paysage de bassin : cultures, vignes, cabanes

ENTITE 1

BASSINS DE LANGEAC ET DE PAULHAGUET

Le bassin de Langeac

"La plaine de Langeac est la plus méridionale des limagnes, la plus immédiatement dominée par les plateaux" L. GACHON - 1977

A l'Ouest, la Margeride domine le bassin d'à peu près 150 mètres en rive gauche de l'Allier. La ville de Langeac se resserre contre ses flancs.
Une ouverture au Sud Ouest, vers Chadernac : le bassin houiller où se sont accumulés les sédiments à l'ère primaire.
Une autre au Nord : la plaine de Reilhac, le long de l'Allier.
Puis au delà du Pié du roi, la rivière retourne à ses gorges.
A l'Est, le bassin s'ouvre plus franchement sous les reliefs découpés du plateau du Devès et c'est par cette ouverture que le bassin de Langeac communique avec celui de Paulhaguet.
Une vaste plaine relie les deux fossés d'effondrement.

L'effet de bassin est souvent masqué ou atténué par les collines qui bossellent sa surface : le Choufy, le Paroux, le versant de Moranges et plus loin le Mont Coupet.
On décèle cependant une occupation des sols qui annonce les paysages de Limagne : de larges champs cultivés, des petites parcelles de vignes, des cabanes de pierre au bord des champs.

La ville de Langeac blottie contre les flancs
de la Margeride

Langeac

La plaine

Entre le bassin de Langeac et celui de Paulhaguet s'étale une large plaine légèrement surélevée par rapport au bassin de Langeac mais franchement dominée par le plateau de la Chomette à l'Ouest, les pentes du Livradois au Nord Est et le plateau du Devès au Sud Est.

Son paysage s'apparente quelque peu à celui de ce dernier.
Cependant, la plaine en elle-même est nettement moins accidentée de reliefs volcaniques et l'altitude de 500-600 mètres autorise une nouvelle organisation de l'espace.
Le paysage est une sorte de compromis entre celui du plateau du Devès, petite montagne organisée minutieusement en fonction de ses contraintes et potentialités, et celui de la généreuse Limagne ouverte aux vues et aux cultures.

On observe ici une alternance de petites parcelles labourées et de prairies reliées par un maillage arboré assez lâche se resserrant à la faveur des pentes, villages ou ruisseaux.
On note sur la carte, une grande plaine homogène dont les rares pentes sont couvertes de terrasses enfrichées comme on le verra en Ribeyre.
Ce maillage, associé à la présence de nombreux boqueteaux et arbres isolés, donne de loin l'effet d'une vaste plaine très bocagée. A l'intérieur du paysage, l'effet s'estompe, les espaces intimes succèdent à de plus larges ouvertures.

Avec l'altitude qui s'abaisse par rapport au plateau, apparaissent noyers et chênes, au bord des routes et dans les champs.

Certains secteurs dominent le bassin de Langeac, vers Cerzat et Mazeyrat. L'ambiance ici s'approche de celle d'un rebord de plateau, les versants sont boisés, les vues portent sur le bassin, la Ribeyre et au loin la Margeride.

La proximité du bourg de Langeac favorise les constructions nouvelles et l'extension des villages.
Aussi de nombreux bâtiments agricoles modernes s'ajoutent aux fermes traditionnelles.
Enfin, la nationale 102 traverse de part en part cette plaine, ses abords ne relèvent pas toujours le défi de l'effet "vitrine" qu'elle offre aux voyageurs.

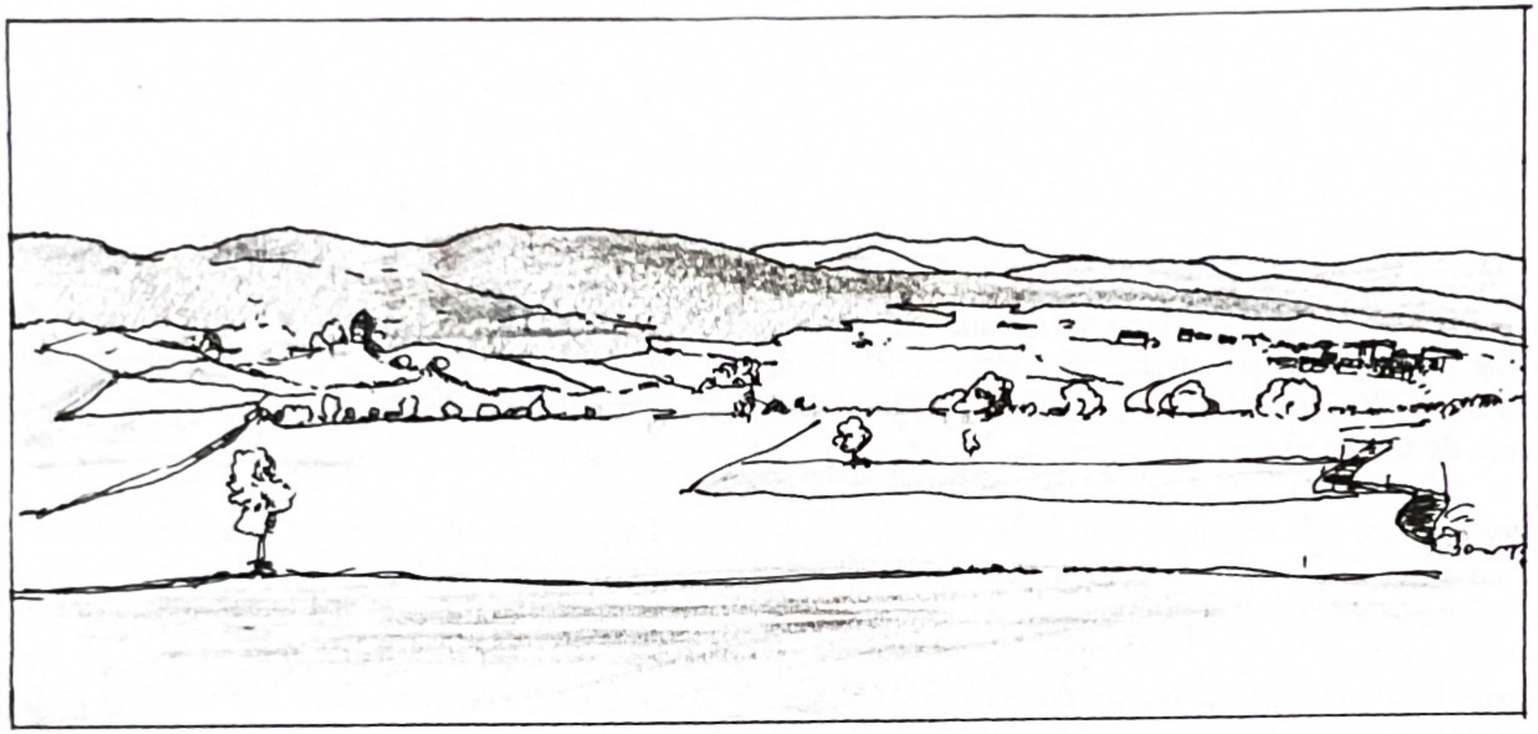

Le plateau de la Chomette

Le bassin de Paulhaguet ou Challiergue

Dominé par le plateau de la Chomette à l'Ouest et les contreforts du Livradois à l'Est, il s'étale le long des bords de la Senouire.
Le bocage y est assez dense, aux abords de cette rivière et du bourg de Paulhaguet, et constitué d'arbres de haute tige.
Par ailleurs, il s'ouvre, dégageant les horizons de la plaine et de ses bordures montagneuses.
La réciprocité des vues avec ces bordures, telle que nous l'avons décrite précédemment, s'opère ici avec les pentes du Livradois.

Profondément entaillé sur son flanc Ouest par la vallée de l'Allier, il domine au Nord celle de la Senouire qui pénètre à cet endroit là, dans la limagne brivadoise.
Le "horst" surélevé lors des accidents tectoniques de l'ère tertiaire, se dresse au dessus des bassins de Langeac et Paulhaguet.

L'occupation du sol y est assez diverse, elle tient à la fois des paysages brivadois et langeadois : des zones de grandes cultures avec arbres et cabanes de pierre dans les champs, mais aussi des secteurs plus intimes où alternent pâturages, boqueteaux, et landes ou friches.
On retrouve sur la carte cette mosaïque de paysages différents.
L'enfrichement est présent sur la surface du plateau, là où le maillage arboré est dense. Il est encore plus présent sur les rebords de ce dernier où il est relayé par des boisements.

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

Les paysages des bassins de Langeac et Paulhaguet ont trois vocations principales : l'agriculture, et le monde rural qui s'y rattache ; le cadre de vie "urbain" et "péri-urbain" qui se développe sensiblement; et la traversée par un axe important, la nationale 102.

Maîtriser l'enfrichement

Bien que l'activité agricole semble se maintenir convenablement sur cette zone, certains secteurs sont en voie d'enfrichement.
Pente, difficulté d'accès et proximité de haies fournies, favorisent l'apparition de friches.
Le caractère déjà assez boisé du secteur (haies, boqueteaux, arbres isolés) ne laisse pas craindre une profonde transformation du paysage sous l'effet de cette dynamique. Mais, afin de conserver un cadre de vie attrayant et une structure paysagère cohérente, il conviendrait d'éviter l'embroussaillement de l'abord des villages et des rivières, et le colmatage de certaines vues qui structurent le paysage (en particulier au dessus de Langeac).

Surveiller la mutation des terres agricoles vers le boisement

Le boisement peut constituer une des conséquences de l'abandon de certaines parcelles agricoles. Il convient alors de maîtriser ces boisements et d'y appliquer les mêmes précautions que pour les friches (éviter l'abord des villages, des rivières et le colmatage des vues) en y ajoutant une incitation à planter des arbres plutôt feuillus, tels ceux qui peuplent déjà le paysage.

Améliorer l'aspect des bâtiments agricoles

Les bâtiments agricoles soulignent une des vocations principales de ce paysage, ils en structurent l'espace et méritent à ce titre place de choix mais aussi soin des abords, des couleurs et des formes.

Utiliser la trame bocagère pour conserver la logique paysagère

Là où la trame bocagère s'impose dans la perception paysagère, il peut être intéressant de la conserver ou de la recréer pour "insérer" de nouvelles constructions.

Améliorer les abords de la nationale 102

Réelle vitrine du département, cet axe permet une large découverte des paysages. Cependant, certains secteurs font oublier la grandeur de ces paysages et l'effet s'inverse.

ENTITE 2

LA RIBEYRE

De Chilhac à Vieille-Brioude, l'Allier s'engage à nouveau dans des gorges entre le plateau de la Chomette et le plateau d'Ally-Mercoeur.
Encaissées de plus d'un centaine de mètres en rive gauche et d'un peu moins en rive droite, elles n'ont pas l'air sévère que nous avions trouvé dans le "haut Allier".
Ici, le fond est large, cultivé, habité, la rivière est plus importante et une petite forêt se développe sur ses rives.

"Dans le pays on nomme la Ribeyre [...] les rives de l'Allier. Le paysage tel que la terre l'avait fait y a été tout refait de main de l'homme."
H. POURRAT - 1952

Le paysage agricole : anciennes terrasses et cultures

La trace du passé viticole est omniprésente dans le paysage.
Sur la carte, les terrasses apparaissent sur les versants par la couleur des landes basses et hautes (gris vert ou vert jaune) sur laquelle s'applique le témoin des anciennes terrasses : deux petits traits rouge.
Sur le bas des versants les mieux exposés, on distingue les petites murettes de pierre qui jadis portaient des plantations de vigne. Certaines d'entre elles sont encore cultivées mais la plupart se dissimule sous une lande d'épineux ou de genêts.

De nombreux petits aménagements témoignent de l'activité minutieuse qui s'est déroulée sur ces terrasses : des systèmes complexes d'irrigation et de drainage, des escaliers et chemins d'accès et surtout des cabanes de vigne, abris ou pigeonniers.
Ces derniers éléments se retrouvent aussi de façon plus générale dans l'espace agricole.
Les milieux plus accessibles (plats et faibles pentes) ont aujourd'hui une vocation qui s'inscrit plus facilement dans le contexte agricole actuel. Ils ont, selon les cas, été transformés en grandes zones de cultures, prairies artificielles ou pâturages.

Mais les éléments construits demeurent, ainsi que quelques cultures complémentaires des vignes : pêchers de vigne, amandiers et autres vergers.

Cabanes de vigne

Ce secteur de la vallée de l'Allier jouit d'un climat particulièrement chaud, certaines espèces végétales relèvent de milieux méditerranéens et en particulier, des cactées se développent à l'état sauvage aux alentours de Chilhac.

Les villages

Les bords de l'Allier sont jalonnés de petits villages et de bourgs qui jadis abritaient une population nombreuse.

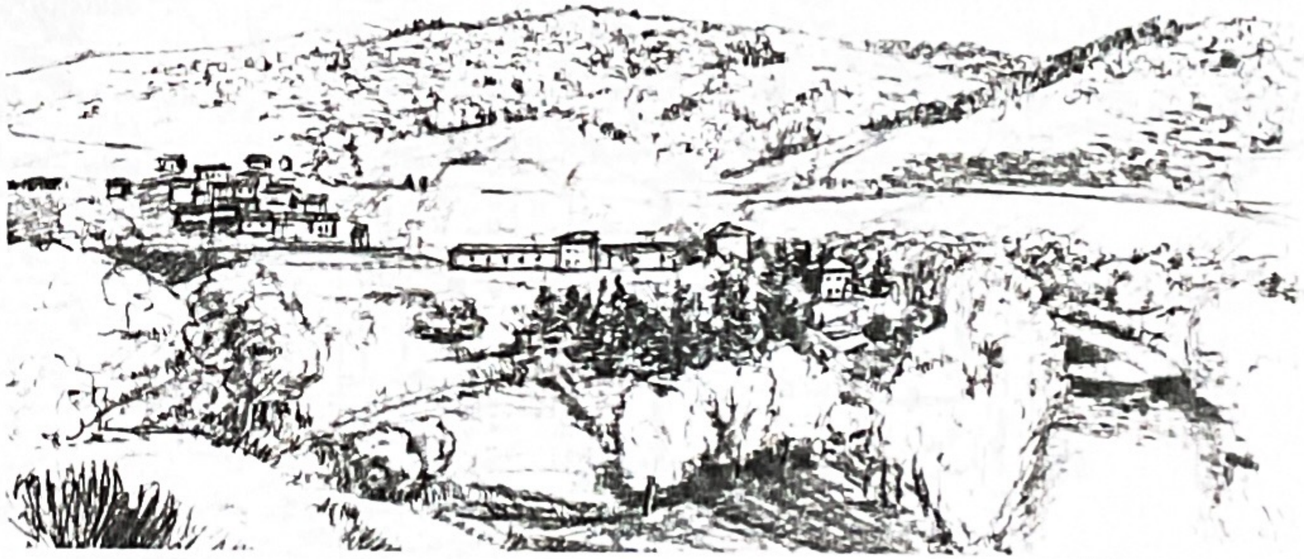

Les maisons reflètent les couleurs des affleurements rocheux : gneiss, micaschistes et matériaux volcaniques.
Les maisons de vignerons, campées au dessus de leurs caves, apportent un air de diversité aux côtés des maisons paysannes.

Les sites

La Ribeyre compte parmi ses paysages des sites pittoresques où se sont mêlés caprices de la nature et défis humains :

- le village de Chilhac dressé sur de puissantes orgues basaltiques,
- le méandre de Lavoûte-Chilhac, presqu'île occupée par un prieuré monumental et maisons immenses aux pieds dans l'eau,

"On voit le vieux pont, et les maisons qui montent de la grève, accolées au rocher - Ah ! ce ne sont pas des maisons préfabriquées : comme elles sont nées de la roche même, de l'alliance ingénieuse et confiante avec la terre." H. POURRAT - 1952

- les falaises du Blot où l'homme s'est installé il y a quelques vingt mille ans,
- le château de Saint-Ilpize qui domine un ancien village fortifié,
- et enfin, le pont de Vieille-Brioude à une seule arche, construit, dit-on par le diable, il y a bien longtemps...

Les percées visuelles des affluents de l'Allier

Le paysage de la Ribeyre s'ouvre au rythme des percées visuelles qu'offrent les profondes vallées des affluents de l'Allier : principalement les vallées de l'Avesne, de l'Arçon, et de la Cronce.
Des communications visuelles s'établissent entre les villages de ces vallées et ceux de la vallée de l'Allier.
Entre les formidables encaissements de ces vallées s'intercalent des croupes arrondies.
Sur leurs flancs, sont accrochés des villages "balcons", autour desquels s'organise un petit espace agricole souvent grignoté par des friches.

La forêt recouvre les parties les plus abruptes de ces versants et de ceux des vallées affluentes. Elle est peuplée de chênes pubescents, de chênes rouvres et de pins sylvestres.

Sur la carte, les grandes "fractures" forestières rayonnent depuis l'Allier jusqu'en Haute-Ribeyre.

LE VIGNOBLE DE LA RIBEYRE

Favorisée par son micro-climat : une bande au dessus de la rivière exempte de gelées tardives, la Ribeyre a été le "milieu d'élection de la vigne".
Cependant tout le Brivadois portait jadis de grandes superficies de vignes, et cette culture remontait le cours de l'Allier probablement jusqu'à Monistrol, voire Alleyras et dans les vallées de la Desges et de la Cronce.
L'expansion maximum du vignoble se situe à la fin du dix-neuvième siècle, époque à laquelle les vignobles méridionaux sont ruinés par le phylloxéra.
La construction récente de routes permet alors un bon écoulement des produits vers le Nord.

Mais dès 1895, la maladie s'insinue en Ribeyre. Une polémique autour des moyens de traitement ne favorise pas l'éradication de l'insecte ravageur.

Déjà très diminué, le vignoble ne se relève pas des conséquences de la guerre de 14-18, et l'on passe de 10 000 hectares de vigne avant la maladie à 1600 en 1918.

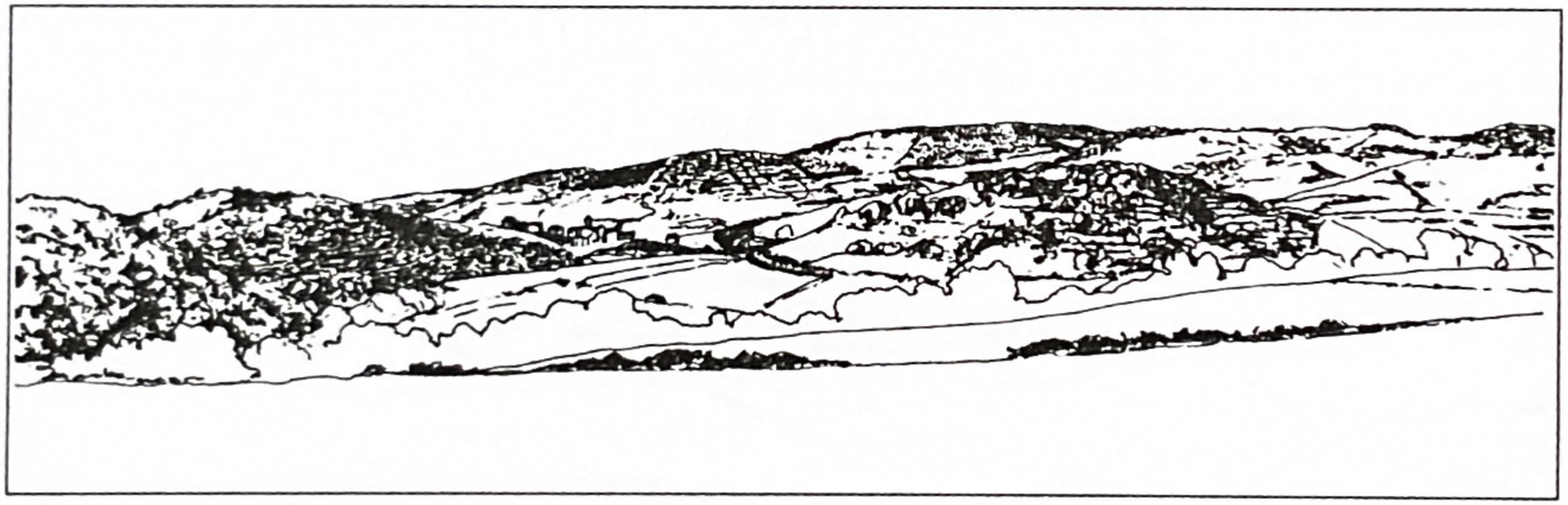

Parmi les agriculteurs vignerons qui ont eu la chance de revenir du front, certains entreprennent de remonter, replanter le vignoble, mais le travail est pénible, et les débouchés se sont considérablement réduits.

Aujourd'hui le contexte viticole ne permet pas le développement de petits vignobles et la dure application des quotas vient se heurter à tout projet de mise en valeur de ces terrains.
Cependant, d'un point de vue touristique, la commercialisation d'un produit local ne peut être que bénéfique d'autant plus qu'il contribue à conserver un patrimoine à la fois culturel et paysager.

D'autres solutions sont envisageables pour la gestion de ces terrains délicats (extraites du rapport de B.Ythier "Etudes des terrasses agricoles de la Ribeyre: connaissance/propositions de réhabilitation" 1992)

- l'agropastoralisme avec un troupeau itinérant visant à faire régresser les friches sur les terrasses. Il convient toutefois de bien protéger le faîtage des murs de soutènement des terrasses car les troupeaux les endommagent sérieusement.

- La plantation de feuillus nobles

- Le débroussaillage sélectif

Il vise à conserver uniquement les végétaux intéressants pour une exploitation future (ces deux dernières solutions modifient considérablement le paysage des terrasses car elles disparaissent plus ou moins sous la végétation arborée)

- La culture de plantes médicinales ou aromatiques

- La production de plants pour le maraîchage (cultures en demi-serres par traversiers solaires = récupération de la chaleur des murettes pour mettre les plants hors gels).

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

La Ribeyre compte parmi les paysages les plus spectaculaires du département.
Pour maintenir cette grande qualité, à laquelle professionnels du tourisme, habitants et agriculteurs sont très sensibles, l'effort pourrait porter sur les éléments suivants :

Apporter un soin particulier aux sites : Saint-Ilpize, Lavoûte-Chilhac, Chilhac, les falaises du Blot, en maintenant leurs abords ouverts, exempts de points noirs (lignes électriques, maladresses d'aménagements, désordres divers) et en préconisant des signalisations, enseignes et publicités adaptées (les périmètres de sites classés ou inscrits permettent déjà une bonne maîtrise).

Etendre ce soin particulier aux autres villages de la vallée qui constituent l'écrin de ces sites grandioses.

Appliquer des solutions volontaires à la gestion de certaines terrasses.

Veiller aux correspondances visuelles entre les villages de l'Allier et ceux des vallées affluentes (l'opération "mesures agri-environnementales" résoudra certains de ces problèmes mais il faut lui associer des réglementations des boisements allant dans le même sens).

ENTITE 3

LA HAUTE-RIBEYRE (plateau d'Ally-Mercoeur)

Cette entité pourrait se nommer Haut-Brivadois ou encore extrémité septentrionale de la Margeride. Nous l'avons intitulée Haute-Ribeyre en raison des nombreuses relations visuelles et routières qu'entretiennent le plateau et la vallée de l'Allier.

Une des principales caractéristiques de ce plateau est d'être profondément disséqué par les affluents de l'Allier.
Les vallées de la Cronce, de l'Avesne, de l'Arçon, du Céroux, du Cénioucet et leurs affluents creusent en descendant vers l'Allier de formidables vallées en V.

Le paysage du plateau est extrêmement compartimenté par ces ruptures.
Sur les versants alternent :
- de belles forêts où le chêne se mêle au pin en dessous de 950 mètres puis cède la place au hêtre au dessus,
- des landes et friches plus ou moins gagnées par les genêts et la végétation arborescente,
- quelques parcelles encore en cultures ou en pâturages
- et des futaies résineuses opaques, surtout en fond de vallée.

Des villages se nichent au fond de ces dépressions : Arlet, Cronce, Saint-Austremoine, Le Pradal. Leur position très encaissée et l'avancée progressive des friches, forêts et plantations résineuses en font des secteurs particulièrement sensibles du point de vue de l'évolution du cadre de vie et de la qualité touristique. Le maintien d'axes de vues entre villages et sur le cours de la rivière est primordial pour le bien-être de la population et des résidents temporaires.

Réduite par le creusement des vallées, la surface du plateau est limitée au Nord par la vallée du Céroux qui l'isole du plateau Brivadois, et au Sud par la vallée de la Cronce qui l'isole de la Margeride. Cependant, nous rattacherons le petit plateau de Lubilhac à cette entité.
Nous sommes là dans le secteur le plus montagnard des paysages d'Allier.

Les vues portent très loin et constituent un des points forts de la Haute-Ribeyre.
L'effet de dominance est à son comble, les points de vue font découvrir de vastes horizons : les monts du Livradois (et au loin par beau temps les hautes chaumes du Forez), la chaîne des Puys, les monts du Sancy et du Cézallier, les monts du Cantal, les monts du Velay et au premier plan la plaine brivadoise.

Le paysage s'apparente parfois à celui de la Margeride dont on retrouve ponctuellement les petits bois de pins pâturés et les landes à genêts (celles-ci étant beaucoup plus réduites).
Mais l'espace agricole est plus ouvert, plus largement cultivé.
Un bocage clair délimite des parcelles assez grandes.
Sur les parties hautes la forêt est plus étendue, et on la retrouve très vite dès que les vallées se creusent.
Les couleurs de la Margeride reviennent mais ici les versants sont plus profondément découpés, les boisements de ces vallées remontent plus en avant sur ce plateau.

Dans les parties les plus basses, aux abords de la Ribeyre et de la vallée du Céroux, les petits lopins de vignes et les anciennes cultures en terrasse, aujourd'hui conquises par des landes épineuses, font le lien avec le paysage des vallées et des bassins.

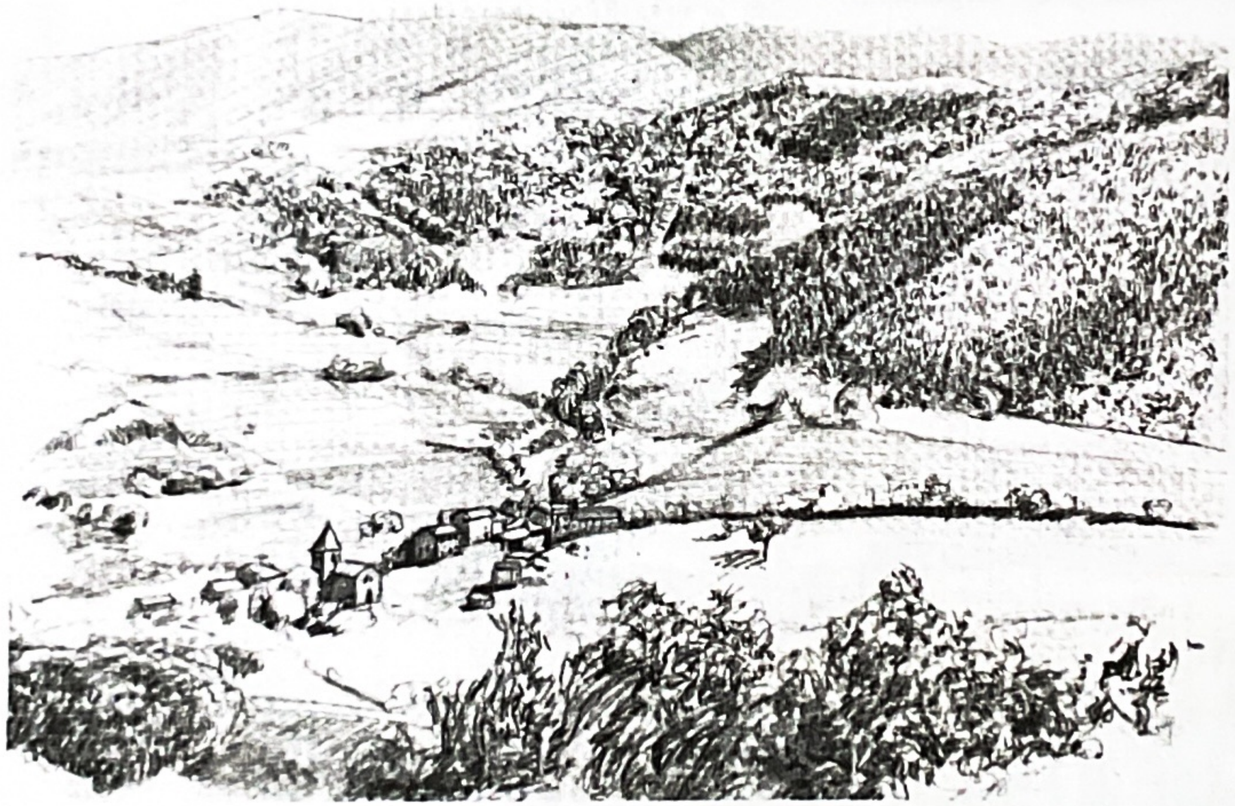

Saint-Austremoine
Un village "écrin"

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

Maîtriser la fermeture des vallées

Les axes visuels des vallées constituent un des points forts des paysages de la Haute-Ribeyre car ils sont empruntés par des routes à la fois "axes de découverte" et "axes de vie", il convient de prendre garde à l'enfrichement mais aussi et surtout à des plantations maladroites qui auraient pour effet de refermer la vallée sur elle-même.

De la même façon, les villages de la vallée doivent faire l'objet de mesures particulières visant à maintenir un espace ouvert autour du noyau habité et à conserver les relations visuelles entre les villages.
(Les mesures agri-environnentales prévues sur ce secteur vont permettre de maîtriser l'espace agricole mais il faudra agir dans le même sens pour la forêt et réviser les réglementations des boisements).

Conserver les points de vue

Sur le plateau certaines routes font découvrir des panoramas fantastiques. Là aussi toute plantation maladroite peut bloquer ces vues et enlever à ces routes tout leur attrait. La réglementation des boisements s'appliquerait là aussi.

Améliorer l'aspect des bâtiments agricoles

Certains bâtiments agricoles et en particulier dans le cadre d'agrandissements mériteraient une place plus valorisante dans le paysage : pour cela, il semble qu'un effort particulier sur les abords devrait être engagé.

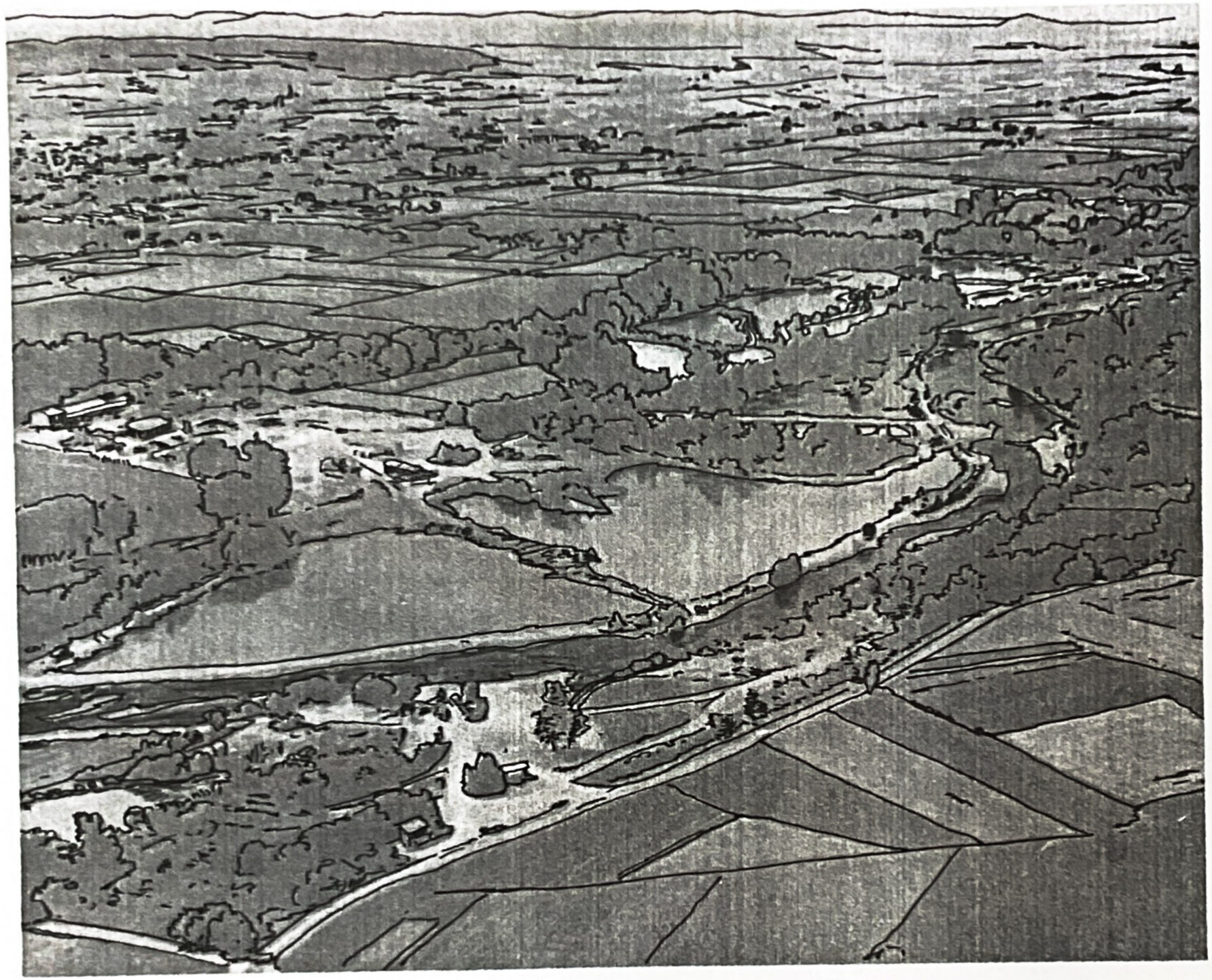

La gravière de Lamothe

ENTITE 4

LA LIMAGNE BRIVADOISE

La plaine de Brioude s'étend de part et d'autre de l'Allier depuis Vieille-Brioude, où la rivière sort des gorges, jusqu'à la confluence avec l'Alagnon au Nord. Elle est limitée à l'Ouest par les reliefs du plateau Brivadois et à l'Est par les contreforts des monts du Livradois.

Les deux rives

La rive gauche est très étendue, elle est vallonnée par de grandes marches : les terrasses alluviales construites par l'Allier au fil des temps (cf. page 48).
Au Nord, la Limagne se confond avec la plaine de l'Alagnon.
Les villages sont installés sur les rebords de terrasses alluviales et se tiennent ainsi à l'abri des crues de la rivière, excepté le village de Cohade qui a souffert de sa proximité avec l'Allier au cours de l'histoire.

La rive droite s'élargit à l'amont et se confond avec la plaine de la Senouire sous le plateau de la Chomette. Après Lamothe, elle se resserre et la rivière vient tailler dans le socle métamorphique des pentes du Livradois.
C'est à l'occasion de petits ressauts sur ces pentes que les villages s'installent et demeurent très proches de la rivière tout en s'élevant au dessus d'elle de quelques mètres.

Le paysage agricole

Le paysage est très ouvert avec un maillage arboré (haies) lâche ponctuant grandes parcelles de cultures, prairies artificielles et rares pâturages.
On trouve là la seule zone de grande culture homogène signifiée par la couleur marron ponctuée de vert pour les arbres isolés ou lambeaux de haies.
Quelques vignes demeurent çà et là. Les cabanes de pierre et arbres isolés sont toujours présents au sein des espaces agricoles.
Toutes sortes de cultures s'établissent dans la plaine : maïs, luzerne, colza, seigle, blés, orge, pommes de terre...
Nombre de vergers se reconnaissent aux abords des villages.

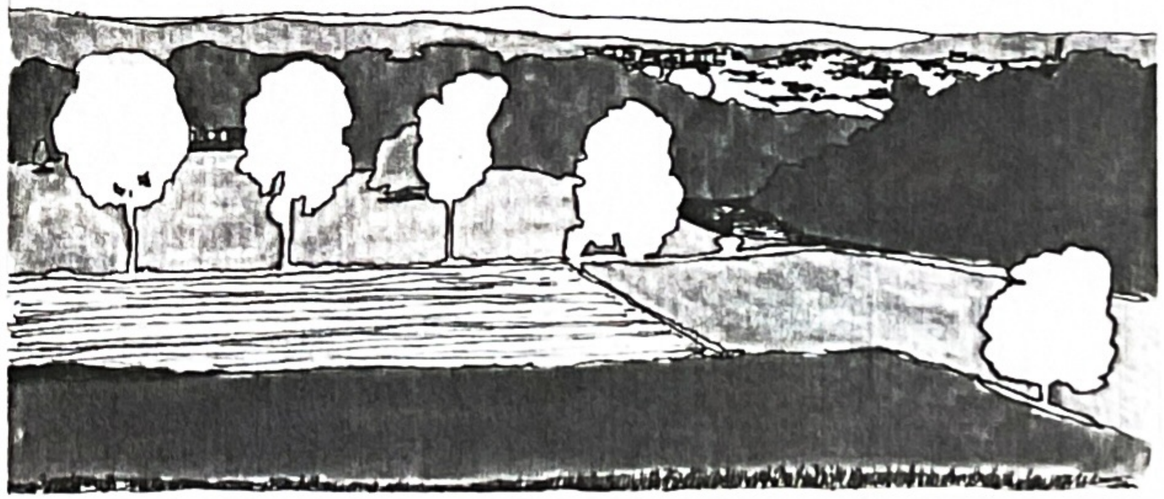

La rivière

A proximité de l'Allier, la forêt de rive ferme l'horizon.

Le "Val d'Allier" nous montre la rivière sous un jour nouveau : élargie, divaguant dans ses méandres et courant sur des gravières exploitées ou abandonnées. La végétation est luxuriante : saules, aulnes, trembles, peupliers, joncs, phragmites géantes et autres espèces de bords d'eau.

Ces milieux peuplés d'oiseaux bien propres aux zones alluviales sont d'une grande originalité pour la Haute-Loire qui se distingue plutôt par ailleurs par ses biotopes montagnards.

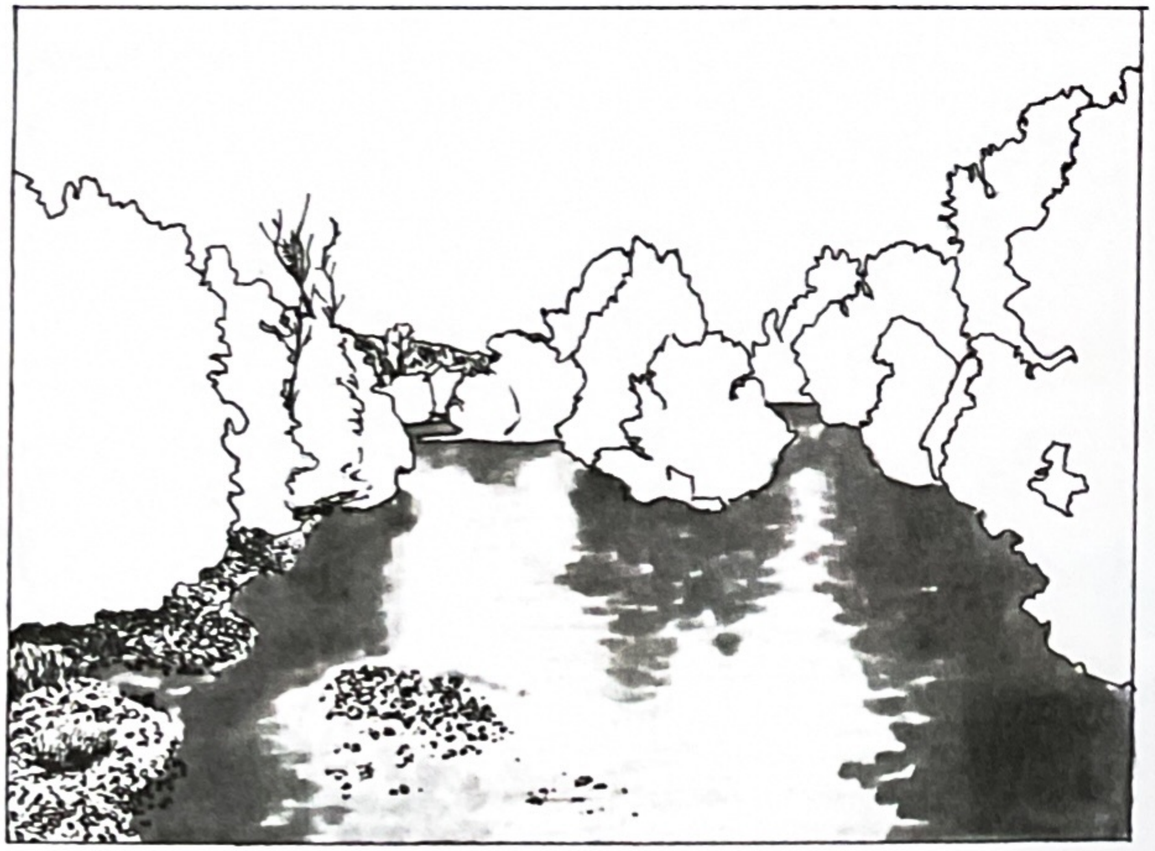

L'Allier

Saule

Aulne glutineux

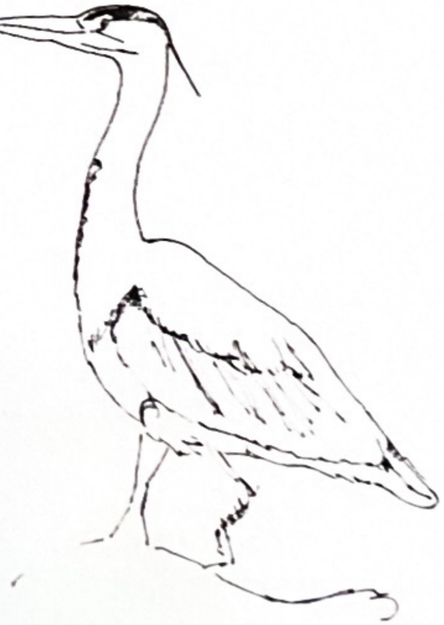

Héron cendré

Les bourgs et villages

La limagne se caractérise aussi par une densité de population élevée. Les villages anciens s'étendent en fonction des besoins nouveaux.
Lotissements, constructions individuelles et zones d'activités se développent aux abords des plus gros bourgs et contribuent à donner une certaine impression de mitage dans le paysage.
La "maison typique" des villages est en schiste ou en granit, les fenêtres ont fréquemment un entourage en brique. Les ouvertures sont grandes et nombreuses.
La ferme affirme son orientation céréalière avec de vastes hangars dont les plus anciens sont ouverts à tous les vents et dressés sur des piliers en briques.

Quelques maisons de fermiers vignerons demeurent, elles se reconnaissent par leur escalier extérieur menant à un large pallier.
Des pigeonniers de toutes sortes accompagnent ces maisons rurales, les plus spectaculaires d'entre eux sont de hautes tours rondes (à Ouillandre et Reilhac) percées de petites ouvertures.

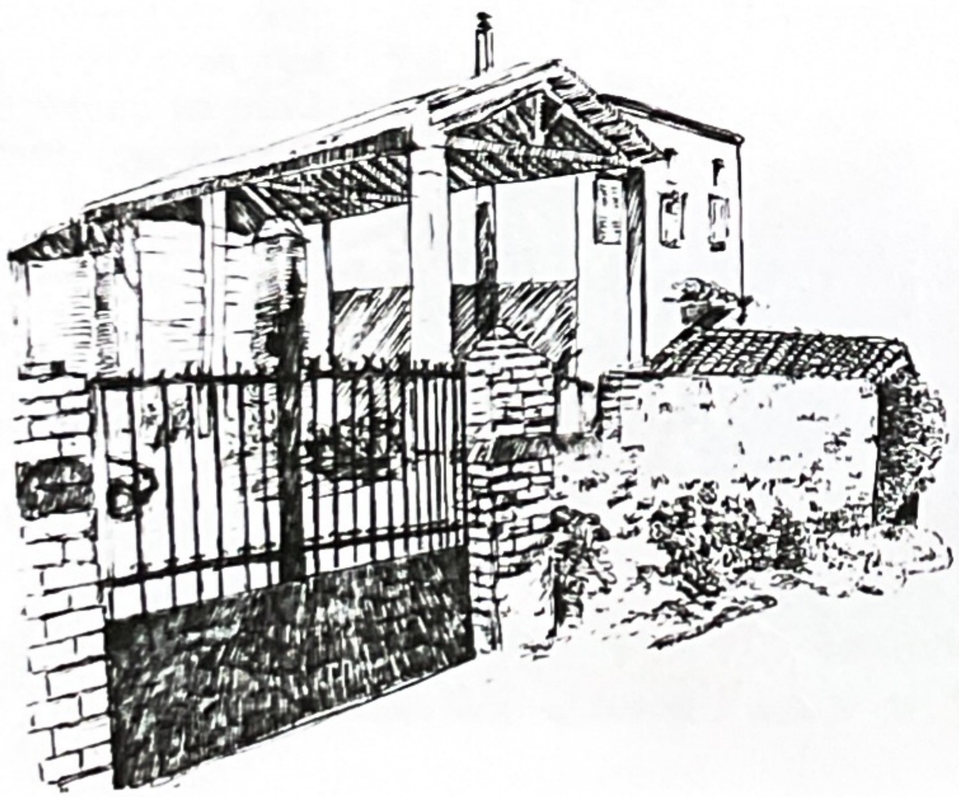

Reilhac

Le bourg de Brioude évoque un cadre très méditerranéen renforcé par les alignements de platanes sur ses routes d'accès.

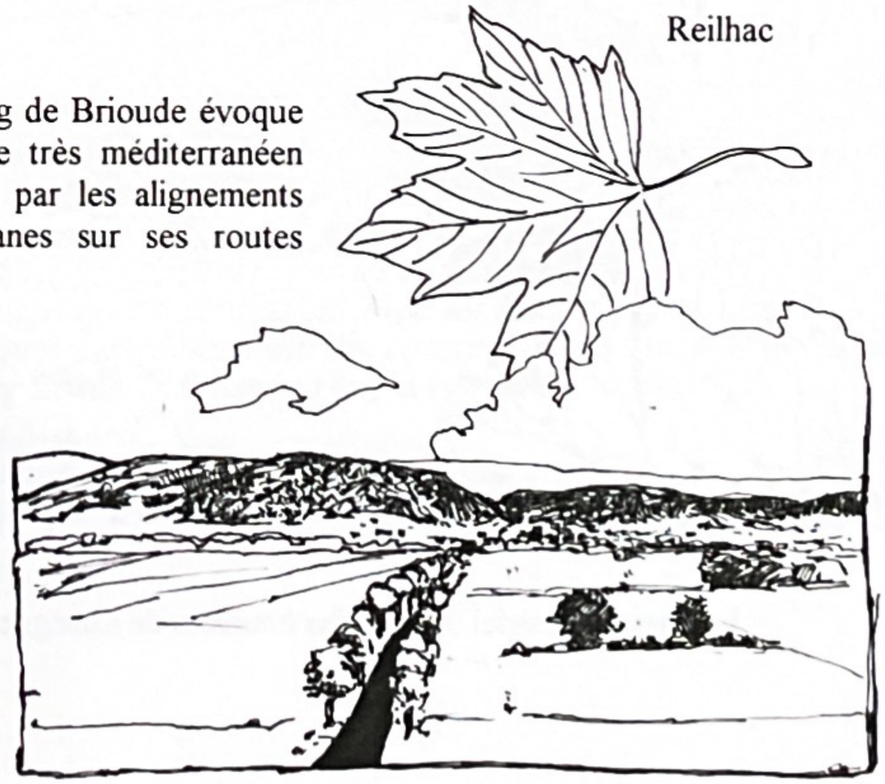

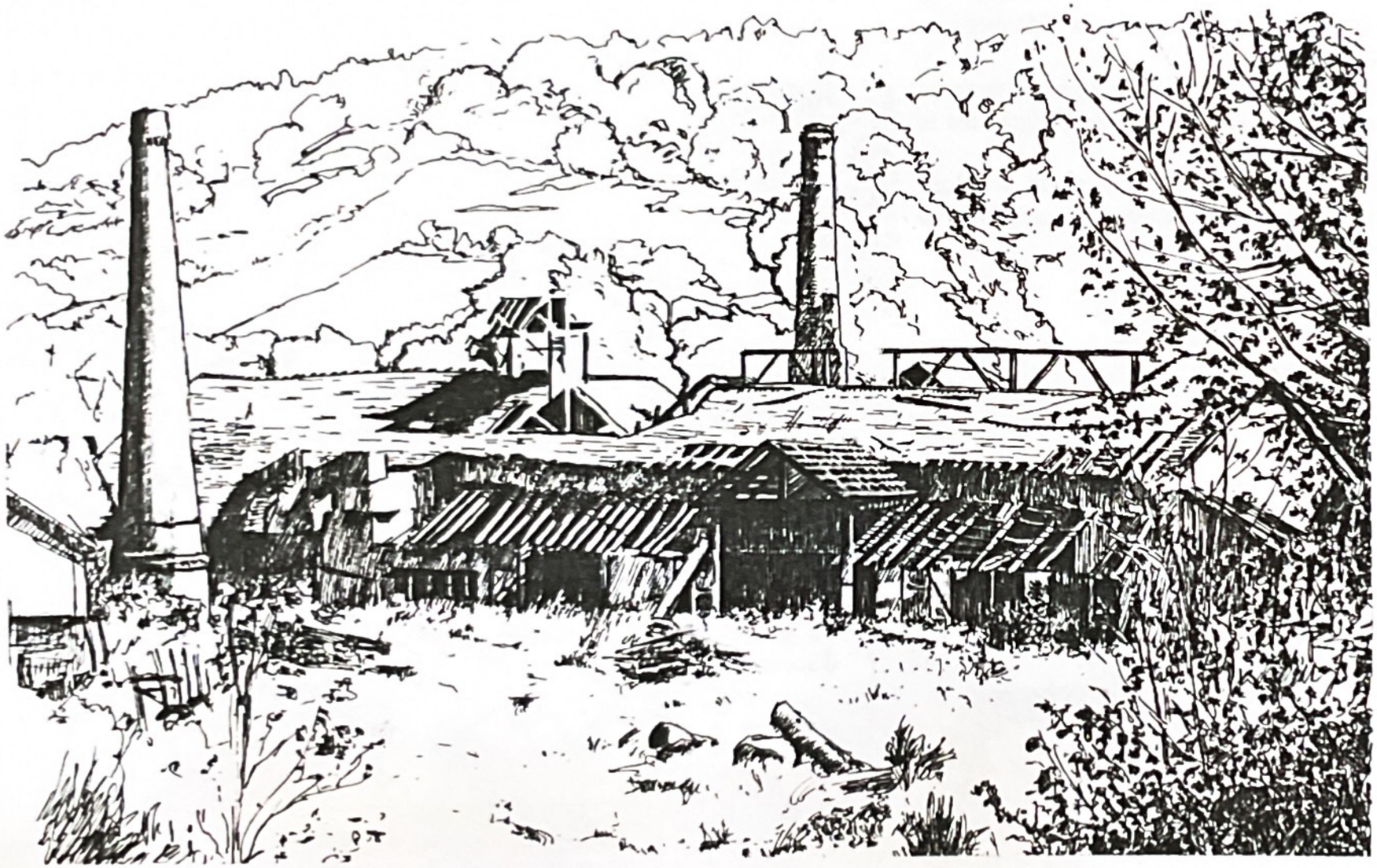

"Par delà Brioude, l'Allier et son rapide affluent, l'Alagnon, traversent les houilles de Brassac. L'aspect de ce bassin, dont les produits se consomment sur place, dans les industries d'alentour, n'est point celui des pays noirs ; ses douze ou quinze cents mineurs, partagés entre le travail souterrain et la culture de la terre, portant tour à tour la cotte et la blouse, sont ouvriers et ne cessent pas d'être paysans."
L. BARRON - 1888

Le passé industriel des bassins houillers de Limagne demeure dans le paysage.

Les relations avec les bordures montagneuses

Les reliefs qui dominent la plaine de part et d'autre définissent plus nettement encore la notion de bassin.
A l'Est, les pentes boisées du Livradois font partie du paysage. Des relations visuelles s'instaurent avec les villages perchés sur les "dos de pays".
A l'Ouest, on passe plus insensiblement aux paysages du plateau Brivadois plus largement ouvert sur la plaine.

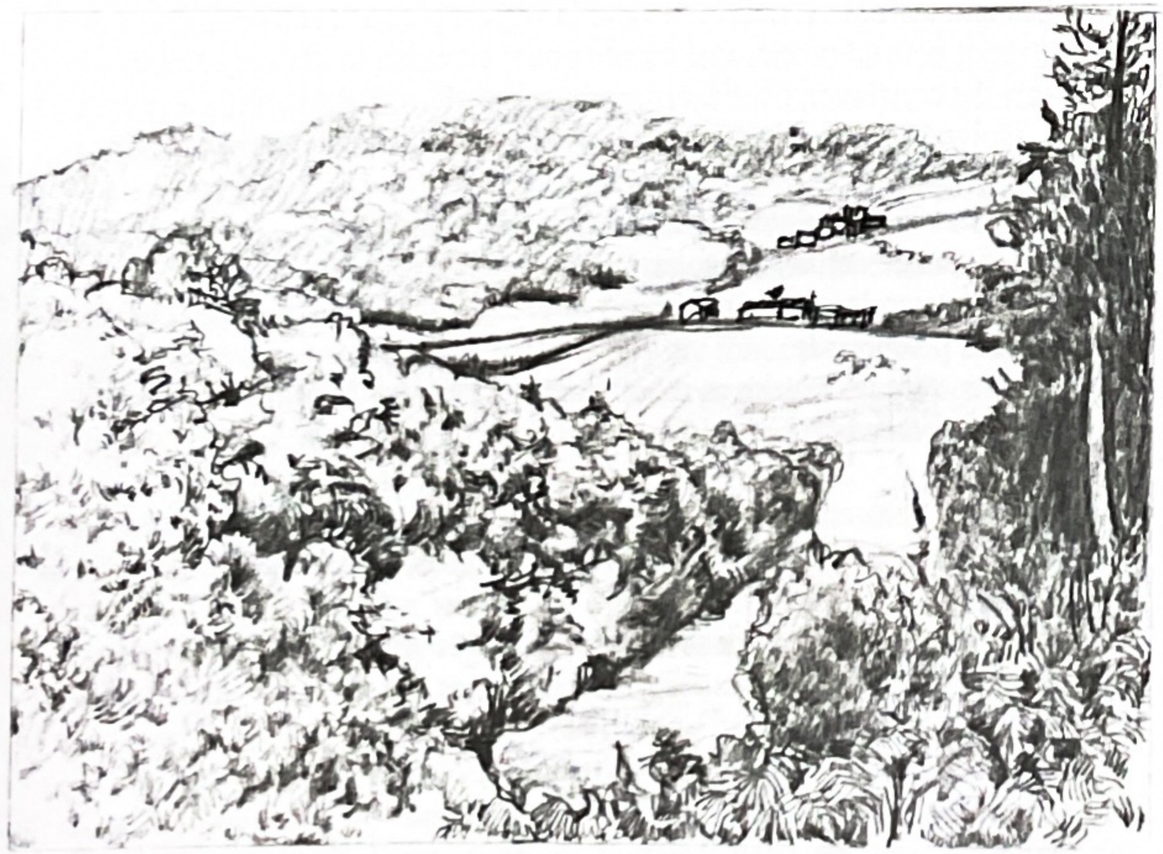

"La campagne est riche et riante. Au printemps surtout, lors de la floraison des pêchers et des pommiers, le paysage est ravissant. En toutes saisons, le décor est ample, d'une beauté à la fois sévère et simple. L'horizon est barré par les monts du Livradois qui se déploient "telle une draperie contrastant avec les formes plus rudes des monts volcaniques d'où descendent les couzes." De la terrasse de l'Hôtel de Ville, par une belle matinée d'été, la vue est incomparable."
G. et P. PAUL - 1970

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

La vocation principale des paysages du Brivadois semble être le cadre de vie et de travail.
Ce secteur compte parmi les plus peuplés et développés du département.
La proximité de l'autoroute A 75 relie facilement le Brivadois aux concentrations urbaines voisines (notamment l'agglomération clermontoise) et ajoute à cette vocation principale, l'effet vitrine : le fait que les voyageurs qui souhaitent transiter par la Haute-Loire ou y faire escale découvrent en premier lieu cette partie du département.
La qualité des "paysages d'arrivée" est déterminante : le défi doit être relevé !

Soigner les traversées d'agglomération

Dans ce paysage très épuré on attend beaucoup des traversées de bourg pour découvrir le style local, la façon de vivre des habitants.
Une ambiance dynamique, un cadre de vie agréable peuvent constituer une incitation à s'infiltrer plus avant dans le département.
Il convient de maîtriser ces traversées : soigner les espaces publics, les panneaux indicateurs et publicitaires, inciter au soin des espaces privés - bâtiments, abords et jardins.

On pourrait envisager de "signer" ces paysages du Brivadois, en utilisant par exemple un emblème végétal : une essence plantée le long des routes aux abords des villages et bourgs, (pour reprendre la logique de l'agglomération de Brioude, on pourrait utiliser le platane ou encore un arbre fruitier décoratif qui rappellerait le passé fruitier de la plaine).

Eviter le mitage et la banalisation des constructions neuves

Le mitage est une conséquence classique de la pression urbaine.
Une sensibilisation des constructeurs à l'impact de ce mitage dans le paysage serait utile. La réalisation de plans d'occupation des sols "Environnement" permettrait de se poser les bonnes questions quant à l'avenir paysager d'une commune face à la pression urbaine.

Développer la notion de cadre de vie

Le Brivadois est susceptible d'attirer de nouveaux habitants et de nouvelles entreprises : l'autoroute rend la région plus attractive.
Le paysage peut devenir un atout pour ces éventuels occupants à condition de conserver ou de créer un cadre de vie attrayant : espaces publics soignés, nouvelles zones d'habitat -lotissements ou zones d'activités- agréables et bien conçues.
Les zones satellites - plateaux et bordures montagneuses - doivent elles aussi bénéficier de soins particuliers afin d'élargir ce cadre et de favoriser les échanges avec la plaine peuplée : abords de rivières nettoyés, forêts ouvertes à la promenade,...
Les relations avec les bordures montagneuses doivent être maintenues, en particulier les pentes du Livradois.

Le patrimoine naturel riche de la plaine brivadoise constitue lui aussi un atout non négligeable : bords de l'Allier, pelouses calcaires, passage d'oiseaux migrateurs, ...
La mise en valeur de ce patrimoine (sentiers de découverte, plaquettes, panneaux explicatifs,...) pourrait accompagner l'effort sur la qualité paysagère.

ENTITE 5

LA BORDURE MONTAGNEUSE DU LIVRADOIS

Cette barrière verdoyante encadre la plaine brivadoise sur son flanc Est.

Les pentes ondulées recouvertes de bois et entaillées par de profondes vallées apportent une rupture paysagère franche avec la plaine brivadoise. Mais nous l'avons vu cette rupture fait partie de l'ambiance paysagère de la plaine : les pentes du plateau confortent la plaine dans son rôle de région facile, clémente, ouverte et dominée par les reliefs alentours.
Les ravins qui s'ordonnent perpendiculairement au cours de l'Allier, se rétrécissent en maigres ravineaux à l'aval. Les vallées deviennent de moins en moins prononcées dans le relief et séparent les dos de pays élargis.
Sur ces rebords de plateaux, les villages "balcons" regardent la plaine.
Les combes boisées sont peuplées de résineux sur les hauteurs, les feuillus gagnent dès que l'on approche de la plaine.
Autour des villages s'ordonnent les terres agricoles, quelques lambeaux de vignes rappellent la Limagne toute proche mais c'est surtout l'alternance de prairies artificielles et naturelles et de cultures céréalières qui revient dans le paysage.
Des taches claires sur un fond bleu ou vert foncé annoncent les paysages du plateau de la Chaise-Dieu. Mais ici, ces taches claires qui signifient villages et agriculture apparaissent de façon rythmique sur les dos de plateaux, entre les vallons.
Ces terres ont subi de grandes transformations au cours des dernières décennies - comme toute la région du Livradois.
Jusqu'à l'aube de notre siècle il y avait là une campagne très ordonnée, très cultivée où les terres labourées représentaient la moitié des surfaces, les prés de fauche et prairies un bon tiers et les bois à peine plus d'un dixième... où les nombreux paysans s'accordaient de tous les métiers pour pallier la pauvreté des terres : agriculteur, éleveur, bûcheron, artisan,...
Depuis, un exode rural particulièrement virulent a bouleversé les horizons. La forêt a remplacé les bras qui partaient aux mines ou aux usines et les terres ont reculé jusqu'à ne représenter avec les prairies qu'un quart des surfaces.

Les bois grimpent maintenant jusqu'aux rebords de plateaux et ils soulignent d'autant plus les villages accrochés dans leurs écrins végétaux.
Les espaces ouverts autour des villages, sortes de "clairières perchées", sont les ultimes retranchements du paysage agricole. Ils permettent à la fois de "respirer un peu" entre deux massifs forestiers mais aussi d'avoir un large aperçu sur la plaine et les plateaux qui font le pendant à l'Ouest.

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

La réciprocité des vues entre la plaine et le rebord du plateau est un des points les plus importants à maîtriser ici.
Une bonne gestion forestière est tout aussi primordiale.
La forêt couvre 75 %, voire plus, du territoire : c'est un "client" important du paysage !
Une telle forêt peut être considérée comme un atout à proximité de centres urbains mais elle doit à tout prix être ouverte et accueillante...

Pour ce faire, il convient :

- **de garder un espace où l'on interdit le boisement autour du village,**

- de veiller à **ne pas laisser obstruer par la forêt certaines vues** considérées comme des "joyaux paysagers"

- **de conserver ou créer des accès aux rivières**

- **de veiller aux compositions mixtes des massifs boisés** et surtout **d'éviter les futaies trop serrées** qui interdisent tout développement de sous-bois (pénétration de la lumière mais aussi d'une faune et d'une flore diversifiées)

- **de conserver ou créer des axes de découverte dans la forêt** afin de ne pas la transformer en "no man's land"

- **d'aménager des sentiers de découverte à travers la forêt,** la position dominante au dessus de la plaine permet d'associer à la fois la découverte du milieu forestier et celle des paysages dominés.

N.B. : Cette entité se rattache aussi d'un point de vue paysager au plateau de la Chaise-Dieu (se reporter aux propositions de gestion de cette région).

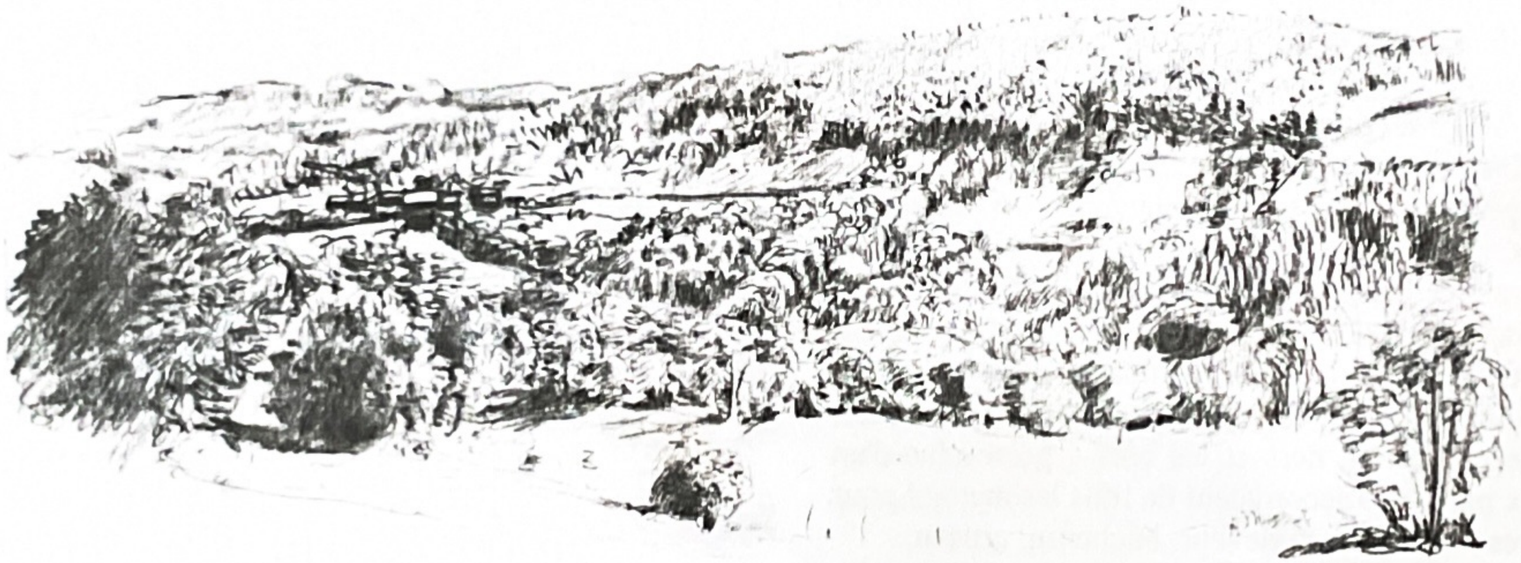

ENTITE 6

LE PLATEAU BRIVADOIS

Il domine la plaine sur sa frange Ouest.
Son relief est doux, coupé de petites dépressions (Lorlanges et Saint-Laurent-Chabreuges) et il s'incline progressivement vers la plaine brivadoise.
De l'autre côté, la surface du plateau se rompt plus brutalement : elle est profondément entaillée par la vallée de l'Alagnon.

Le paysage est ouvert, il s'apparente à celui de la Limagne...une Limagne sur un plateau.
Les parcelles de cultures sont grandes surtout aux abords de l'autoroute dont un remembrement a accompagné la construction.
Les pentes et sommets qui accidentent la surface sont généralement boisés ou bien couverts de landes et friches.
Dès que le plateau s'incline vers la plaine, le parcellaire agricole se resserre et les haies et boqueteaux font leur apparition. L'espace se partage entre les champs et les prés dans lesquels on retrouve des arbres isolés et des cabanes de pierre. Les lambeaux de vignes et vergers rappellent les faveurs climatiques des entours de plaine.
On retrouve sur la carte cette opposition entre la surface du plateau très ouverte : le maillage arboré est lâche ou inexistant, et les pentes où un "bocage" parfois serré prend le relais.
Les modèles d'habitats sont à mi-chemin entre ceux des plaines et des plateaux : toits à quatre pans, escaliers extérieurs, mais aussi fermes-blocs.

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

La traversée de ce plateau par l'autoroute le rend très sensible d'un point de vue paysager. Il représente à lui seul la **vitrine du département.**
Exceptés les effets du remembrement qui a profondément modifié le paysage mais l'a peut être rendu plus lisible pour des automobilistes circulant à grande vitesse, le tracé de cet autoroute ne défigure pas le paysage du plateau.
Aussi, s'inscrivant dans la nouvelle génération de ces axes, une politique paysagère a été menée conjointement à la construction : **le 1 % paysager** consiste à réserver une part du budget égale à un pour cent du montant global pour des travaux d'améliorations paysagères et de développement local.
Les différents projets locaux vont permettre de relever le défi.

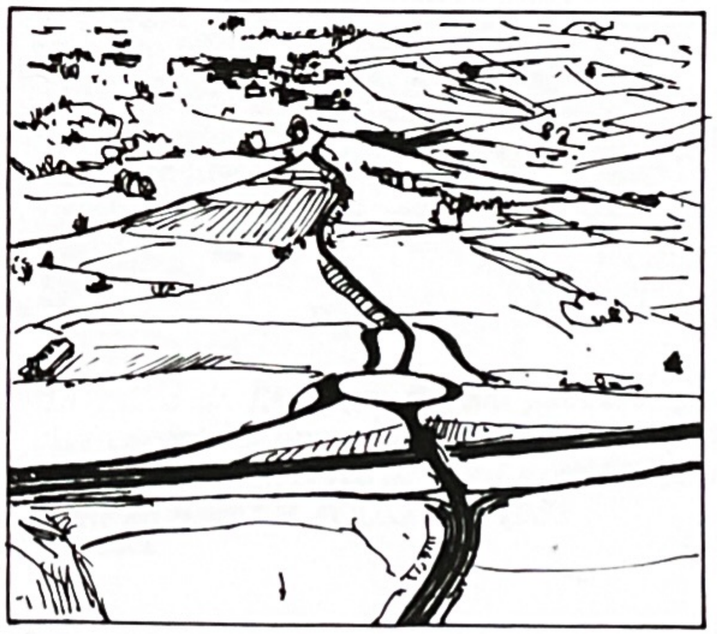

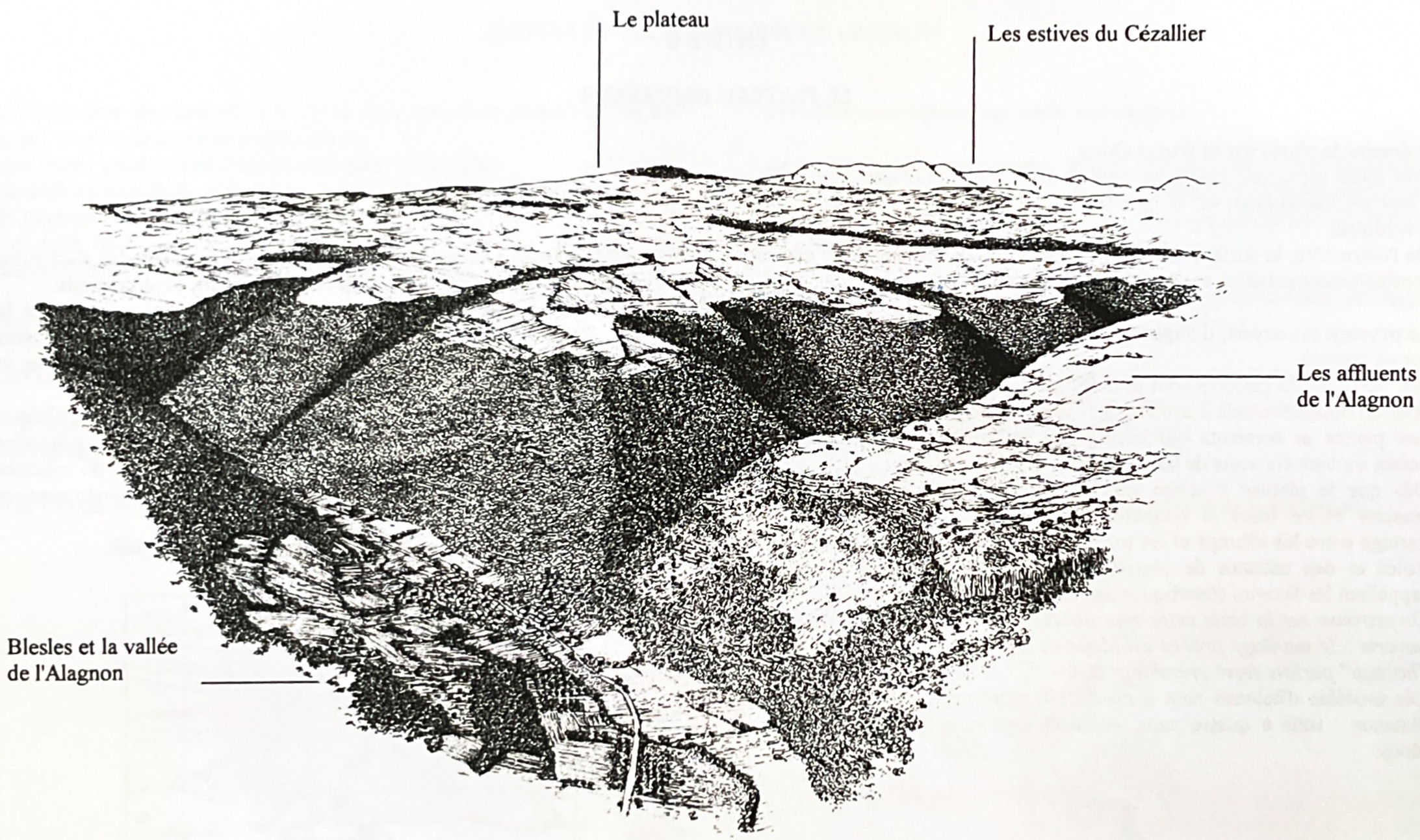

Les gorges de l'Alagnon et le bas-Cézallier

ENTITE 7

BAS CEZALLIER ET GORGES DE L'ALAGNON

La rivière Alagnon descendue des hauteurs cantaliennes marque, en Haute-Loire, une frontière à la fois paysagère et géologique entre le plateau cristallin du Brivadois à l'Est et le plateau volcanique du Cézallier à l'Ouest.
Côté brivadois, la rupture est franche, le plateau domine la rivière d'une centaine de mètres.
Côté Cézallier, de nombreux affluents de l'Alagnon découpent le plateau en longues lanières, extrémités des langues volcaniques issues du haut plateau.
On retrouve ce découpage en lanières sur la carte. On notera aussi l'importance des feuillus.
Le "noyau" central de cette entité est la petite ville médiévale de Blesles située à la confluence de trois affluents de l'Alagnon.
Différentes ambiances paysagères se côtoient :

- les fonds de vallées suffisamment larges sont cultivés - vergers et pâtures - et donnent un air très entretenu.

Des villages y sont nichés : Blesles, le Babory, Brugelles et Grenier-Montgon. A Blesles et Grenier, les versants exposés au Sud sont couverts de terrasses jadis plantées en vignes et vergers et aujourd'hui colonisées par des landes épineuses.
Dominant le village de Blesles, une corniche d'orgues basaltiques a été largement dégagée par l'érosion. Elle renforce le caractère spectaculaire de cette petite bourgade dont l'histoire semble encore présente à chaque détour de ruelle.

- Les gorges étroites et ravins qui remontent vers les plateaux ne sont que forêts souffreteuses et rochers saillants.
- Les lambeaux de plateaux découpés par les affluents de l'Alagnon tranchent nettement par rapport aux paysages de vallée. La vue est large, les cultures et pâturages s'étendent plus facilement.

Lorsqu'on pénètre vers le coeur du Cézallier, le paysage s'ouvre davantage et aux extrémités du département, et au delà dans le domaine cantalien, apparaissent les horizons montagnards, les estives du Cézallier.

Aux ambiances paysagères variées et riches s'ajoutent sur ce petit territoire un patrimoine architectural remarquable : les ruelles médiévales et divers bâtiments de caractère de Blesles, le château de Léontoing accroché à un éperon rocheux au dessus de l'Alagnon - point d'appel depuis Lempdes et le plateau du Brivadois -, le site ruiné de Montgon, le château de Torsiac et les multiples sites archéologiques notamment les carrières d'antimoine exploitées depuis des siècles.

Pigeonnier

"La vallée de l'Alagnon d'avant Jumeaux jusqu'à Massiac c'est encore les limagnes : un bon pays où sur le froment qui épie, en juin, bercé de soleil, arrive l'odeur muscat de la vigne en fleur." H. POURRAT - 1952

QUELQUES PROPOSITIONS DE GESTION

Comme le plateau du Brivadois ce secteur est concerné par la politique paysagère de l'autoroute. Les richesses de la vallée ont conduit les aménageurs à utiliser le tracé de la nationale 9 qui emprunte le fond de vallée de l'Alagnon pour proposer aux personnes circulant sur l'autoroute un "itinéraire de découverte".
Ceci associé aux perspectives d'améliorations paysagères liées au développement local permet de présager des réalisations allant dans le sens d'un respect des paysages de cette entité.

On fera mention toutefois des **anciennes terrasses de culture** qui comme dans la vallée de l'Allier font partie aussi bien du patrimoine paysager que culturel. Des **solutions de gestion** peuvent être proposées et l'on se reportera page 68.
Aussi compte tenu de **l'importance des vergers dans le paysage**, on peut envisager le soutien à **une pratique agricole originale : les prés-vergers.**
Traditionnellement, la plupart des vergers donnaient lieu à deux productions : les pommes et l'herbe fauchée qu'on laissait pousser sous les arbres.
Dans le cadre de **procédures de gestion de l'espace**, il est possible de soutenir de telles pratiques.

Le village de Léontoing

TABLEAU RECAPITULATIF
PAYSAGES DES LIMAGNES
ET PLATEAUX DE L'ALLIER

Atouts / Faiblesses
Propositions de gestion

GESTION DES PAYSAGES DES LIMAGNES ET PLATEAUX DE L'ALLIER

Elément du Paysage	Intérêts	Menaces	Enjeux	Propositions
VILLAGES				
ENTITE 1 : Bassin de Langeac et de Paulhaguet	* Petits villages ruraux avec extensions récentes * Certains "nichés" dans le bocage	* Enfrichement des abords * Maladresses dans les extensions * Destruction des haies * Négligences sur les espaces publics et privés * Bâtiments agricoles standards	* Assurer un "cadre de vie" agréable pour permettre à ces petits villages de continuer à vivre	* Maîtriser enfrichement et boisement à proximité des villages * Prendre en compte la trame bocagère pour les extensions de villages * Améliorer l'aspect des bâtiments agricoles
ENTITE 2 : Ribeyre	* Villages "sites" au bord de l'Allier et villages "écrins" sur les pentes * Cadre de vie et d'accueil touristique * Eléments structurants dans les vallées affluentes : réciprocité des vues	* Manque de soin dans les sites *Négligences dans les villages "écrins"	* Reconquête de ces villages par rapport aux objectifs touristiques du secteur	* Améliorer les espaces publics des villages * Surveiller les boisements occultant des vues entre villages
ENTITE 3 : Haute-Ribeyre	* Villages "écrins" * Noyaux de vie dans les vallées sauvages * Patrimoine rural	* Fermeture des vues entre villages et espaces autour des villages * Négligences	* Cadre de vie et d'accueil touristique	* Maîtriser boisements et enfrichement * Résorber points noirs
ENTITES 4 ET 6 : Limagne brivadoise et plateau brivadois	* Villages et bourgs peuplés : notion de "cadre de vie"	* Mitage * Extensions non maîtrisées * Bâtiments standards * Négligences	* Relever les défis de "vitrine du département" et de "cadre de vie"	* Maîtrise des extensions * Aménagement des quartiers nouveaux

☜ Procédure réglementaire	☘ Moyen de Gestion/Incitation	☺ Sensibilisation	Croquis
☜ Réglementation des boisements (partenaire : D.D.A.F.) ☜ P.O.S. ou M.A.R.N.U. (partenaire : D.D.E.)	☘ Mesures agri-environnementales (partenaires : Europe, A.D.A.S.E.A., D.D.A.F.) ☘ Charte architecturale et paysagère (partenaire : Conseil Régional) ☘ Plan de résorption points noirs (partenaires : Conseil Général et Régional, Europe)	☺ Sensibilisation sur architecture bâtiments agricoles ☺ Publication de la Charte architecturale	
☜ Réglementation des boisements (partenaire : D.D.A.F.) ☜ (Directives paysagères à créer	☘ Plan de résorption points noirs (en cours) ☘ Mesures agri-environnementales (en cours)		
☜ P.O.S. (partenaire : D.D.E.) réflexion sur l'environnement ou schéma directeur (Directives paysagères à créer)	☘ Charte de l'Environnement (écologie urbaine) (partenaire : Etat/Collectivité) ☘ Plan de résorption points noirs (partenaires : Conseil Général et Régional, Europe) ☘ Plantations d'arbres (partenaires : D.D.E., Conseil Général, ...)	☺ Publication de Chartes ☺ Mise en valeur des maisons de vigne aux abords de Brioude et Vieille-Brioude (partenaires : cf. "éléments particuliers des espaces agricoles")	

GESTION DES PAYSAGES DES LIMAGNES ET PLATEAUX DE L'ALLIER

Elément du Paysage	Intérêts	Menaces	Enjeux	Propositions
VILLAGES				
ENTITE 5 : Bordure du Livradois	* Villages ruraux * Villages en relation visuelle avec la plaine	* Abandon * Fermeture des vues entre villages et fermeture des espaces autour des villages	* Assurer les relations visuelles et maintenir un cadre de vie agréable dans ces villages	* Maîtrise des boisements et de l'enfrichement
ENTITE 7 : Bas Cézallier et gorges de l'Alagnon	* Qualité architecturale * Patrimoine rural	* Négligences	* "Vitrine du département" (route de l'Alagnon)	* Résorber points noirs
VALLEES ET RIVIERES				
	* Paysages sites (entité 2) * Eléments de diversité paysagère * Milieux de découverte * Elément structurant dans la perception paysagère	* Négligences sur les rives * Enfrichement ou boisement	* Conserver les accès	* Gestion des rives et maîtrise boisements
FORETS ET BOISEMENTS				
ENTITES 1, 2, 3 ET 5	* Patrimoine paysager	* Enrésinement systématique * Extension non maîtrisée des boisements * Fermeture de points de vue	* Ouvrir la forêt au public et gérer son extension	* Gestion forestière et maîtrise extension

☜ Procédure réglementaire	☘ Moyen de Gestion/Incitation	☺ Sensibilisation	Croquis
☜ Réglementation des boisements (partenaire : D.D.A.F.)	☘ Mesures agri-environnementales (partenaires : Europe, A.D.A.S.E.A., D.D.A.F.) ☘ Plan de résorption points noirs (1% paysager autoroute A75 et collectivités locales, en cours)	☺ Mise en valeur des pigeonniers et maisons de vigne (partenaires : cf. "éléments particuliers des espaces agricoles")	
☜ Réglementation des boisements (partenaire : D.D.A.F.)	☘ Chantiers de gestion des rives (partenaires : Conseil Général et Europe) ☘ Mesures agri-environnementales (en cours) ☘ Charte architecturale et paysagère (partenaire : Conseil Régional) ☘ (contrat de rivière Allier en cours)	☺ Sentiers aménagés sur les rives	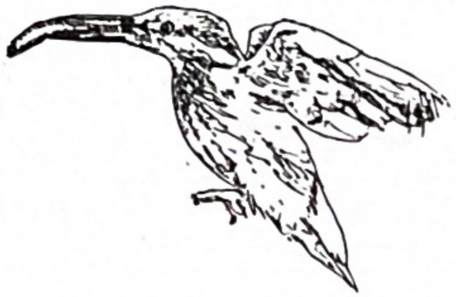
☜ Réglementation des boisements (partenaire : D.D.A.F.)		☺ Sensibilisation des propriétaires (partenaire : C.R.P.F.) ☺ Ouverture de sentiers botaniques et de découverte du paysage (points de vue : entités 3 et 5)	

GESTION DES PAYSAGES DES LIMAGNES ET PLATEAUX DE L'ALLIER

Elément du Paysage	Intérêts	Menaces	Enjeux	Propositions
ELEMENTS PARTICULIERS DES ESPACES AGRICOLES				
Terrasses agricoles ENTITE 2 La Ribeyre	* Patrimoine culturel et paysager	* Enfrichement * Disparition	* Préserver quelques zones en terrasse	* Trouver utilisations à des fins économiques et touristiques
ENTITE 7 Bas Cézallier et Gorges de l'Alagnon	* Pratique des prés-vergers	"	"	
Arbres et cabanes dans les champs TOUTES LES ENTITES	* Patrimoine culturel et paysager	* Abandon, ruines, destruction, arrachage	* Conserver cette spécificité paysagère	* Sensibilisation, acquisition...
Vergers et arbres fruitiers TOUTES LES ENTITES	* Patrimoines culturel, paysager et ... économique	* Destruction	* Conserver cette spécificité paysagère mettre en valeur	* Sensibilisation, Aides
ROUTES				
	* Axes de découverte (entités 3 et 5 : points de vue très larges) * Axes de pénétration dans le département (entités 1, 4, 6, 7)	* Fermeture points de vus par boisement * Négligences points noirs	* Conserver points de vue * Défi : vitrine du département	* Maîtriser points de vue * Soigner entrées et traversées des agglomérations

[1] TDENS : Taxe Départementale sur les Espaces Naturels Sensibles

☜ Procédure réglementaire	☞ Moyen de Gestion/Incitation	☺ Sensibilisation	Croquis
☜ P.O.S. ou inscription (partenaire : D.D.E.) (décrets application Loi Paysage)	☞ Incitation aux plantations d'arbres précieux, vergers, plantes médicinales,... ☞ Achat et plans de gestion (TDENS[1] et Conservatoire) ☞ Mesures agri-environnementales (en cours sur Ribeyre)		
☜ (Directives paysagères et nouveaux P.O.S. Loi Paysage)	☞ Aides au petit patrimoine (partenaire : Europe, F.E.O.G.A.) ☞ Acquisition par communes, syndicats, département, Conservatoire des paysages d'Auvergne. ☞ Plan de Développement durable avec les agriculteurs (partenaires : D.D.A.F., DIREN, Ministère de l'Environnement)	☺ Sensibilisation des propriétaires, des agriculteurs. Concours de dessins, nettoyages dans le cadre des plans de résorption de points noirs	
☜ Eventuellement indiquer aux P.O.S. une prescription sur la plantation de fruitiers dans les lotissements (partenaires : D.D.E. et D.D.A.F.)	☞ Créer une aide particulière à la plantation de fruitiers et noyers (partenaires : Chambre agriculture, C.R.P.F., Conseil Général) ☞ Inciter les communes à utiliser des arbres fruitiers dans les aménagements	☺ Editer une plaquette sur les arbres de la Limagne pour les personnes désireuses de planter	
☜ Réglementation des boisements	☞ Eventuellement achat de terrains pour préserver les vues (TDENS[1]) ☞ Charte architecturale et paysagère (partenaire : Conseil régional) - Plantation d'alignement "Emblèmes végétaux" - Aménagement des traversées d'agglomérations	☺ Aménager points de vue	

LISTE DES ARBRES ET ARBUSTES DES LIMAGNES ET PLATEAUX DE L'ALLIER

Si l'on veut utiliser des essences locales dans les aménagements publics ou les jardins privés, on se réfèrera à la liste suivante.
Celle-ci n'est pas exhaustive mais donne plutôt une idée des espèces les plus typiques, celles qui correspondent aux essences champêtres locales.
Aussi, les espèces horticoles correspondantes n'ont pas été spécifiées.

ARBRES DU PAYS	*Noms latins*	**ENTITE 1**	**ENTITE 2**	**ENTITE 3**	**ENTITE 4**	**ENTITE 5**	**ENTITE 6**	**ENTITE 7**
Alisier blanc	*Sorbus aria*			×		×		
Aulnes	*Alnus incana alnus viridis*	×	×		×		×	×
Châtaignier	*Castanea sativa*		×	(×)	×	(×)	×	×
Chêne pédonculé	*Quercus robur*		×		×	(×)		×
Chêne sessile	*Quercus sessiliflora*		×		×	(×)	×	×
Erable	*Acer pseudoplatanus*	×	×	×	×	×	×	×
Erable plane	*Acer platanoides*	×	×	×	×	×	×	×
Frêne commun	*Fraxinus excelsior*	×	×	×	×	×	×	×
Hêtre	*Fagus sylvatica*	×		×		×		
Merisier	*Prunus avium*	×	×		×	×	×	×
Noisetier	*Coryllus avellana*	×	×	×	×	×	×	×
Noyer	*Juglans regia*		×		×	(×)	×	×
Peuplier	*Populus canescens ou alba*	×	×	×	×	×	×	×
Pin sylvestre	*Pinus sylvestris*			×		×	×	
Platane	*Platanus hybrida*				×			×
Poirier	*Pyrus communis*	×	×	(×)	×	(×)	×	×
Pommier	*Malus sylvestris*	×	×	(×)	×	(×)	×	×
Robinier faux Acacia	*Robinia pseudacacia*	×			×	×	×	
Saules	*Salix viminalis et caprea*	×	×		×		×	×
Sorbier des oiseleurs	*Sorbus aucuparia*	×	×			×		
Tilleul à grandes feuilles	*Tillia platyphyllos*	×	×	×	×	×	×	×
Tilleul à petites feuilles	*Tillia cordata*				×	(×)	(×)	×
Tremble	*Populus tremula*	×	×	×	×	×	×	×

ARBUSTES	Noms latins	ENTITE 1	ENTITE 2	ENTITE 3	ENTITE 4	ENTITE 5	ENTITE 6	ENTITE 7
Amélanchier à feuilles ovales	*Amelanchier ovalis*	×	×		×	×	×	×
Aubépine à un seul style	*Crataegus monogyna*	×	×	×	×	×	×	×
Aubépine blanche	*Crataegus laevigata*	×	×		×			×
Bois de Sainte-Lucie	*Prunus Mahaleb*	×	×	×	×	×	×	×
Bois joli	*Daphne mezereum*	×	×		×			×
Bourdaine	*Frangula alnus*	×	×	×	×	×	×	×
Buis commun (souvent planté)	*Buxus sempervirens*	×	×		×			×
Chèvrefeuille camérisier	*Lonicera xylosteum*				×			×
Cornouiller mâle	*Cornus mas*	×	×	×	×	×	×	×
Cornouiller sanguin	*Cornus sanguinea*	×	×	×	×	×	×	×
Epine-vinette	*Berberis vulgare*	×	×		×		×	×
Fusain commun	*Evonymus europaeus*	×	×	×	×	×	×	×
Genêt à balais	*Cystisus scoparius*		×	×		×		
Genévrier	*Juniperus Communis*			×				
Houx commun	*Ilex aquifolicum*			×		×	×	
Lauréole (feuilles persistantes)	*Daphne laureola*	×			×			
Nerprun purgatif	*Rhamnus cathartica*		×		×			×
Osier rouge	*Salix triandra*	×	×		×			×
Prunellier	*Prunus spinosa*	×	×	×	×	×	×	×
Rosiers	*Rosa arvensis, canina,...*	×	×	×	×	×	×	×
Saule pourpre	*Salix purpurea*	×	×		×			×
Sureau hièble	*Sambucus ebulus*	×	×		×			×
Sureau noir	*Sambucus nigra*			×		×		
Sureau rouge	*Sambucus racemosa*			×		×		
Troène commun	*Ligustrum vulgare*	×	×		×		×	×
Viorne lantane	*Viburnum lantana*	×	×	×	×	×	×	×
Viorne obier	*Viburnum opulus*	×	×	×	×	×	×	×

➲ ( ) Signifie qu'une limite altitudinale restreint la répartition de l'espèce dans l'entité paysagère
➲ Parmi ces espèces, certaines ne doivent plus être plantées en raison des contaminations par le feu bactérien (en particulier certaines aubépines et certains arbres fruitiers, se renseigner auprès de la D.D.A.F.)

BIBLIOGRAPHIE

OUVRAGES, ETUDES OU ARTICLES CONCERNANT LES PAYSAGES D'ALLIER

CHAZELLE C., **Etude paysagère de Saint-Arcons d'Allier** - Mairie de Saint-Arcons 1990

D.R.A.C. Auvergne, **Canton de Blesles Haute-Loire, Images du patrimoine** - Inventaire général des monuments et des richesses artisitiques de la France 1994

DESNIER F., **De la forêt aux colombages Brioude** - Almanach Brioude 1984

GACHON L., **L'Allier et sa vallée de Langeac à Brassac** - Almanach Brioude 1977

GACHON L., **La petite plaine de Brioude et sa grande bordure montagneuse orientale. Le contraste évolutif entre deux paysages depuis la Monarchie de Juillet** - Almanach Brioude 1979

GACHON L., **La rivière Allier** - Almanach Brioude 1980

GACHON L., **Les limagnes du Sud et leurs bordures montagneuses** - Thèse Tours 1939

LHERITIER J.N., **Projet de mise en réserve naturelle de l'étang de Précaillé** - Almanach Brioude 1984

LUQUET, **"Aperçu sur l'histoire de la vie agricole en Limagne"** - Recherches sur la géographie botanique du Massif Central Aurillac 1937

NICOLAS R., **Le Brivadois** - Almanach Brioude 1988

PAUL G. et P., **L'Allier du Gévaudan aux Limagnes** - Brioude 1970

YTHIER B., **Etude des terrasses agricoles de la Ribeyre** canton de Lavoûte-Chilhac. Connaissance, propositions de réhabilitation - CAUE 43 1992

OUVRAGES, ETUDES OU ARTICLES GENERAUX SUR LA HAUTE-LOIRE

ANONYME, CAILLOUX N°1 : **Les volcans du Velay**, Massif Central français - 1988

ANONYME, Guide Bleu, **Auvergne Bourbonais Velay** - Hachette 1992

ANONYME, **La recherche archéologique en Haute-Loire**. Histoire et préhistoire - Annales du C.R.D.P. de Clermont-Ferrand (C.D.E.R.A.P.) 1983

ANONYME, **Monographie agricole du département de la Haute-Loire** - Ministère de l'agriculture 1929

ARDOUIN DUMAZET, **Voyages en France** - Paris 1909

ARSAC I., **Toponymie du Velay**. Origine et signification des noms de lieux et de lieux dits - Les cahiers de la Haute-Loire, Le Puy-en-Velay 1991

AULAGNIER A., **Aperçu sur la géologie et l'agriculture du département de la Haute-Loire et des pays limitrophes** (itinéraires) - Le Puy 1823

BAILLY Dr **Trois semaines d'excursion en Velay et Vivarais en 1880** - Paris 1881

BARRON L., **La Loire** - 1888 Edition de la Tour réédition 1988

BAYSSAT G., **Evolution du monde rural de la Haute-Loire** - Le Puy 1955

BERTRAND AJC et RAYNAUD M., **La Haute-Loire, sa géographie, son histoire** - Brioude 1941

BERTRAND L., **Usages locaux du département de la Haute-Loire** - 1865

BERTRAND-ROUX, **Description géognostique des environs du Puy** - Paris 1823

BLANCHET J., **L'équilibre agro-sylvo-pastoral dans le département de la Haute-Loire** - 1959 (Mémoire E.N.A)

BLONDEL L. et TILLIARD J., **Diagnostic de l'environnement en Haute-Loire**, Mémoire de D.E.S.S. "Espace et Milieux" Université Paris VII / Conseil Général Haute-Loire 1991

BOIVIN P. et MERGOIL J., **Le Velay, son volcanisme et les formations associées** - Géologie de la France BRGM 1993

BONNAUD P., **Aperçus nouveaux sur les rapports de l'Auvergne et du Velay en Brivadois et sur le Haut-Allier à la lumière des faits de langue** - Almanach de Brioude 1986

BORGET J.N. et MERGOIL J., **Pierres Volcaniques du Velay et Haut-Vivarais : diversité des roches et des usages, lieux d'extraction et d'utilisation** - 117ème congrès sociétés savantes 1992

BOULE M., **La Haute-Loire et le Haut-Vivarais. Guide du touriste, du naturaliste et de l'archéologue** - Paris 1911

BOUT P., **Enquête géologique et hydrogéologique en Haute-Loire** - Bulletin de l'Institut National d'Hygiène 1958

BOUT P., **Histoire géologique de la Haute-Loire** - Le Puy 1952

BOUT P., **Les volcans du Velay** - Brioude 1972

BRIL H., **Découverte géologique du Massif Central, du Velay au Quercy** - B.R.G.M 1988

CARTOGRAPHIE ET DECISION, **Haute-Loire Cartes sur tables** - Le Puy 1988

CHASSAING ET JACOTIN, **Dictionnaire topographique du département de la Haute-Loire** - Paris 1867

CONSEIL REGIONAL D'AUVERNE, **Charte architecturale et paysagère de l'Auvergne** - 1992

C.P.I.E du Velay, Cahiers n°1 Botanique : **quelques problèmes écologiques traités au travers d'excursions botaniques en Haute-Loire** par Maryse Tort - 1988

C.P.I.E du Velay, **Inventaire départemental et propositions pour la gestion des tourbières** - 1988

D.R.A.C. Auvergne, **Préhistoire de la Haute-Loire** - Service régional de l'archéologie 1992

D.R.A.E. Auvergne, **Inventaire des tourbières d'Auvergne** - CARENE 1987
DELCAMBRE Et., **Géographie historique du Velay** - Paris 1937
DERIBIER DE CHEISSAC, **Description statistique du département de la Haute-Loire** - Le Puy 1824
DERIBIER DE CHEISSAC, **Dictionnaire topographique de la Haute-Loire** - Le Puy 1820
FAUJAS DE SAINT-FOND B., **Recherches sur les volcans éteints du Vivarais et du Velay...** - Paris 1778
FEL-BOUET, **Atlas géographique du Massif Central** - Flammarion 1983
FILLOD A., **Le climat de la Haute-Loire** - Le Puy 1985
FRANCUS Dr (Ch.-Albin Mazon), **Voyage fantaisiste et sérieux à travers l'Ardèche et la Haute-Loire** - Largentière réedition 1984
GACHON L., **L'Auvergne et le Velay** - Paris 1948
GACHON L., POURRAT H., **Auvergne** (Visages de l'Auvergne) - Strasbourg 1964
JAMMOT C., VALLADAS B., VEYRET-MEKDIJIAN Y. et VITTE P., **Auvergne Guides géographiques régionaux** - Masson 1988
JOANNE P., **Géographie du département de la Haute-Loire** - Paris 1881
JOUBERT B., **Oiseaux du Massif Central** - C.P.I.E. du Velay 1992
LANOYE F. de, **Voyage aux volcans de la France centrale** 1864 "Le tour du monde, Nouveau journal des voyages" - Hachette 1866
LAURENSON-ROSAZ C., **Les batisseurs** - Revue Vieilles maisons françaises Haute-Loire Avril 1991
LOCUSSOL E., **Les régions naturelles du Velay**, publication de la société des études locales n°6 Section de la Haute-Loire - Le Puy 1926
MALEGUE H., **Eléments de statistique générale du département de la Haute-Loire** - Paris 1872
MALEGUE H., **Guide de l'étranger dans la Haute-Loire** - Le Puy 1866
MALTE-BRUN V.A., **Haute-Loire, géographie, histoire, statistique, administration** - Edition du Bastion, sans date
NUGIER B., **Perspectives de renouvellement des exploitations agricoles de Haute-Loire, Conséquences foncières** - D.D.A.F. Haute-Loire 1981
PAUL G. et P., **Le Pays de Velay et le Brivadois** - Aurillac 1930
PETERLONGO J.M., **Guides géologiques régionaux : Massif Central** - Masson 1972
NAVETCH P., **Le remembrement... et après ? Le cas de la Haute-Loire** - D.E.S.S. Développement rural Université Lyon II / Conseil Général Haute-Loire1993
NICOLAS R., **Population et répartition de l'habitat rural dans les cantons de Pinols, Blesle et la Chaise-Dieu aux XIX° et XX° siècles** - Cahiers de la Haute-Loire 1982
POURRAT H., **En Auvergne "Les Limagnes"** Coll. Les beaux pays - Arthaud 1952
ROUCHON U., **La vie paysanne dans la Haute-Loire** - Le Puy 1935
SABATIER G., **Le Vicomte assailli, économie rurale, seigneurie et affrontements sociaux en Languedoc des montagnes (Velay, Vivarais, Gévaudan), aux XVIIe et XVIIIe siècles** - Saint-Vidal 1988
SANTA-CATHERINA N., **Occupation de l'espace en vallée de l'Ance - D.E.S.S. Etudes rurales et agro-alimentaires** / P.N.R. Livradois Forez 1992
SEAUVE C. de, MULLER A., SENAC C., HERAUD G., **Cité-sites** - Revue Vieilles maisons françaises Haute-Loire Avril 1991
SENAC C., **Pierres à bâtir** - Revue Vieilles maisons françaises Haute-Loire Avril 1991
STEVENSON R.L., **Voyages avec un âne dans les Cévennes** - Bruges 1925
TAILOR et NAUDIER, **Voyage pittoresque dans le département de la Haute-Loire** - Paris 1819
THOMAS C., **Thèse agricole sur le département de la Haute-Loire** - 1921
VALADAS B., **Les hautes terres du Massif-Central Français I et II** - Thèse Paris I 1984
VIDAL DE LA BLACHE P.,**Géographie de la France** -E.Lavisse 1903
VISSAGUET L., **Lignes et couleurs du Velay** - Conférence faite à la Société des amis des arts et photo-club réunis de la ville du Puy 1905
YOUNG A., **Voyages en France pendant les années 1787-1788-1789 et 1790** - Paris Buisson, Réédition Arnaud Colin 1979

OUVRAGES GENERAUX SUR LE PAYSAGE

ATELIER TECHNIQUE DES ESPACES NATURELS, **La gestion et la protection de l'espace naturel en trente fiches juridiques** - S.R.P.N. 1991

ANONYME, **Ecologie et friches dans les paysages agricoles** - Ministère de l'Environnement 1993

ANONYME, **Les espaces naturels un capital pour l'avenir**, rapport du groupe de prospective présidé par Henry JOUVE, Commissariat général au plan - La documentation française 1991

AVOCAT C., **Essai de mise au point d'une méthode d'étude des paysages** - "Lire le paysage, lire les paysages" Colloque universitaire de Saint Etienne, C.I.E.R.E.C. 1984

BAUDRY J. et Coll., **Lectures du Paysage**, collection INRAP- FOUCHER 1986

BEROUTCHACHVILI N. et ROUGERIE G., **Géosystèmes et paysages Bilan et méthodes** - Armand Colin 1991

BRINGET J.P., **Méthodologie des plans d'interprétation** - Atelier technique des espaces naturels 1992

C.A.U.E. de l'Ardèche, **Une gestion des paysages pour que l'Ardèche vive Diagnostic** - 1993

C.A.U.E. des Vosges, **Plan de paysage pour la vallée de la Plaine / Massif Vosgien** - 1992

CABANEL J., **Réalités du paysage d'aménagement** - Revue Métropolis 84/85 Numéro spécial "L'aménagement et ses paysages" 1989

DEFFONTAINE J.P. et DENI J.B., **Des unités de paysage aux unités de développement** - Revue L'espace géographique n° 4 1975

DEFFONTAINES J.P. et PRIGENT P., Lecture agronomique du paysage - Revue Mappemonde 87/4 1987

FISCHESSER B., **Quinze ans de paysagisme au service de la forêt et de la montagne** - Revue Paysage et aménagement n°11 1987

FREYTET A. et MAZAS A., **L'Atlas des pays et paysages des Yvelines** - C.A.U.E. des Yvelines 1992

FROMAGEAU J., **Une loi pour le paysage** - Revue Paysage et aménagement n°24 1993

LIZET B. et RAVIGNAN F. de, **Comprendre un paysage** - Guide pratique de recherche - I.N.R.A. 1991

LUGINBÜL Y., **Méthodologie pour l'identification et la typologie des paysages** - Ministère de l'équipement, direction de l'architecture et de l'urbanisme /SEGESA/C.N.R.S. Paris 1991

NEURAY G., **Des paysages Pour qui ? Pourquoi ? Comment ?** - Gembloux 1992

ORMAUX S., **Cartographie du paysage** - Revue Mappemonde 87/4 1987

PLAISANCE G., **Le paysage français à découvrir et à vivre** - Sang de la terre 1987

ROUGERIE G., **Géographie des paysages** - Que sais-je ? 1969

SGARD J., **"De la protection à l'aménagement, un cadrage historique"** et **"Quelques concepts à propos de plans de paysage"** - Paysage, Grand Paysage Cahiers de l'I.A.U.R.I.F. n°106 1993

SOMMAIRE

Pages

Avertissement

LES GORGES DE L'ALLIER

Carte des identités paysagères 1

Introduction 2

PREMIERE PARTIE : Analyse paysagère d'ensemble et clés de lecture 3

DEUXIEME PARTIE : Les entités paysagères - Propositions de gestion 19

Tableau récapitulatif : Atouts / Faiblesses / Propositions de gestion 32
Liste des arbres et arbustes 38

LES LIMAGNES ET PLATEAUX DE L'ALLIER

Carte des identités paysagères 39

Introduction 40

PREMIERE PARTIE : Analyse paysagère d'ensemble et clés de lecture 41

DEUXIEME PARTIE : Les entités paysagères - Propositions de gestion 55

Tableau récapitulatif : Atouts / Faiblesses / Propositions de gestion 87
Liste des arbres et arbustes 94

Bibliographie 96